

LA REVUE D'HISTOIRE DU QUÉBEC

CAP·AUX·DIAMANTS

LA NOBLESSE
DE LA NOUVELLE-FRANCE JUSQU'AU XX^E SIÈCLE



Frédéric Back © Atelier Frédéric Back inc.





STATUAIRES DE PLÂTRE

EXPOSITION ÉGLISE DESCHAMBAULT ÉTÉ 2016



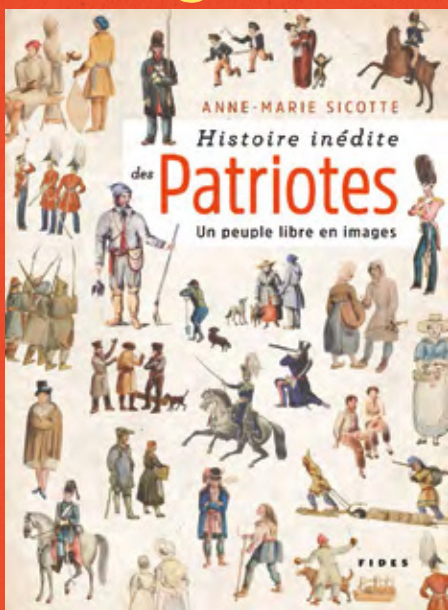
NIERI + BERNARDI + GUARDO + DINI
DAPRATO + DESMARAIS & ROBITAILLE
AUBIN + DAOUST + SOUCY + CINQ-MARS

BIOGRAPHIES & FLORILÈGES
1848-1999

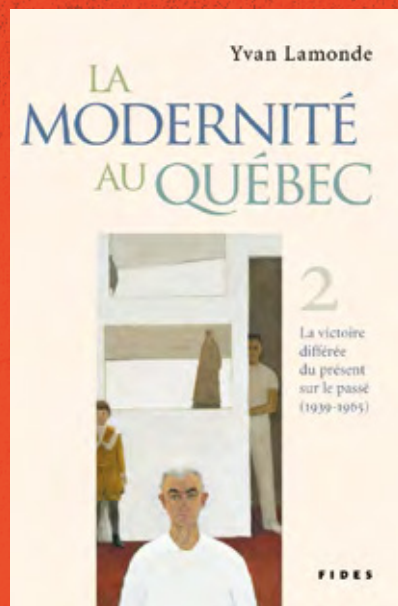


Un peuple libre en image

444 pages • 39,95 \$ • Histoire



490 pages • 32,95 \$ • Histoire



Des idées de liberté

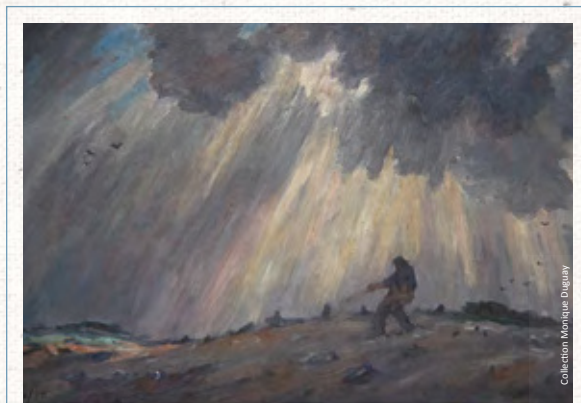
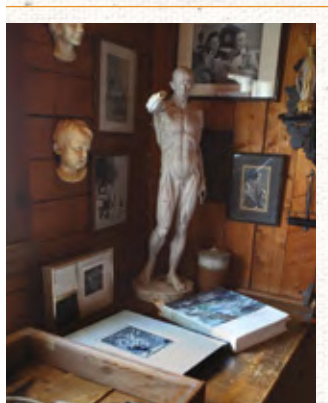
FIDES
groupefides.com



500EC Québec 2015
Canada
Commissariat du Canada
à l'égalité des territoires

125^e

CÉLÉBRONS UN JOYAU DE
NOTRE PATRIMOINE CULTUREL
ENTREZ DANS L'UNIVERS DE RODOLPHE DUGUAY ET
DÉCOUVREZ SON ATELIER À COUPER LE SOUFFLE!



Maison et atelier
Rodolphe-Duguay
Arts visuels | Patrimoine

PROGRAMMATION COMPLÈTE DU 125^e AU WWW.RODOLPHEDUGUAY.COM
195, rang Saint-Alexis, Nicolet (Québec) J3T 1T5 | 819 293-4103 | [f](#) [p](#) | Canada

**DÉCOUVREZ UN HÉRITAGE RELIGIEUX
DÉVOILÉ DANS DES TEXTES PASSIONNÉS!**



Le tabernacle, meuble central du lieu de culte, constitue le chef-d'œuvre de plusieurs maîtres sculpteurs.

Procurez-vous cet ouvrage
sur le site Web des
Publications du Québec

POUR SEULEMENT
46,95 \$

Également offert en librairie

www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca
418 643-5150 ou 1 800 463-2100



**Publications
Québec**



CHÂTEAU RAMEZAY
MUSÉE ET SITE HISTORIQUE DE MONTRÉAL
VIEUX-MONTRÉAL

LA VIE DE CHÂTEAU

GRANDEURS ET MISÈRES EN NOUVELLE-FRANCE

*Vivez la Nouvelle-France
comme si vous y étiez!*

Nouvelle expérience
dans les voûtes du Château

Été 2016

CHATEAURAMEZAY.QC.CA
[/CHATEAURAMEZAY](https://www.facebook.com/CHATEAURAMEZAY)

Éditions du Québec

**L'ÎLOT
DES
PALAIS**

**Site historique et
archéologique**

**De la Nouvelle-France
à nos jours...**



EXPOSITIONS | GÉORALLYES | GPS | PARCOURS
8, rue Vallière | VIEUX-QUÉBEC-BASSE-VILLE

418.692.1441 | ilotdespalais.ca



CLIN D'OEIL

MAISON SIR ÉTIENNE- PASCHAL-TACHÉ

LHN de la Maison sir Étienne-Paschal-Taché
143, rue St-Jean-Baptiste est
Montmagny 418.248.0993
www.ville.montmagny.qc.ca/maisontache

Un père de la Confédération canadienne vous ouvre
les portes de sa demeure



Offrez-vous une incursion dans le mode de vie bourgeois du 19^e siècle! En compagnie de nos guides-animateurs, découvrez le parcours exceptionnel de sir Étienne-Paschal Taché, un homme de caractère et de courage. Ouvert tous les jours de 10h à 17h30 jusqu'au 25 septembre et les fins de semaine jusqu'au 16 octobre.



Procurez-vous le
numéro précédent de
CAP-AUX-DIAMANTS
du printemps dernier en
commandant au
(418) 656-5040

Tél. : (418) 656-5040
revue.cap-aux-diamants@hst.ulaval.ca



Suivez-nous
sur Facebook!

Visitez le site web :
www.capauxdiamants.org

GROS PLAN SUR L'ARCHÉO

Québec

Avec la participation de :
• Ministère de la Culture et des Communications

ARCHÉO-QUÉBEC présente

LE MOIS DE L'ARCHÉOLOGIE

DU 1^{er} AU 31 AOÛT 2016

PARTOUT AU QUÉBEC

WWW.MOISDELARCHEO.COM





Congrès de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie organisé par la Société de généalogie de Québec à l'occasion de son 55^e anniversaire



Mouvements collectifs, destinées familiales :
migrations canadiennes-françaises au Canada
(1830 - 1930)

du 30 septembre au 2 octobre 2016
à
L'Hôtel Québec
3115, avenue des Hôtels, Québec (Québec)

sous la présidence d'honneur de
Madame Christiane Barbe
présidente-directrice générale
Bibliothèque et Archives nationales du Québec



Famille Turcotte, première famille arrivée à Amos, QC, 1911
Société d'histoire d'Amos - Fonds Pierre Trudelle, P028/P032

Pour information : federationgenealogie.qc.ca

MAISON ROCHELEAU

555, RUE NOTRE-DAME EST
TROIS-RIVIÈRES



MAISON 17
Rocheleau
4 2

Horaires estivaux : tous les jours de 10 h à 17 h

Pour connaître nos tarifs, nos forfaits
et notre programmation :
www.maisonrocheleau.ca

819 372-4623 | Suivez-nous sur

MANOIR BOUCHER DE NIVERVILLE

168, RUE BONAVENTURE
TROIS-RIVIÈRES

Manoir
Boucher de Niverville

Horaires estivaux : tous les jours de 10 h à 18 h

Pour connaître nos tarifs, nos forfaits
et notre programmation :
www.manoirdeniverville.ca

819 372-4531 | Suivez-nous sur



RUBRIQUES

DE PRÈS ET DE LOIN PARCOURS HISTORIQUES La ruée vers l'or en Colombie-Britannique : nouvelle étoile de la constellation pacifique	34
PATRIMOINE L'héritage méconnu de Félix-Gabriel Marchand (1832-1900)	36
MÉDAILLES La visite de Charles de Gaulle en 1967	38
EXPOSITIONS Que reste-t-il...	40
PLACE AUX LIVRES	41
LIVRES REÇUS	47
AU MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS DU QUÉBEC Un Montréalais de retour de Paris	48
MÉDIAS DE L'HISTOIRE	50
NOUVELLES	51
JE ME SOUVIENS 3 février 1866 François-Xavier Garneau R.I.P.	53
À VOTRE AGENDA	54

SOMMAIRE

Cap-aux-Diamants | n° 126 | Été 2016

LA NOBLESSE DE LA NOUVELLE-FRANCE JUSQU'AU XX^E SIÈCLE

MOT DE PRÉSENTATION <i>par Karine Pépin</i>	3
« POUR LE SOUTIEN DU ROY ». STATUTS DE LA NOBLESSE EN NOUVELLE-FRANCE AUX XVII ^E ET XVIII ^E SIÈCLES <i>par Isabelle Tanguay</i>	4
L'IMPACT DE LA CONQUÊTE SUR LA NOBLESSE DANS LA VALLÉE DU SAINT-LAURENT <i>par Lorraine Gadoury</i>	7
CHANGEMENT D'EMPIRE : LES MARIAGES MIXTES DES NOBLES CANADIENNES DURANT LE RÉGIME MILITAIRE (1759-1764) <i>par Karine Pépin</i>	11
LES NOBLES CANADIENS PASSÉS EN FRANCE À LA CONQUÊTE <i>par Robert Larin</i>	15
DISPARITION PROGRESSIVE DE LA CLASSE NOBILIAIRE <i>par Joëlle Thérien</i>	19
UN OBSCUR PROJET DE RESTAURATION DE LA NOBLESSE (1897-1937) <i>par Yves Drolet</i>	23
SAMUEL DE CHAMPLAIN, LE SCORBUT ET L'AVIS D'UN MÉDECIN DE GRAND RENOM <i>par Alain Asselin, Jacques Cayouette, André Daviault, Jacques Mathieu</i>	27





« Jean-Joseph Trestler et son épouse, Anne-Marie Curtius, à table avec quelques convives. Tous deux, de même que le curé Jean-Baptiste Deguire, sont reproduits fidèlement à partir de peintures d'époque de William Berczy et de Louis de Longpré. On remarque, en bas à droite, le clin d'œil humoristique de la jeune fille donnant à manger en cachette à son chien. »

Frédéric Back, pastel et gouache sur papier, panneau 30 cm x 40 cm.

Né en France en 1924, Frédéric Back s'installe à Montréal en 1948. Dessinateur de grand talent, il est embauché par la Société Radio-Canada en 1952 et rejoint l'équipe du studio d'animation en 1968. De 1968 à 1993, il réalise neuf courts métrages qui sont acclamés sur la scène internationale. Nominés à quatre reprises à la course aux Oscars décernés par l'Academy of Motion Picture Arts and Sciences de Los Angeles, ses films *Crac!* et *L'homme qui plantait des arbres* remportent l'Oscar du meilleur film d'animation respectivement en 1982 et 1987. Au-delà du génie artistique qui émane de ses films et de tous ses dessins, se dégage de l'ensemble de son œuvre un véritable plaidoyer pour la défense de la beauté de la vie sur cette planète contre l'avidité et contre l'exploitation démesurée de celle-ci

par l'homme. Son dernier film d'animation, *Le fleuve aux grandes eaux*, en témoigne magistralement. Environnementaliste convaincu, il a été membre et fondateur de nombreuses organisations pour la défense des animaux et la protection de la nature. Sa renommée et son œuvre dépassent les frontières. En 2011 et 2012, une grande rétrospective de ses œuvres aura été présentée dans de prestigieux musées japonais à Tokyo, Sapporo et Hiroshima.

Le 24 décembre 2013, Frédéric Back s'est éteint paisiblement à l'âge de 89 ans, entouré de l'amour de tous les siens dans sa maison de Montréal.

Pour en savoir plus :
www.fredericback.com

La revue CAP-AUX-DIAMANTS est une production de
« Les Éditions Cap-aux-Diamants inc. » et paraît quatre fois l'an.

Conseil d'administration : Yves Beauregard, François Droüin, Sophie Imbeault, Michèle Jean, Jean-Marie Lebel, Pierre Poulin.

Directeur : Yves Beauregard.

Comité de rédaction : Yves Beauregard, François Droüin, Sophie Imbeault, Michèle Jean, Jean-Philippe Jobin, Jean-Marie Lebel, Pierre Poulin, Jacques Saint-Pierre, Alex Lamarche Tremblay, Brigitte Violette.

Comité consultatif : Marie-Josée des Rivières, Denis Gagnon, Gilles Gallichan, Madeleine Gauthier, Yves Laberge, Jacques Lacoursière, Michel Lessard, Jocelyne Mathieu, Jean-Claude Robert, Marc Vallières.

Révision des textes : Marie Chabot.

Publicité et promotion : Pluri Congrès inc. (450 671-9111).

Secrétariat et comptabilité : Josée Alain.

Service des abonnements : Josée Alain.

Conseiller juridique : Dave Tremblay.

Collaboratrices et collaborateurs : Alain Asselin, Yves Beauregard, Mario Béland, Johannie Cantin, Jacques Caouette, André Daviault, Yves Drolet, François Droüin, Lorraine Gadoury, Pascal Huot, Yves Laberge, Mathieu Laflamme, René Laliberté, Robert Larin, Jacques Mathieu, Serge Pallascio, Karine Pépin, Denis Racine, Jacques Saint-Pierre, Isabelle Tanguay, Joëlle Thérien, John Willis.

Graphisme : Michaud design

Impression : Imprimeries Transcontinental S.E.N.C.

CAP-AUX-DIAMANTS remercie l'Université Laval, la Ville de Québec, le Séminaire de Québec, le Conseil des arts et des lettres du Québec, pour leur soutien financier et matériel.

Nous remercions l'aide financière du gouvernement du Canada, par l'entremise du programme Aide à l'éditeur de Patrimoine canadien.

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec et Bibliothèque et Archives Canada, ISSN 0829-7983/ISBN 978-2-924353-15-8 (PDF). Toute reproduction ou adaptation interdites sans autorisation. Envoi de publication. N° de la convention 1372165. Port payé à Québec.

Date de parution : juin 2016.

Indexé dans *Repère*, *Hiscabec*, *Journal of American History*, *Études canadiennes*, *Érudition*.

La revue CAP-AUX-DIAMANTS est membre de la Société de développement des éditeurs de périodiques culturels québécois (SODEP) www.sodep.qc.ca.

Les opinions émises dans les articles publiés dans ce numéro n'engagent que les auteurs et non le comité de rédaction.

Ce dernier est responsable des titres, intertitres, textes de présentation, encadrés, notes, illustrations et légendes.

Correspondance :

CAP-AUX-DIAMANTS

C.P. 26, Haute-Ville,

Québec (Québec) G1R 4M8

Administration : 418 656-5040

Publicité : 418 656-5040

Courriel : revue.cap-aux-diamants@hst.ulaval.ca

Site Internet : www.capauxdiamants.org

Distribution : LMPI (informations : 1 800 463-3246).

Abonnements : 1 an (35 \$), 2 ans (60 \$), 1 an (45 \$) institution, 2 ans (80 \$) institution, 1 an (60 \$US) États-Unis, 1 an (80 \$CAN) étranger.

Conseil des arts
et des lettres
Québec



Patrimoine
canadien Canadian
Heritage

VILLE DE
QUÉBEC

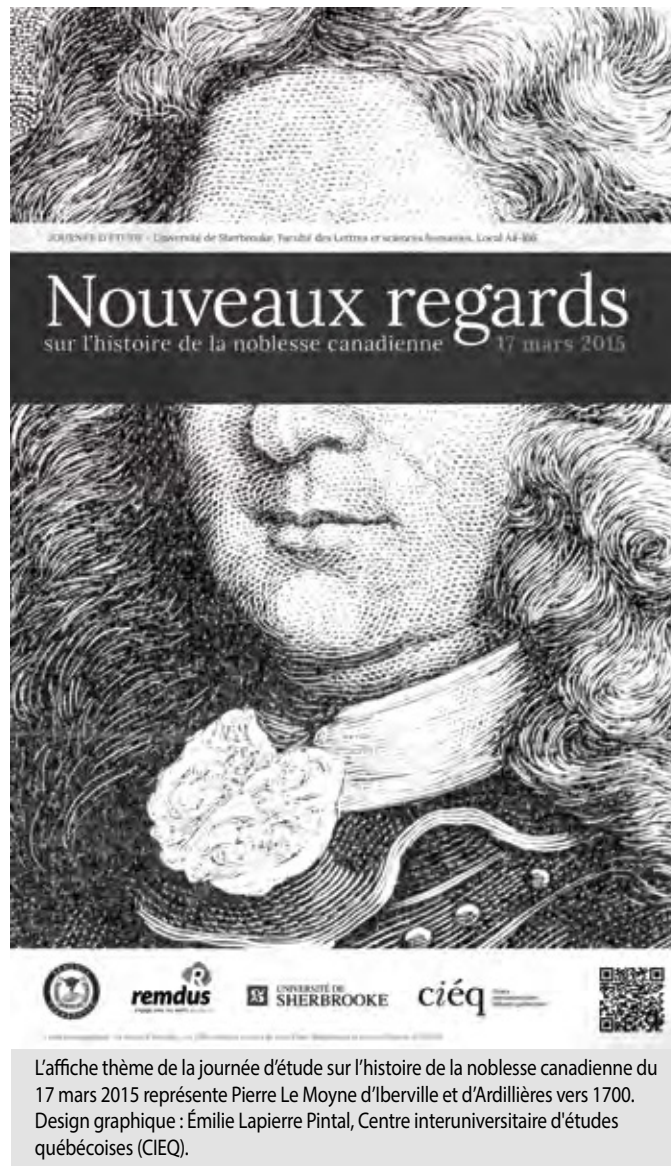
Nouveaux regards sur la noblesse canadienne

Lorsqu'on songe à la noblesse, cela évoque chez nous le Régime français alors qu'un groupe d'individus trônait au sommet de l'ordre social. Mais la noblesse a traversé la frontière temporelle de l'Ancien Régime et a perduré bien au-delà, malgré son lent déclin. De la Nouvelle-France au début du XX^e siècle, en passant par la Conquête, les collaborateurs de ce numéro sur la noblesse proposent d'explorer les caractéristiques distinctives de ce groupe en suivant comment il s'est adapté aux divers changements sociaux traversés. Depuis 1990, les historiens ont revisité la recherche sur la noblesse coloniale d'Amérique du Nord, en particulier depuis les travaux novateurs de Lorraine Gadoury en 1992 ou ceux plus récents de Sophie Imbeault en 2004. L'incontournable *Dictionnaire généalogique de la noblesse de la Nouvelle-France*, revu et corrigé en 2015 et fruit du travail du généalogiste Yves Drolet, ouvre la voie à de nombreuses recherches. Plusieurs facettes de l'histoire des nobles du Canada restent en effet à étudier, avant et après la Conquête. Les recherches que mènent actuellement le professeur Benoît Gre-

nier sur la mémoire seigneuriale, dont la noblesse est une composante non exclusive mais centrale, permettront bientôt de comprendre les persistances de l'identité nobiliaire dans le Québec et le Canada des XX^e et XXI^e siècles.

des familles nobles [...] je vous les ferai voir continuellement mêlées aux événements de notre vie nationale jusqu'en ces dernières années ».

Karine Pépin



Pour dresser un bilan des études sur la noblesse et des perspectives d'avenir, une journée d'étude intitulée « Nouveaux regards sur l'histoire de la noblesse canadienne » s'est tenue le 17 mars 2015 à l'Université de Sherbrooke. En présence de l'historien français François-Joseph Ruggiu, éminent spécialiste du second ordre de la hiérarchie sociale d'Ancien Régime, des historiens chevronnés et des chercheurs en émergence ont présenté le fruit de leurs recherches dont nous proposons ici un panorama. De la Nouvelle-France jusqu'au XX^e siècle, Isabelle Tanguay, Lorraine Gadoury, Karine Pépin, Robert Larin, Joëlle Thérien et Yves Drolet vous feront redécouvrir la noblesse canadienne et exploreront ses transformations sur le long terme. Pour vous mettre en appétit, citons le premier ministre Louis-Alexandre Taschereau qui, en 1930 dans *La Revue moderne*, témoigne de la mémoire nobiliaire bien vivante au XX^e siècle : « Si vous doutez de la survivance

« POUR LE SOUTIEN DU ROY »

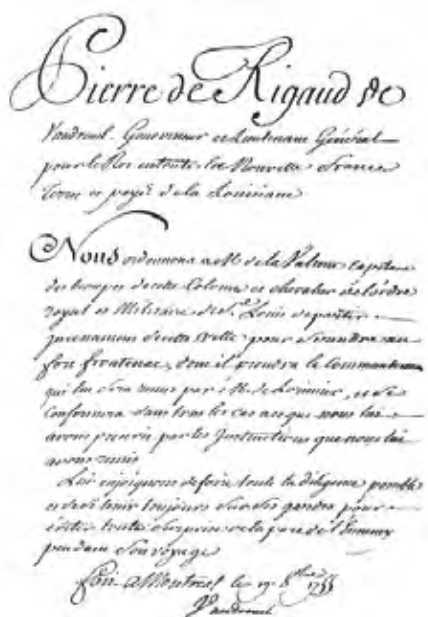
STATUTS DE LA NOBLESSE EN NOUVELLE-FRANCE AUX XVII^E ET XVIII^E SIÈCLES

par Isabelle Tanguay

En 1667, Jean Talon prie le roi d'augmenter le nombre de nobles dans la colonie, car « ce petit corps est trop peu considérable pour bien soutenir, ainsy qu'il est naturellement obligé, l'autorité du Roy et ses Intérêts sur toutes choses ». Traditionnellement, la noblesse française, en échange des privilèges liés à sa condition, se devait de servir le roi sous la forme d'une fonction administrative ou militaire. Mais qu'en est-il de l'autre côté de l'Atlantique? Pour constater les particularités de l'expérience coloniale, nous avons scruté la vie socioprofessionnelle d'environ 1 000 nobles canadiens.

LA PRÉDOMINANCE DU MÉTIER DES ARMES

La prédominance du métier des armes est écrasante : 60 % des nobles canadiens ont été officiers militaires alors qu'en France, cette proportion varie entre 6 et 30 % selon les régions et les périodes. La précarité de la colonie face aux attaques iroquoises puis anglaises peut expliquer cette proportion élevée, car elle donne aux institutions militaires une importance et un prestige accrus qui attirent l'élite coloniale. La noblesse a d'ailleurs profité d'une canadianisation rapide des charges d'officier militaire qui s'explique, entre autres, par le désir de la métropole de fournir quelques débouchés à ce groupe dont les demandes d'aide financière sont particulièrement nombreuses dans la correspondance officielle. Contrairement à la mère patrie, les charges d'officier dans la colonie ne sont



Ordre militaire signé par le gouverneur général Pierre Rigaud de Vaudreuil (1755). Les deux officiers dont il est question dans ce document sont Pierre Margane des Forêts de Lavaltrie (1678-1765) et Claude-Nicolas de Lorimier de la Rivière (1705-1770), deux nobles canadiens. (Source : Passerelle pour l'histoire militaire canadienne : http://www.cmhg.gc.ca/cmh/image-161-fra.asp?page_id=204).

pas vénales, ce qui contribue d'autant à leur grande popularité. Les officiers sont nommés par le ministre de la Marine à la suite des recommandations des autorités coloniales, ce qui favorise le patronage. Les demandes d'une commission au sein de l'armée de la part des pères de familles nobles pour leur fils sont d'ailleurs aussi très abondantes dans la correspondance officielle. Un exemple frappant de succession de père en fils est celui de Pierre de Rigaud de Vaudreuil de Cavagnial qui reçoit une commission d'enseigne à l'âge de dix ans. Nul doute

que l'influence de son père, alors gouverneur de la Nouvelle-France, y soit pour quelque chose dans cette nomination disons hâtive.

Même si elle demeure toujours très élevée, l'importance de la carrière militaire fluctue durant la période étudiée. Les nobles nés après 1665 sont 70 % à investir les rangs de l'armée pour défendre la colonie française, mais ce taux chute de moitié pour les individus nés après 1744, c'est-à-dire ceux dont la vie professionnelle se déroule sous le Régime britannique. Pour ces nobles d'origine française, une carrière au sein de l'armée britannique est souvent hasardeuse. Parmi les problèmes rencontrés, il y a la difficulté accrue d'accéder à un patronage efficace alors que les charges influentes sont maintenant détenues par des Britanniques, la discrimination due à la différence de religion et le manque de ressources financières, les commissions n'étant maintenant plus gratuites sous le Régime britannique.

L'ADMINISTRATION COLONIALE, UN AUTRE MOYEN DE SOUTENIR LE ROI

La seconde voie privilégiée par la noblesse française pour servir le roi est l'administration. Au Canada, seulement une cinquantaine de nobles ont pratiqué comme occupation professionnelle principale une activité liée à l'administration coloniale, ce qui représente 6 % de tous les nobles canadiens. L'accessibilité restreinte aux fonctions administratives dans la colonie explique en grande

partie cette faible proportion. D'ailleurs, parmi les quelques nobles ayant exercé une charge administrative, plusieurs sont des Français immigrés dans la colonie, principalement au XVII^e siècle. Ils arrivent en tant que commis, secrétaire ou commissaire. Ils fondent une famille, mais bien peu de leurs enfants suivront leurs traces. Sans réelle surprise, ceux-ci se dirigent plutôt vers la carrière des armes. Quant à ceux exerçant sous le Régime britannique, ils sont légèrement plus nombreux à opter pour des carrières administratives. Ils agissent comme intermédiaires entre l'administration britannique et les habitants en devenant juges, traducteurs ou secrétaires.

LA VIE CLÉRICALE : UN CHOIX FÉMININ

Certains nobles préféreront au service du roi celui de Dieu. Environ 5 % des hommes nobles de la colonie choisissent la vie cléricale. Cette proportion peut sembler faible, mais elle est en fait plus élevée que celle de l'ensemble de la population masculine à choisir cette voie. Ces faibles taux s'expliquent par le fait que trois des quatre communautés religieuses masculines présentes au Canada recrutent essentiellement en France. Seuls les Récollets et le clergé séculier ouvrent leurs portes aux Canadiens.

Chez les femmes nobles, la situation est complètement différente : les communautés religieuses féminines sont plus nombreuses et leur ouverture envers les Canadiennes beaucoup plus grande. Encouragées par cette canadianisation rapide, elles sont quatre fois plus nombreuses que les hommes à choisir cette voie mais, contrairement aux hommes, cette moyenne varie grandement au cours de la période étudiée. Alors que 28 % des femmes nobles nées au XVII^e siècle sont devenues religieuses, seulement 6 % de celles vivant sous le Régime britannique ont fait le même choix. La Conquête et les problèmes qu'elle pose à la vie cléricale catho-

lique peuvent expliquer en partie cette chute, mais d'autres facteurs, comme une baisse de la ferveur religieuse et une diminution de la pression sociale faite sur les femmes célibataires, peuvent être évoqués, car si 91 % des femmes célibataires nobles du XVII^e siècle deviennent religieuses, cette proportion n'est plus que de 24% chez celles nées après 1744. Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, celles qui désirent demeurer célibataires ne doivent plus nécessairement se diriger vers la vie religieuse.

Par ailleurs, notons que les vocations religieuses sont particulièrement concentrées dans certaines cellules familiales. Dans le cas des familles nobles, il peut s'agir en fait d'une stratégie visant à protéger le patrimoine familial du démembrement. Cette stratégie pourrait expliquer que cinq des six filles de Pierre Boucher de Boucherville, seigneur principal de Boucherville, fassent leur entrée, au début du XVIII^e siècle, dans les différentes communautés religieuses de la colonie.

LA SEIGNEURIE COMME SOURCE DE REVENUS SUPPLÉMENTAIRES

Noblesse et patrimoine foncier sont intimement liés en France. Encore une fois, la situation est tout autre dans la colonie. Moins de la moitié des nobles canadiens sont propriétaires d'une seigneurie et parmi eux, rares sont les individus pouvant s'en contenter pour subvenir à leurs besoins financiers. Sans investissement, une seigneurie rapporte très peu sous le Régime français à cause de l'effet conjugué de la faiblesse du peuplement et du marché. C'est pourquoi une très faible proportion de nobles, seulement 8 %, sont seigneurs comme occupation principale.

Pourquoi devenir seigneur alors si la seigneurie canadienne rapporte peu? La majorité des familles ont obtenu gratuitement leur fief durant le XVII^e siècle alors que l'État croyait favoriser le peuplement de la colonie et faciliter son administration en distribuant géné-



Croix de Saint-Louis (1693-1715). Cette décoration, créée en 1693 par Louis XIV, est une récompense très prestigieuse destinée aux officiers militaires. Plus d'une centaine d'officiers canadiens en seront décorés. (Source : <http://www.psbenlyonnais.fr/les-ordres-de-chevalerie/>).

reusement ces terres à l'élite installée au pays. Plusieurs seigneuries sont demeurées vierges pendant plusieurs décennies et ce n'est qu'en 1741, après de vaines menaces, que les autorités coloniales réunissent au domaine de la couronne une quinzaine de seigneuries encore inexploitées. Le laxisme des autorités a encouragé plusieurs seigneurs à jouer un rôle passif : la seigneurie n'est pas développée et ne rapporte pas, mais comme elle n'engendre aucune dépense, pourquoi ne pas la conserver? On pourra toujours la vendre au besoin.

Cette conjoncture particulière aux premières décennies de la colonie explique que 75 % des premiers nobles canadiens soient propriétaires d'une seigneurie. Toutefois, cette proportion diminue ensuite constamment pour ne représenter que 38 % des individus nés après 1744. La Coutume de Paris pourrait expliquer cette diminution de la vocation seigneuriale : lors de successions nobles, l'aîné obtient la moitié du fief. Dans bien des cas, les cohéritiers préfèrent vendre leur part de la seigneurie pour se consacrer à d'autres activités. La proportion de nobles sans seigneurie augmente ainsi à chaque génération.



Portrait de Pierre de Rigaud de Vaudreuil de Cavagnial (1698-1778), marquis de Vaudreuil, qui reçoit une commission d'enseigne à l'âge de dix ans sous recommandation de son père, Philippe Rigaud de Vaudreuil (1650-1725), marquis de Vaudreuil, qui est à ce moment gouverneur de la Nouvelle-France. (Source : Bibliothèque et Archives Canada : <http://data2.archives.ca/ap/c/c147536k-v6.jpg>).

LE COMMERCE : UNE ACTIVITÉ NOBLE?

Si en France, conjuguer noblesse et commerce est très mal vu, la situation est différente au Canada : depuis 1685, il est possible pour les nobles canadiens de pratiquer le commerce sans déroger à leur condition nobiliaire. Sur toute la période étudiée, c'est environ 8 % d'entre eux dont l'activité professionnelle principale était le commerce, une proportion huit fois plus élevée qu'en France. En incluant les individus qui ont pratiqué le commerce comme activité secondaire, le taux augmente à 25 %, mais cette donnée est certainement conservatrice, car les traces de pratiques commerciales ne sont pas toujours faciles à repérer chez des gens qui ne s'en vantaient pas nécessairement. Par exemple, Paul-Joseph d'Ailleboust de Coulonge et son frère Antoine se sont toujours présentés comme écuyers, sans autre statut socioprofessionnel, mais ils ont pourtant été accusés d'avoir fait « la traite avec les sauvages » en 1724. Les nobles canadiens sont impliqués,

entre autres, dans le commerce maritime, dans les pêcheries et dans certaines entreprises de moindre envergure comme des brasseries, des tanneries ou des scieries. Mais la traite des fourrures est sans aucun doute l'activité la plus prisée. C'est en fait plus d'une centaine d'officiers nobles qui ont participé plus ou moins activement à ce commerce alors qu'ils sont en poste dans l'Ouest. D'autres, sans être officier militaire, profiteront de leurs liens matrimoniaux pour participer à cette activité. C'est le cas de Louis-César Dagneau Douville de Quindre et de son cousin Claude Marin de la Perrière, deux nobles qui commercent activement au poste de Saint-Joseph dont le commandant est Nicolas-Antoine Coulon du Villiers, beau-frère de Marin de la Perrière. Comme les pays d'en haut sont à la fois une zone militaire et une région commerciale, milieux militaires et intérêts commerciaux s'y entremêlent de diverses façons.

La Conquête met un frein à l'implication des nobles dans le commerce colonial. Le manque de capitaux, la mainmise des marchands britanniques sur le nouveau marché colonial, la perte des postes de commandement dans l'Ouest et du réseau commercial établi avec la France et ses colonies expliquent cette situation. Pour subvenir à ses besoins, la noblesse canadienne a dû composer avec un contexte colonial particulier. Le portrait des statuts socioprofessionnels de ces individus est complètement différent de celui de la noblesse française à la même époque : le métier des armes est, de loin, la voie privilégiée. L'administration coloniale lui ouvre peu ses portes et le commerce tout comme les seigneuries représentent une occasion pour plusieurs de renflouer les coffres, mais sont rarement des occupations pratiquées seules. S'il demeure relativement le même durant tout le Régime français, ce portrait se modifie sensiblement dans les dernières décennies du XVIII^e siècle. Le commerce et la vie militaire sont nettement moins prisés tandis que les carrières administratives sont plus populaires. Divers facteurs



Portrait de René-Ovide Hertel de Rouville (1720-1792), un des rares nobles né de ce côté de l'Atlantique qui a fait carrière dans l'administration coloniale. Il a été lieutenant général civil et criminel sous le Régime français, puis grand voyer et juge de la Cour des plaids communs sous le Régime britannique. (Source : archives de la Ville de Montréal).

peuvent expliquer ces changements, mais la Conquête et les difficultés qu'elle pose à ces individus dont le statut est si intimement lié au pouvoir est sans nul doute le plus important.

Isabelle Tanguay est professeure d'histoire au Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu.

Pour en savoir plus :

Micheline D'Allaire. *Les dots des religieuses au Canada français, 1639-1800. Étude économique et sociale*. Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 1986, 244 p.

Jean-Claude Dubé. *Les intendants de la Nouvelle-France*. Montréal, Fides, 1984, 327 p.

Benoît Grenier. *Seigneurs campagnards de la Nouvelle France : présence seigneuriale et sociabilité rurale dans la vallée du Saint-Laurent à l'époque préindustrielle*. Rennes, PUR, 2007, 409 p.

Roch Legault. *Une élite en déroute : les militaires canadiens après la Conquête*. Outremont, Athéna éditions, 2002, 202 p.

Louis Pelletier. *Le clergé en Nouvelle-France. Étude démographique et répertoire biographique*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1993, 324 p.

L'IMPACT DE LA CONQUÊTE SUR LA NOBLESSE DANS LA VALLÉE DU SAINT-LAURENT

par Lorraine Gadoury

Quel sujet excitant que la noblesse! Contrairement à la France, où subsistent des relents de l'ancienne aristocratie, le Québec actuel ne conserve que peu de traces de cette élite qui a fait partie de la société de la Nouvelle-France dès les premières heures de sa création. La raison en est peut-être que le changement de régime dû à la Conquête a provoqué le départ et l'extinction de la plupart des grandes familles nobles. Que reste-t-il maintenant des Legardeur de Repentigny, Tardieu de Lanaudière, d'Ailleboust de Coulonges, Robineau de Bécancour ou Chartier de Lotbinière sinon des noms de lieux qui parsèment le territoire? C'est afin de mesurer très concrètement l'impact de la Conquête sur la noblesse canadienne que j'ai décidé de compter tous les nobles présents dans la vallée du Saint-Laurent le 28 mai 1754, date qui marque le début des combats liés à la guerre de Sept Ans en Amérique, ainsi que le 22 juin 1774, date de la sanction de l'Acte de Québec. Pour constituer cette liste, j'ai identifié pour chacune des deux dates retenues les descendants de tous les nobles identifiés dans mon livre *La noblesse de Nouvelle-France. Familles et alliances* (Hur-



Luc de La Corne, né en 1711 à Contrecoeur, fut officier militaire et commerçant. Il s'embarque avec plusieurs membres de sa famille pour retourner en France en 1761. Malheureusement, le navire l'*Auguste* fait naufrage et il est l'un des seuls rescapés. Il retourne alors à Québec où il continue sa carrière sous le nouveau gouvernement britannique. Il n'a pas laissé de descendants portant son nom. (Peinture miniature, peintre anonyme, 1750-1761; Musée McCord, M22334).

tubise HMH, 1992) comme membres fondateurs de la noblesse canadienne, avec quelques ajouts, soit 11 anoblis et 174 immigrants. J'ai ajouté à ce calcul les descendants des nobles que j'avais

qualifié d'agréés (lorsque le fondateur de la lignée n'était pas noble, mais que les descendants avaient pris place au sein du groupe), ainsi que ceux sans fonctions de pouvoir, soit 31 familles. Ont également été inclus dans le groupe les épouses roturières des nobles si elles étaient mariées ou veuves en 1754 ou 1774 de même que les filles nobles, même après leur mariage à des roturiers. De cette façon, il m'a semblé que je pouvais décrire un groupe élargi d'individus qui étaient considérés comme faisant partie de l'élite coloniale.

Qu'en est-il du nombre total des nobles présents au Canada avant et après la Conquête? Au 28 mai 1754, la noblesse compte 1 155 personnes; le 22 juin 1774, le groupe n'en compte plus que 844. Dans son ensemble, le nombre de nobles canadiens a donc diminué de 27 % entre ces deux dates. Sans pouvoir dire que la majorité des nobles ont quitté le Canada, le déclin du groupe est tout de même important puisque la noblesse a perdu de son importance numérique au sein d'une population qui, elle, s'est accrue pendant ces vingt années. À l'intérieur de ce déclin global de la noblesse canadienne, on peut également remarquer que 41 familles, sur les 138 qui étaient présentes dans la colonie en 1754, ne le sont plus en

1774. Plusieurs familles installées dans la colonie depuis le XVII^e siècle sont donc désormais éteintes au Canada, comme les Dazemard de Lusignan, Joybert de Soulanges, Leneuf, Péan de Livaudière, Rigaud de Vaudreuil ou Ruette d'Auteuil.

Le déclin de la noblesse canadienne entre 1754 et 1774 est dû à plusieurs facteurs. Tout d'abord, beaucoup d'hommes nobles servaient dans les troupes en tant qu'officiers militaires et sont décédés durant les combats de la guerre entre 1754 à 1760 :

29 nobles sont morts de cette façon. La plus importante saignée, cependant, provient des départs reliés au changement de régime et de métropole : 220 membres de la noblesse canadienne qui étaient présents dans la colonie en 1754 ont choisi de partir pour la France (130 hommes et 90 femmes). Plusieurs y sont restés jusqu'à leur décès, par exemple à Loches, Tours, Blois, Paris, Rochefort ou Bourges, villes où on dénombre une cinquantaine de décès de nobles canadiens. D'autres hommes sont allés poursuivre leur carrière militaire dans les colonies françaises de Saint-Domingue, de la Guadeloupe et de la Martinique, de la Guyane, de l'île Maurice, de Gorée en Afrique ou même à Pondichéry aux Indes en amenant avec eux toute leur famille. On peut ajouter à ce nombre les nobles qui voulaient retourner en France, mais qui sont décédés dans le naufrage du navire *Auguste*, le 16 novembre 1761, soit 28 personnes de notre groupe. Quelques familles ont été particulièrement décimées par ce désastre, comme les familles de Jordy de Villebon, Leber et La Corne Saint-Luc. Au total, ce sont 277 membres de familles nobles canadiennes qui sont décédés ou partis du Canada en raison des événements liés à

la guerre et à la Conquête britannique. Ce nombre représente près du quart des 1 155 nobles présents au Canada en 1754.

Au-delà de ces résultats globaux, il m'a semblé important d'aller plus loin dans l'analyse. En effet, le survol des nobles présents au Canada en 1754 et 1774 a



Charles Quinson de Saint-Ours est né à Montréal en 1760 et épouse Marie Anne McKay en 1785. Sa femme meurt l'année suivante; pour sa part, il serait décédé en 1818 aux Antilles. Son frère Charles fut militaire dans l'armée britannique et fit construire un manoir dans sa seigneurie de Saint-Ours. La famille s'éteint rapidement au Québec. (Peinture miniature, peintre anonyme, 1775-1800; Musée McCord, M966.70.2).

permis d'observer des nuances importantes entre les familles, certaines possédant des caractéristiques élitaires très marquées alors que d'autres se confondaient presque avec les cultivateurs. J'ai donc décidé de broser un tableau de la hiérarchie interne du groupe. Pour ce

faire, je me suis d'abord concentrée sur les nobles identifiés en 1754, avant la guerre et les bouleversements sociaux causés par le changement de régime. Sept critères ont été utilisés pour parvenir à cette hiérarchie et classer chacune des 138 familles. Ce sont les registres paroissiaux qui ont surtout servi à répondre aux différentes questions : quelle est la profession des hommes; est-ce qu'ils portent le titre d'écuyer; qui sont les parrains et marraines des enfants; la famille habite-t-elle à la ville ou à la campagne; qui sont les conjoints; y a-t-il des religieux/ses ou des célibataires; retrouve-t-on des preuves officielles de noblesse?

À la suite de l'application de ces critères aux 138 familles nobles identifiées en 1754, j'ai pu diviser la noblesse canadienne en trois sous-groupes; les familles les plus élevées dans la hiérarchie coloniale, au nombre de 56; celles qui forment le centre du groupe, au nombre de 68; et enfin celles qui sont situées au bas de la hiérarchie interne de la noblesse canadienne, au nombre de 14. Si on analyse le nombre total d'individus de chacun de ces trois sous-groupes en 1754 et 1774, les résultats sont frappants. Entre ces deux dates, le nombre de nobles du sous-groupe le plus élevé dans la hiérarchie a diminué de 55 % et celui du sous-groupe le moins élevé a augmenté de 40 %! L'écart entre les sous-groupes identifiés est donc majeur; cette différence se révèle également si l'on se penche sur les départs et les décès reliés spécifiquement à la Conquête. L'impact pour le sous-groupe plus élevé est de 35 % alors que pour le sous-groupe moins élevé, il n'est que de 1 %. Il est donc clair que tous les nobles n'ont pas été touchés de la même manière par cet événement.

Après avoir décrit la noblesse à la fin de la Nouvelle-France et présenté quelques-uns des effets de la Conquête sur le groupe, j'ai tenté de mieux décrire les nobles présents dans la vallée du Saint-Laurent en 1774. Une première caractéristique très significative est le fait que le groupe, dont le nombre a considérablement baissé par rapport à 1754, continue de se réduire. En effet, 56 des 97 familles présentes en 1774 sont en voie d'extinction puisque les quelques membres qu'elles comptent sont les derniers représentants de la famille au Canada. Ces familles vont, soit se continuer ailleurs, en France ou dans d'autres colonies françaises, soit s'éteindre purement et simplement. L'observation des 97 familles nobles en 1774 permet de constater que quelques familles ont amélioré leur position sociale par rapport à 1754 alors que d'autres ont vu celle-ci se détériorer. J'ai donc procédé à un nouveau classement en sous-groupes selon trois principaux critères, encore pertinents dans la nouvelle réalité post-Conquête : la profession des hommes; l'utilisation du titre d'écuyer dans les registres paroissiaux; et la situation des conjoints et conjointes, provenant de familles nobles ou roturières. Cet exercice a permis de constater que les familles nobles au sommet de la hiérarchie occupent en 1774 beaucoup moins de place qu'en 1754 : ses membres forment 34 % du groupe contre 45 % en 1754. C'est le sous-groupe situé au bas de la hiérarchie interne de la noblesse qui prend une bien plus grande place en 1774, puisque les individus qui en font partie comptent maintenant pour près de la moitié du groupe (47 %) alors qu'ils n'en formaient que le cinquième en 1754 (21 %). À cause de cette nouvelle répartition des sous-groupes, il est clair que la noblesse canadienne de la fin du XVIII^e siècle occupe une place généralement moins élevée qu'avant au sein de la société coloniale.

Si l'on observe plus en détail la situation de 1774, on constate qu'une par-

tie importante des familles nobles sont clairement intégrées au monde paysan. Les membres de ces familles sont installés à la campagne, marient des filles ou des fils de cultivateurs et se déclarent souvent cultivateurs eux-mêmes. L'intégration de certaines familles nobles au monde paysan est d'ailleurs reconnue dans la liste de nobles dressée par Haldimand en 1778 qui décrit

quelques individus, provenant des familles Chavigny, Couillard, Damours et Morel de La Durantaye, comme paysans ou « presque paysans ». Plusieurs familles faisaient déjà partie du bas de la hiérarchie en 1754 et leur situation est donc restée similaire après la Conquête. Cependant pour d'autres familles, comme les Damours, Gaultier de Varennes et de Jordy, on assiste à



Marie-Anne Hervieux, née en 1750, est la fille d'un négociant montréalais; elle épouse en 1784, à Chambly, Jean Baptiste Melchior Hertel de Rouville. Celui-ci fut juge de paix, homme politique et seigneur de Rouville. Marie-Anne décède en 1819, deux ans après son mari. La seigneurie est léguée à leur fils, Jean Baptiste René, qui perpétue le nom des Hertel. (Peinture par William Berczy, vers 1810; Musée McCord, M966.62.4).



Clément Charles Sabrevois de Bleury est né à Sorel, en 1798. Fils d'un officier militaire, il fut avocat et homme politique. Il épouse en 1823 Elizabeth Alix Rocher, fille d'un marchand. Il décède en 1862 et le nom de Sabrevois semble s'éteindre avec lui. (Peinture par William Raphaël, 1850-1860; Musée McCord, M987.231),

une descente importante dans la hiérarchie sociale.

Quelques familles continuent, comme durant la période de la Nouvelle-France, à détenir des postes de pouvoir et à côtoyer l'administration coloniale, qui est maintenant britannique plutôt que française. Certaines de ces familles faisaient partie du sommet de la hiérarchie et occupaient donc déjà une place de choix dans la société de Nouvelle-France; c'est le cas des familles d'Ailleboust, Chartier de Lotbinière, Chaussegros de Léry et Saint-Ours. Plusieurs autres ont bénéficié d'une amélioration de leur position sociale, comme les familles Aubert de Gaspé, Boucher, Fleury, Godefroy ou de Lorimier. En raison de la difficulté pour les nobles canadiens de s'insérer dans l'armée britannique et de faire une carrière militaire comme sous le Régime français, les professions sont plus diversifiées qu'avant la Conquête. Plusieurs cumulent les fonctions d'officiers de milice, de député dans la Chambre d'assemblée du Bas-Canada, de conseiller au Conseil législatif, de juge de paix ou de grand voyer. D'autres sont établis sur leurs seigneuries et s'occupent à les mettre en valeur,

ce qui était rarement le cas durant la période de la Nouvelle-France.

Notre étude a donc permis de constater la baisse importante du nombre de nobles canadiens due à la Conquête. Cette réduction s'accompagne d'une diminution considérable du nombre de familles nobles présentes au Canada : il ne reste plus, à la fin du XVIII^e siècle, que 41 familles nobles dont la descendance continuera de subsister quelque temps au Canada. Nous avons pu également constater qu'il existait une hiérarchie interne importante au sein du groupe de la noblesse canadienne et que l'impact de la Conquête s'est fait

sentir différemment selon la position des familles. Ainsi, celles qui étaient situées au haut de la hiérarchie coloniale ont été grandement affectées; pour leur part, les familles qui occupaient le bas de l'échelle, habitant à la campagne et plus près du monde paysan, ont subi beaucoup moins de répercussions à la suite du changement de régime. Aujourd'hui, bien peu de Québécois descendent des familles nobles les plus importantes de Nouvelle-France, et combien sont conscients de la gloire de leurs ancêtres?

Lorraine Gadoury est historienne et archiviste à la retraite.



Anne Charlotte Boucher de La Broquerie est née en 1796, à Boucherville. Elle épouse en 1816 Jean Baptiste Hertel de Rouville, politicien, et décède en 1852 à Sorel. La famille Boucher a laissé de nombreux descendants au Québec. (Peinture par Jean-Baptiste Roy-Audy, 1830-1840; Musée McCord, M966.62.6).

CHANGEMENT D'EMPIRE

LES MARIAGES MIXTES DES NOBLES CANADIENNES DURANT LE RÉGIME MILITAIRE (1759-1764)

par Karine Pépin

Décembre 1759. Dans une lettre au grand vicaire Jean-Olivier Briand, l'évêque Henri-Marie Dubreil de Pontbriand évoque l'existence d'alliances mixtes bénies par un ministre protestant, seulement trois mois après la capitulation de Québec. Frances Brooke, épouse du pasteur de la garnison de cette même ville, remarque que les Canadiennes ressentent « un penchant extrême pour les officiers anglais », tel qu'elle le relate en 1769 dans son roman *The History of Emily Montagu*. Dans *Les Anciens Canadiens* de Philippe Aubert de Gaspé, le personnage de la jeune fille noble, Blanche d'Haberville, s'effusque de la demande en mariage du capitaine Archibald Cameron. Il lui apparaît impensable d'épouser un militaire ayant participé à la chute de la Nouvelle-France. D'autres filles nobles font toutefois un choix contraire à celui de mademoiselle d'Haberville dans le contexte trouble du Régime militaire. Rappelons que le 8 septembre 1760, la Nouvelle-France s'incline devant la Grande-Bretagne après six années de conflits armés. En attendant la fin des hostilités en Europe, concrétisée par le traité de Paris du 10 février 1763, un régime militaire britannique est instauré et dure jusqu'au 10 août 1764.

L'historien Michel Brunet affirme qu'après la Conquête : « [u]n esprit de franche collaboration avec les conquérants se manifesta parmi l'élite de la société canadienne. Plusieurs jeunes filles, appartenant aux familles de la classe dirigeante, n'avaient-elles pas

épousé, immédiatement après les capitulations de Québec et de Montréal, des officiers de l'armée victorieuse? » (Brunet, 1966, p. 5) Cette allégation suscite quelques interrogations. Les filles nobles canadiennes ont-elles été si nombreuses à prendre pour époux un conjoint non francophone? Ces derniers sont-ils uniquement des officiers britanniques? Ces unions se sont-elles produites aussi tôt que le laisse entendre Michel Brunet? Et ces alliances sont-elles seulement l'apanage des filles nobles?

UN BREF PORTRAIT DES COUPLES MIXTES : QUI SONT-ILS?

Pour toute la durée du Régime militaire, seulement huit unions interethniques impliquant un membre de la noblesse ont été repérées grâce au *Dictionnaire généalogique de la noblesse de la Nouvelle-France* (Drolet, 2013). Malgré leur faible nombre, il est quand même particulier d'observer la présence de ces alliances contrac-



Portrait de Frances Moore Brooke par Catherine Read, vers 1771, huile sur toile, 72.4 cm par 60 cm. (Source : Wikipedia Commons - image classée dans la catégorie domaine public donc sans restrictions).

La romancière Frances Moore Brooke séjourne dans la colonie de 1763 à 1767. Son époux, le révérend John Brooke, est à ce moment l'aumônier de la garnison de Québec. *The History of Emily Montagu* est considéré comme le premier roman écrit au Canada. On y découvre les impressions de l'auteure sur la société canadienne et ses élites, entre autres.

Gravure du buste du général Thomas Gage, auteur et date inconnus. (Source : Wikipedia Commons - image classée dans la catégorie domaine public donc sans restrictions).

tées à un moment où personne ne sait quel souverain régnera sur la colonie. Les alliances mixtes du Régime militaire concernent uniquement les filles nobles et ont toutes été célébrées devant un ministre protestant. En raison de la présence militaire dans la colonie, il est peu

surprenant que les conjoints non francophones soient en majorité des officiers de l'armée britannique. Plus précisément, trois d'entre eux sont capitaines, trois sont lieutenants et un est major. Néanmoins, on compte aussi un négociant parmi ces conjoints. Achlem-Rickaby Bondfield semble en effet spécialisé dans les affaires navales.

La première union officielle recensée est celle de Marie-Anne Picoté de Belestre, qui s'unit au capitaine John Warton vers la fin de 1761 ou au début de 1762. Un mariage secret catholique est aussi célébré en 1761 entre Louise-Marguerite Herbin de Bricour et le lieutenant Samuel MacKay. Il sera toutefois officialisé lors d'un mariage public anglican en 1763. Même si ces alliances se produisent tôt, elles n'ont pas été contractées tout de suite après les capitulations comme le prétend Michel Brunet, du moins au sein de la noblesse. Cela reste à étudier pour les autres groupes sociaux.

Les unions mixtes ont lieu au sein de familles spécifiques. Plus précisément, dans la fratrie des Martel de Brouague,

on en compte trois. Deux mariages interethniques ont été célébrés durant le Régime militaire chez les Picoté de Belestre. Des années plus tard, en 1791, leur demi-sœur Marie-Anne-Angélique s'unira à l'Écossais Angus MacDonell. Dans la famille de La Corne Saint-Luc, on compte deux mariages mixtes, dont un a eu lieu durant le Régime militaire. Le deuxième a été contracté plus tardivement, en 1794, et concerne la fille issue du troisième mariage de Luc de La Corne Saint-Luc : Marie-Marguerite. Du côté du conjoint « étranger », les frères Francis et Samuel MacKay ont respectivement épousé Marie-Anne Le Marchand de Lignery et Louise-Marguerite Herbin de Bricour. Outre ces liens de parenté, ces mariages ont été célébrés dans un contexte de bouleversements familiaux et démographiques.

À LA SOURCE DE TENSIONS FAMILIALES

Pour le groupe nobiliaire canadien, l'après-Conquête est effectivement une

Tableau récapitulatif des unions mixtes du Régime militaire

Nom de l'épouse	Nom de l'époux	Date et lieu du mariage
Marie-Anne Picoté de Belestre	John Warton	À la fin de 1761 et avant le 17 février 1762 Montréal
Madeleine-Françoise Martel de Brouague	Achlem-Rickaby Bondfield	4 mai 1762 Québec
Marie-Anne Le Marchand de Lignery	Francis MacKay	5 janvier 1763 Montréal
Louise-Marguerite Herbin de Bricour	Samuel MacKay	7 août 1763 (mariage clandestin en 1761) Montréal
Marie-Anne de La Corne de Saint-Luc	John Campbell	1763 Montréal
Marie-Angélique Martel de Brouague	William Johnstone	Vers 1763 Québec
Marie-Josèphe Picoté de Belestre	William Evans	Vers 1763 Montréal
Charlotte Martel de Brouague	James Hughes	Vers 1764 Québec



Portrait de Luc de La Corne de Saint-Luc. Peinture, Saint-Luc de La Corne, Henry Richard S. Bennett, huile sur toile, 30,8 x 26 cm. (Source : Wikipedia Commons - image classée dans la catégorie domaine public donc sans restrictions).
Luc de La Corne de Saint-Luc, l'un des rares survivants du naufrage de l'*Auguste*, est le père de Marie-Anne, qui épouse John Campbell en 1763. Il est aussi le père de Marie-Marguerite, issue de son troisième mariage avec Marie-Marguerite Boucher de Boucherville. Sa fille Marie-Marguerite s'unira elle aussi à un individu non francophone en 1794.

période d'incertitude. Beaucoup d'allers et de retours entre la colonie et son ancienne métropole ont cours durant les années qui suivent la capitulation de la Nouvelle-France. La grande majorité des conjoints nobles ont au moins un membre de leur famille immédiate ou élargie ayant émigré, peu importe qu'ils soient revenus ou non par la suite. Ce type d'alliance s'est donc produit alors que les familles sont fragilisées. Par exemple, la famille de Marie-Anne de La Corne Saint-Luc a été particulièrement affectée par les décès liés au naufrage de l'*Auguste*. Son père, Luc, fait partie des rares survivants (Saint-Pierre, 2013). Les unions mixtes survenues durant le Régime militaire ont pour la plupart été contractées alors que le père respectif n'a pas été en mesure de donner son accord. Dans quelques cas, la mère, demeurée dans la colonie, a pu consentir au mariage. François-Marie Le Marchand de Lignery est décédé au moment du mariage de sa fille. Son épouse émigre en France en 1764, soit un an après le mariage de Marie-Anne, qui est la seule des enfants de cette



Thomas Gage est nommé gouverneur militaire de Montréal en septembre 1760. Il occupe ce poste jusqu'en octobre 1763. Il remplaça par la suite Jeffery Amherst en tant que commandant en chef intérimaire de New York.

famille à demeurer dans la colonie. François-Marie Picoté de Belestre et Louis Herbin de Bricour ont été faits prisonniers par l'armée britannique. L'épouse d'Herbin de Bricour reste dans la colonie et y décède en 1800. Comme un seul contrat de mariage a été retrouvé pour les unions mixtes du Régime militaire, on ne peut pas confirmer que ces mères ont donné ou non leur consentement. Il s'agit du contrat entre Achlem-Rickaby Bondfield et Madeleine-Françoise Martel de Brouague. Aucun membre de la famille immédiate ou élargie de l'épouse n'a apposé sa signature au bas du contrat. On insiste plutôt sur « l'agrément de son Excellence le Gouverneur

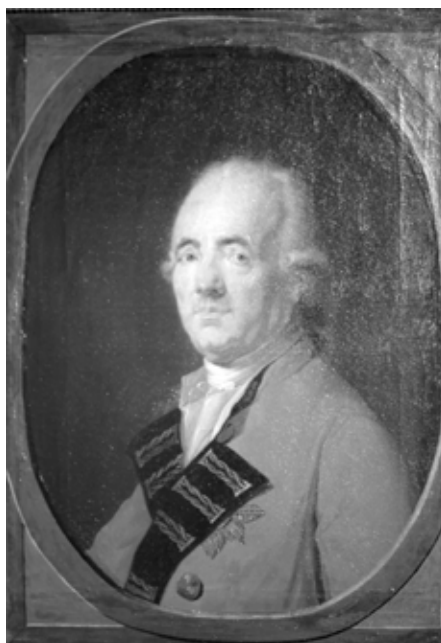
de Québec ». On pourrait penser que ce mariage est en contradiction avec les volontés familiales, mais les parents de l'épouse sont tous deux décédés à ce moment. Néanmoins, compte tenu du faible nombre de personnes présentes lors de la signature de leur contrat de mariage (sept incluant les futurs mariés et le notaire), cette alliance ne semble pas susciter beaucoup d'enthousiasme auprès de la fratrie et de la famille élargie. Cela peut être en partie expliqué parce qu'elle survient alors que le sort de la colonie est incertain.

Sous le Régime militaire, le gouverneur James Murray demande au grand vicaire Jean-Olivier Briand de ne pas célébrer

d'unions entre des militaires britanniques et des Canadiennes. Toutefois, il semble que les autorités s'opposent à ce type d'alliance pour les soldats alors qu'ils n'interviennent pas lorsqu'il s'agit de civils. Cette ligne directrice n'est cependant pas toujours suivie. Marcel Trudel prétend que James Hughes est forcé de quitter les rangs de l'armée britannique pour avoir épousé Charlotte Martel de Brouague vers 1764 (Trudel, 1953, p. 21). Si tel est vraiment le cas, cette mesure a été temporaire puisque dans un acte notarié de 1764, on le dit justement officier et, à partir de 1768, il est majoritairement qualifié de major et de *barrack master*. On peut supposer également que James Murray, gouverneur militaire de Québec à ce moment, n'est probablement pas favorable au mariage du capitaine John Campbell à Marie-Anne de La Corne Saint-Luc. Il considère la famille de cette dernière avec suspicion, tel qu'il l'écrit à William Petty-Fitzmaurice, comte de Shelburne, en 1763 (Saint-Pierre, 2013, p. 217-218). De plus, dans la correspondance de Frederick Haldimand au général Jeffery Amherst, on découvre qu'Haldimand intervient, sans succès, pour empêcher l'alliance du lieutenant Samuel MacKay et de Louise-Marguerite Herbin de Bricour en raison d'un scandale de concubinage. Ce mariage a peut-être été en lui-même un facteur du démantèlement de la famille de l'épouse. Le père, Louis Herbin de Bricour, a été fait prisonnier lors du siège de Québec puis a été conduit en Angleterre en 1760. Sa fille a donné naissance à deux enfants avant son mariage officiel avec Samuel MacKay. Rappelons que le couple était marié clandestinement depuis 1761, mais s'est retrouvé de nouveau devant l'autel en 1763 pour apaiser les mauvaises langues. La décision de Louis Herbin de Bricour d'émigrer définitivement en France a-t-elle un lien avec le comportement de sa fille? Il est bien difficile de connaître les raisons pour lesquelles un individu décide de quitter la colonie et les facteurs peuvent être nombreux.

Quant aux sœurs Marie-Anne et Marie-Josèphe Picoté de Belestre, leur belle-mère Marie-Anne Magnan s'est opposée à leur mariage. Celles-ci ont passé outre son avis et ont profité de l'absence de leur père François-Marie, retenu prisonnier en Europe, pour épouser les capitaines John Warton et William Evans vers 1762 et 1763. Marie-Anne Magnan s'opposait à la reddition de compte demandée par ses gendres protestants. Elle voulait faire invalider ces unions en raison de l'absence de consentement parental au mariage. Le gouverneur militaire de Montréal, Thomas Gage, se range derrière le couple en février 1762. Il renverse ainsi la première sentence rendue dans cette cause par la Chambre des milices. Vers 1763, il octroie également au capitaine Evans la permission d'épouser Marie-Josèphe. Sur le plan juridique, pour qu'un mariage soit consacré, la France exige le consentement parental sous peine d'être privé d'héritage, alors qu'en Angleterre seul celui des futurs époux est nécessaire (Ruggiu, 2007, p. 85). Cette situation ébranle donc les habitudes canadiennes et révèle que les administrateurs militaires se servent des pratiques britanniques pour passer outre à l'autorité parentale et à celle des cours militaires.

On peut donc constater un déséquilibre entre les volontés familiales et individuelles. Ces filles nobles ont fait preuve d'une certaine autonomie en choisissant un conjoint étranger, allant à l'encontre du souhait parental ou même de celui des autorités militaires. Les volontés individuelles dans le choix du conjoint ne sont pas une innovation de la Conquête, mais s'ajoute ici la dimension des différences ethniques et religieuses. La position ambiguë du clergé canadien à l'égard des unions mixtes n'a pas pu être évoquée, mais soulignons que ce type d'union suscite beaucoup d'inquiétudes. En cette période de transition et d'incertitude quant à l'avenir de la colonie, le rôle de l'individu, et plus spécifiquement celui des femmes nobles, se fait remarquer dans la conclusion de ces alliances.



Portrait du général Frederick Haldimand par John Francis Rigaud (1742-1810), XVIII^e siècle, huile sur toile. (Source : Wikipedia Commons - image classée dans la catégorie domaine public donc sans restrictions).

Lorsque Haldimand intervient pour empêcher l'union entre Samuel MacKay et Louise-Marguerite Herbin de Bricour, Frederick Haldimand seconde le gouverneur militaire du district de Montréal, Thomas Gage. En 1762, Haldimand est nommé gouverneur militaire par intérim de Trois-Rivières, en remplacement de Ralph Burton.

Il est par contre impossible de leur prêter des intentions. Pour parvenir à un portrait plus précis, il est nécessaire de mettre en perspective ce phénomène d'alliances interethniques, qui commence à peine à être connu, avec l'ensemble des mariages de la noblesse de la deuxième moitié du XVIII^e siècle. Une chose est certaine, les mariages mixtes du Régime militaire et, à plus grande échelle, ceux des décennies qui suivent, témoignent de la capacité d'adaptation de la noblesse en cette époque d'ajustements.

Karine Pépin est candidate à la maîtrise en histoire à l'Université de Sherbrooke sous la direction de Benoît Grenier. Son mémoire porte sur les mariages mixtes entre la noblesse canadienne et les individus non francophones durant les 40 années qui suivent la Conquête (1760-1800).

Pour en savoir plus :

Philippe Aubert de Gaspé. *Les Anciens Canadiens*. Édition critique par Aurélien Boivin, avec une introduction de Maurice Lemire, avec la collaboration de Jean-Louis Major et Yvan G. Lepage. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2007, 786 p.

Louisa Blair. *Les Anglos. La face cachée de Québec*, tome 1, 1608-1850. Québec, Commission de la capitale nationale et Éditions Sylvain Harvey, 2005, 130 p.

Frances Brooke. *The History of Emily Montague*. London, 1769, I, 38, Letter VI ; cité dans Mason Wade. *L'Encyclopédie du Canada français*, tome 1 (1760-1914), *Les Canadiens français de 1760 à nos jours*. Ottawa, Le Cercle du livre de France, 1963, p. 66.

Michel Brunet. *Les Canadiens et les débuts de la domination britannique, 1760-1791*. Ottawa, Société historique du Canada, 1966, 26 p. (Brochure historique n° 13).

Musées de la civilisation - Québec, Collection du Séminaire de Québec, fonds Viger-Verreault (P32), fonds Verreault 19, n° 36, Québec, contrat de mariage entre Acklam Bondfield et Magdeleine Brouague, 4 mai 1762.

Division de la gestion de documents et des archives, Université de Montréal, Collection Louis-François-George Baby, P0058 A2 12, Note concernant le mariage de Marie-Anne Picoté de Bellestre et John Wharton, Chambre des milices, 9 février 1762

Marjolaine Saint-Pierre. *Lacorne Saint-Luc. L'odyssée d'un noble, 1711-1784*. Québec, Septentrion, 2013, 408 p.

Lettre de Pontbriand à Briand, lettre postérieure de quelques jours au 9 décembre 1759, AAQ, Évêques de Québec, VI, 6 : 4 ; citée dans Marcel Trudel. *Histoire de la Nouvelle-France. Le Régime militaire et la disparition de la Nouvelle-France, 1759-1764*, vol. 10. Montréal, Fides, 1999, p. 14-15.

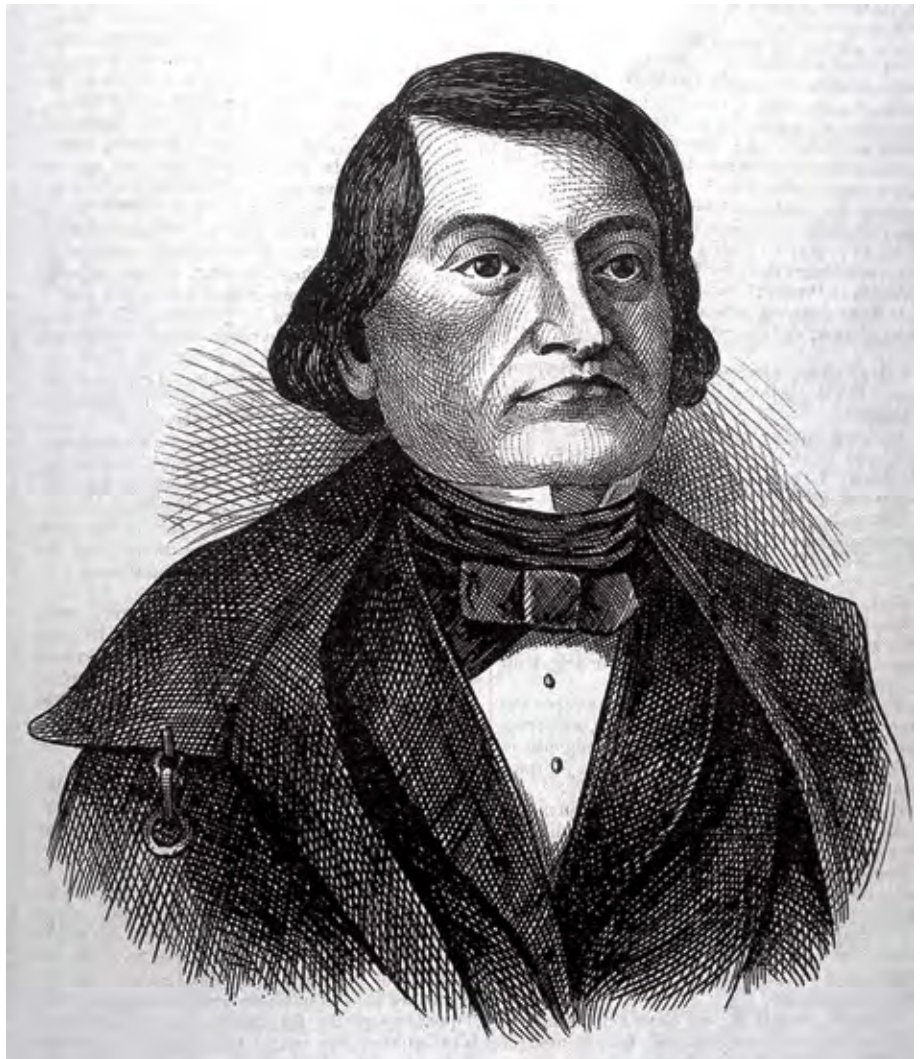
François-Joseph Ruggiu. *L'individu et la famille dans les sociétés urbaines anglaise et française (1720-1780)*. Paris, PUPS, 2007, 541 p.

Marcel Trudel. « Les mariages mixtes sous le régime militaire ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 7, n° 1, 1953, p. 7-31.

LES NOBLES CANADIENS PASSÉS EN FRANCE À LA CONQUÊTE

par Robert Larin

Lord Durham avait jugé en 1839 que les Canadiens français formaient un peuple sans histoire et sans littérature. Choqués, ceux-ci s'étaient aussitôt mis à l'écriture. Déjà en 1837, Michel Bibaud avait fait paraître son *Histoire du Canada sous la domination française*. Il poursuit en 1844 en publiant une *Histoire du Canada et des Canadiens, sous la domination anglaise*. Il y rapportait entre autres que les Français en poste dans la colonie étaient tous passés en France en 1760 et que le traité de Paris avait provoqué l'émigration en 1763 de 1 000 à 1 200 Canadiens de « la classe élevée », perte culturelle et sociale qui, ajoutait-il, « se fit sentir longtemps dans le pays ». Né en 1782, Bibaud n'avait certainement pas eu accès aux sources documentaires à notre disposition aujourd'hui, mais il rapportait un traumatisme social dont ses contemporains avaient été témoins et dont lui-même avait longtemps senti les effets. Après lui, François-Xavier Garneau, en 1945, et d'autres historiens du XIX^e siècle avaient eux aussi fait appel à la mémoire collective pour faire état du départ à la Conquête de pratiquement tous les Canadiens de l'élite sociale. Les historiens du XX^e siècle y ont ensuite trouvé matière à débats. Lionel Groulx évaluait en 1920 le nombre de départs à 2 000 personnes, mais Paul-Émile Renaud le portait à 4 000 en 1928. À l'opposé, Louis-François-Georges Baby affirmait en 1899 que les départs de la Conquête « ne formaient au total qu'un chiffre bien insignifiant ». C'est à peine « 270 départs », selon Claude Bonnault



Michel Bibaud. L'historien Michel Bibaud rapportait, en 1744, que tous les Français avaient quitté le Canada en 1760 et que le traité de Paris avait provoqué le départ, en 1763, de 1 000 à 1 200 Français ou Canadiens. Cette émigration, écrivait-il en 1844, « était d'autant plus à regretter qu'elle avait lieu dans la classe élevée, la seule, à peu d'exceptions près, où il y eut des talents développés et des connaissances acquises. » (Bibliothèque et Archives nationales du Québec / 52327/2070309).

de Méry, en 1924. Pour sa part, l'abbé Azarie Couillard-Després affirmait en 1916 que « notre noblesse [...] n'a pas

quitté la Nouvelle-France lors de la conquête. En général, elle fut toujours digne, vraiment chrétienne, et fidèle à

ses traditions». Oui, bien sûr! Mais retenons tout de même que Bibaud avait parlé de «la classe élevée» alors que l'abbé Couillard-Després parlait maintenant de «notre noblesse».

Parmi les Canadiens passés en France à la Conquête, nous ne disposons pas de critères objectifs permettant de discriminer qui appartenait, ou pas, aux classes socialement dominantes, mais nous sommes toutefois en mesure d'affirmer qu'il s'agissait en grande majorité des «gens ordinaires», souvent les épouses et les enfants nés au Canada des soldats rapatriés à l'issue de la guerre. Il en va tout autrement à l'égard des membres de la noblesse canadienne que l'on peut facilement identifier grâce au travail de Lorraine Gadoury et au précieux *Dictionnaire généalogique de la noblesse de la Nouvelle-France* d'Yves Drolet. On peut maintenant établir que 10 % des 4 000 Canadiens que nous évaluons être passés en France pendant la guerre de Sept Ans et après la Conquête

appartenaient à 121 des familles formant la noblesse canadienne. Précisément 395 Canadiens nobles de naissance sont alors passés en France. Il appert que 86 % de ce flux migratoire était de noblesse militaire, soit 208 officiers et cadets canadiens, 42 épouses de naissance noble (dont 5 veuves), 87 enfants et 4 autres membres de leur famille immédiate. Seulement 54 émigrants nobles n'étaient pas associés au monde militaire. On remarque aussi que 80 % de ces 395 émigrants sont passés en France avant 1764. Seulement 67 nobles, souvent les épouses et les enfants allant retrouver leur mari et leur père, ont émigré après le traité de Paris. On ne comptera à peine que 10 autres départs après 1766.



Le chanoine Lionel Groulx à son bureau à l'hôtel Jean-Bart, à Paris, en 1922. (Archives de l'Université de Montréal).

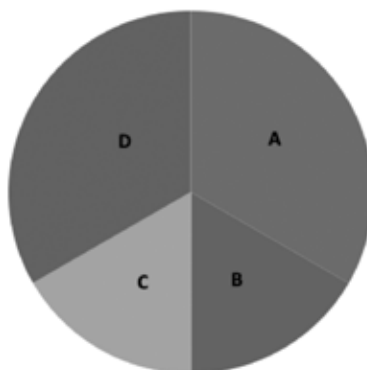
gré avec leur épouse (secteur C) et avec, en moyenne, deux enfants ayant moins de 10 ans en 1760 (secteur D).

De toute évidence, c'est bien parce que la France recrutait ses officiers militaires à l'intérieur de la noblesse que les membres de la noblesse canadienne



L'historien Michel Brunet, 1917-1985. (<http://www.125.umontreal.ca/Pionniers/Brunet.html>)
Lionel Groulx estimait que 2 000 habitants du Canada étaient passés en France en 1760 et 1761, mais qu'il n'y avait pas eu «de décapitation sociale, du moins par l'émigration. Outre ses classes nobles et bourgeoises, proclamait-il, en 1920, il lui reste son clergé». Selon Michel Brunet en 1966, les Anglais «imposèrent aux Canadiens une concurrence que ceux-ci furent incapables de soutenir.»

Composition du groupe des 395 émigrants nobles



- A : Hommes célibataires ou mariés à une femme roturière. Ils sont généralement dans la vingtaine ou la trentaine en 1760.
- B : Hommes mariés à une femme noble. Ils sont en moyenne à la fin de la trentaine en 1760.
- C : Femmes de plus de 18 ans, âge moyen 37 ans en 1760.
- D : Enfants de moins de 18 ans, âge moyen 8 ans de demi en 1760.

Ce graphique généralise les données individuelles des 395 émigrants de la Conquête. Précisons à nouveau que les nobles passés en France à la Conquête étaient des officiers militaires (secteurs A et B). Le groupe le plus nombreux était formé d'hommes célibataires ou mariés à des femmes roturières (secteur A). Les plus âgés avaient près de 40 ans en 1760 et étaient mariés (secteur B). Ils ont émi-

grés en France à la Conquête. Il s'agirait, en somme, beaucoup moins, comme d'aucuns l'ont cru, du départ des classes dominantes que de celui de familles de noblesse militaire lors du rapatriement des troupes françaises à l'issue de la guerre. Parmi tous les officiers canadiens alors passés en France, on n'en trouvera que neuf qui n'appartenaient pas formellement à la noblesse.

Ces officiers roturiers, Jean-Baptiste-Grégoire Martel de Saint-Antoine, par exemple, provenaient de familles de la bourgeoisie marchande ou de l'administration coloniale en processus d'ascension sociale. En destinant un de leurs fils à servir le roi dans le métier des armes, ces familles se rapprochaient de la noblesse et espéraient pouvoir éventuellement s'y agréger.

La moitié des nobles passés en France à la Conquête provenaient de 94 familles patronymiques ayant fourni moins de cinq émigrants chacune. Mais la Conquête a particulièrement affecté, voire complètement décimé, les grandes familles comme les d'Ailleboust, les La Corne, les Boucher de Boucherville et les Hertel qui ont chacune vu partir entre 13 et 17 des leurs. Chez les La Corne, par exemple, le pionnier Jean-Louis de La Corne de Chaptes était arrivé au Canada en 1685 comme sous-lieutenant des troupes de la Marine. Il eut 34 enfants et petits-enfants portant le nom de La Corne dont 14 ont émigré à la Conquête. En tenant compte des

conjointes portant un autre patronyme et des enfants de Marie-Louise-Charlotte et de Marie-Angélique de La Corne, 22 personnes de cette famille sont passées en France à la Conquête. Les La Corne ont ensuite beaucoup souffert sous la Révolution et ne comptent plus aucun descendant en France. Cette famille n'a guère eu plus d'avenir au Canada où elle s'est éteinte avec le décès en 1845 de Marie-Marguerite de La Corne, fille de La Corne Saint-Luc et de Marie-Marguerite Boucher de Boucherville.

Sur 395 nobles canadiens partis à la Conquête, 30 ne sont jamais arrivés en France puisqu'ils sont morts en s'y rendant, dont 27 lors du naufrage de l'*Auguste* en 1761. D'autres ont fait demi-tour et sont revenus au Canada où on constate 3 retours définitifs dès les années 1761-1762, puis 51 en 1763-1766, après la signature du traité de Paris, et finalement 22 autres répartis entre 1768 et 1806. Puisque la plupart de ces nobles avaient été contraints de passer en France avec les troupes, on peut penser que plusieurs n'avaient jamais vraiment eu l'intention d'immigrer là-bas et qu'ils étaient rentrés au Canada dès qu'ils en avaient eu la possibilité.

Certains de ces gentilshommes étaient rapidement revenus au pays après s'être rendu compte qu'ils ne pourraient pas facilement reprendre leur carrière en France. Mais allaient-ils mieux pouvoir le faire au Canada? Seulement le tiers de ces nobles ont pu réussir une belle carrière professionnelle ayant été nommés, après leur retour, juges, surintendants, grands voyers, membres du Conseil législatif, colonels de milice, etc. Mais ils avaient dû auparavant gagner la confiance du gouverneur britannique en offrant leur service comme officiers dans l'expédition levée en 1764 contre les Odawas dirigés par Obwandiyag, en se portant volontaires dans le corps expéditionnaire formé pour soutenir la défense du fort Saint-Jean en 1775, ou en s'illustrant dans la milice active au cours la guerre d'Indépendance des États-Unis.



Louis Le Gardeur de Repentigny, chevalier de Saint-Louis, maréchal, marquis, fils de Jean-Baptiste-René Le Gardeur de Repentigny et de Marie-Catherine Juchereau de Saint-Denis. Né à Montréal en 1721, il passa en France en 1760 avec sa femme, Marie-Madeleine-Régis Chaussegros de Léry, et leur fils Louis Gaspard. Il était gouverneur du Sénégal à son décès, en 1786. (Gravure tirée de l'*Histoire des Canadiens-Français* de Benjamin Sulte).

Toutefois, même si quelques-uns d'entre eux étaient seigneurs, ou avaient servi dans l'un de ces corps expéditionnaires ou comme colonel dans la milice, les deux tiers des nobles n'ont reçu aucune nomination et n'ont exercé aucune charge publique ni fonction prestigieuse après leur retour au Canada. Citons, par exemple, l'ex-enseigne Joachim-Amable-Benoît de Sacquespée de Voipreux qui semble être resté complètement inactif après son retour en 1764. Son acte de mariage, à Kahnawake en 1769, le déclarant sans domicile fixe, il n'a manifestement pas eu au Canada une carrière professionnelle tellement plus reluisante que celle qu'il aurait pu avoir s'il était resté en France.

En définitive, 289 membres de la noblesse canadienne ayant quitté le Canada à la Conquête sont retournés en France et ne sont jamais revenus. Les plus âgés et ceux qui étaient estropiés ou malades chroniques ont été mis à la retraite et les autres ont souvent dû attendre plusieurs mois, sinon quelques années, avant que l'administration française puisse les réaffecter dans un nouvel emploi. Puisque



Portrait de l'abbé Joseph-Marie de La Corne de Chaptes (1714-1779).

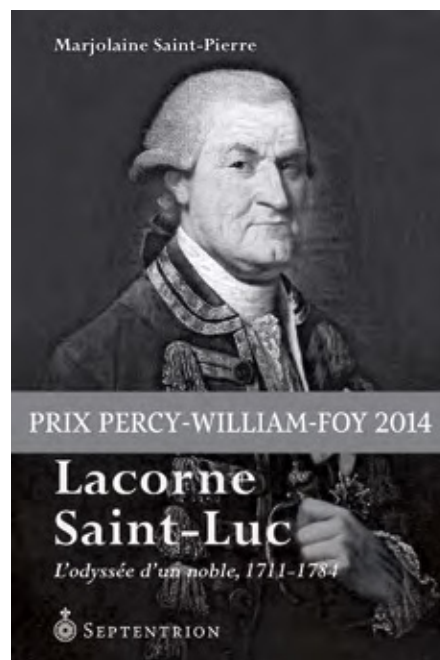
Lionel Groulx estimait que 2 000 habitants du Canada étaient passés en France en 1760 et 1761, mais qu'il n'y avait pas eu « de décapitation sociale, du moins par l'émigration. Outre ses classes nobles et bourgeoises, proclamait-il en 1920, il lui reste son clergé ». Selon Michel Brunet en 1966, les Anglais « imposèrent aux Canadiens une concurrence que ceux-ci furent incapables de soutenir. » (Musée McCord).

ces gentilshommes étaient d'origine coloniale et, sauf exception, de noblesse militaire, la plupart ont finalement été replacés comme officiers dans les régiments coloniaux. Cela explique pourquoi le quart de ces nobles canadiens établis en France sont décédés, ou ont été localisés pour la dernière fois, à l'extérieur de la France métropolitaine, en particulier aux Antilles et en Guyane, ou souvent aux Indes et dans l'océan Indien. Nous en avons notamment retrouvé 57 aux Antilles où environ la moitié n'ont séjourné qu'un certain temps. En France métropolitaine, les nobles canadiens sont fréquemment allés résider en Touraine, dans le Blésois, en Charente-Maritime ou à Paris. Globalement, sauf quelques rares exceptions, ils se sont répandus un peu partout dans l'ouest du territoire français, précisément dans les régions d'origine des colons ayant peu-

plé la Nouvelle-France. Attachés à leur terroir d'origine, les émigrants nobles de la Conquête y étaient revenus...

Le départ vers la France à la Conquête de quelques centaines de membres de la noblesse s'inscrit dans un mouvement migratoire ample, complexe et fulgurant ayant impliqué quelques milliers de Canadiens. Depuis plus de 170 ans, les historiens cherchent à en évaluer l'ampleur et les conséquences sur le développement social, politique et culturel du Québec et du Canada français. À peine commence-t-on aujourd'hui à en comprendre les caractéristiques, les dynamiques internes et les axes de direction.

Robert Larin est auteur et historien. Il présente ici le sujet d'un ouvrage en préparation.



Marjolaine Saint-Pierre. *Lacorne Saint-Luc. L'odyssée d'un noble, 1711-1784*. Québec, Les éditions du Septentrion, 2013. 408 p. Philippe Aubert de Gaspé raconte, dans *Les anciens Canadiens*, l'arrivée au manoir de Saint-Jean-Port-Joli de Luc de Lacorne Saint-Luc, rescapé du naufrage de l'*Auguste*, en 1761. La compilation de différentes sources fait connaître 146 victimes (58 Canadiens, 72 soldats et autres passagers et 16 membres d'équipage) ainsi que 7 survivants, dont 3 Canadiens et John Knowles, capitaine du navire.

Pour en savoir plus :

Sophie Imbeault, « Les nobles : la France ou le Canada », dans Jacques Mathieu et Sophie Imbeault, *La guerre des Canadiens, 1756-1763*, Québec, Les éditions du Septentrion, 2013, p. 151-208.

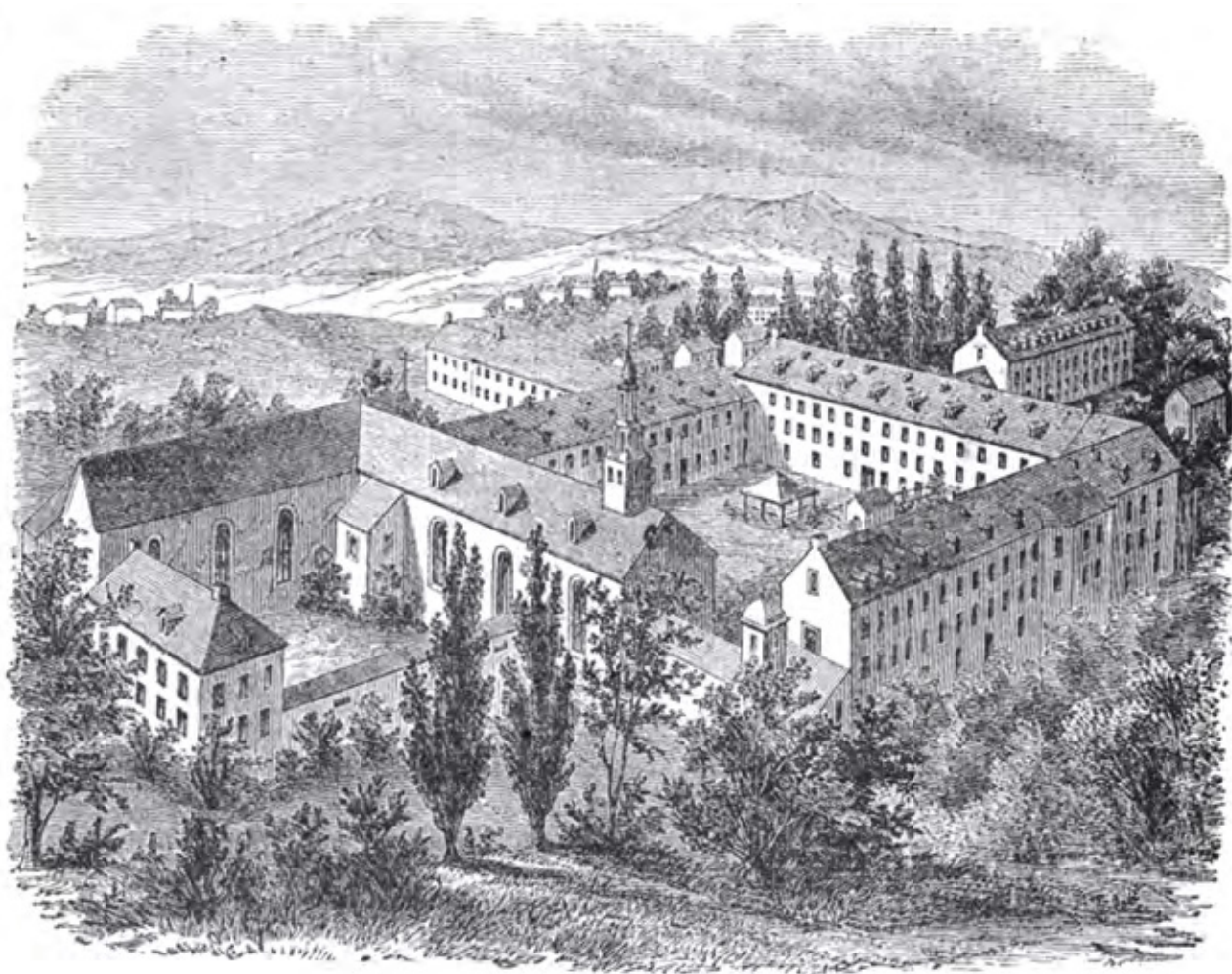
Robert Larin, *Les membres de la noblesse canadienne passés en France à la Conquête : passé militaire et avenir précaire*, en préparation.

Robert Larin, *L'exode de Canadiens à la Conquête, le Petit-Canada de la Touraine, 1760-1840*. Montréal, Société généalogique canadienne-française, 2008, 40 p.

Robert Larin. *Canadiens en Guyane, 1754-1805*. Québec/Paris, Les éditions du Septentrion/Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2006, 400 p.



Philippe Aubert de Gaspé. (https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Philippe_Aubert_de_Gaspé_gravure.jpg).



De nombreuses jeunes filles d'origine noble ont été pensionnaires chez les Ursulines de Québec qui est l'établissement prisé par ce groupe social sous le Régime français. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec).

DISPARITION PROGRESSIVE DE LA CLASSE NOBILIAIRE

par Joëlle Thérien

La noblesse canadienne sous le Régime français fait l'objet d'un intérêt renouvelé depuis deux décennies, mais il existe peu d'études sur ce qu'il est advenu des nobles canadiens ayant choisi de demeurer au Canada durant les décennies qui

suivirent la Conquête. Ce constat nous amène à nous demander : comment la noblesse canadienne en est-elle venue à disparaître, à se fondre dans la « masse »? En étudiant les premières décennies du Régime anglais, cet article dresse un portrait des effets provoqués

par le changement de régime dont la perte des privilèges de la noblesse canadienne et des liens étroits que ses représentants entretenaient avec les autorités. Au terme des recherches menées dans le cadre de notre maîtrise, nous avons identifié quatre élé-

ments qui expliquent la disparition de la noblesse canadienne au XIX^e siècle.

DÉCLIN DÉMOGRAPHIQUE

Dans un ouvrage tiré de sa thèse de doctorat, Lorraine Gadoury explique que le poids démographique de la noblesse connaît des fluctuations tout au long du Régime français. Au XVII^e siècle, on assiste à une augmentation rapide du nombre de nobles alors qu'au siècle suivant ce groupe stagne et décroît à partir de 1745. En effet, du début de la colonie jusqu'en 1685, le pourcentage de nobles dans la population canadienne est de 2,5 % et atteint 3,5 % entre 1690 et 1709. Par la suite, cette proportion baisse jusqu'à 1,1 % entre 1755 et 1759. Plusieurs facteurs expliquent cette diminution. Notamment, les nobles ont tendance à se marier plus tard que les autres groupes sociaux, de sorte que les familles sont moins nombreuses. De plus, les familles sont davantage exposées à la mortalité infantile. La diminution du poids démographique de la noblesse s'explique aussi par l'importance du célibat. Autrement dit, le déclin démographique de la noblesse s'amorce sous le Régime français et tout porte à croire qu'il se poursuit sous le Régime anglais.

ÉMIGRATION

Même si les perspectives professionnelles des nobles du XVIII^e siècle sont moins intéressantes qu'au siècle précédent, pour de nombreux hommes, il était plus facile d'occuper une fonction prestigieuse avant la Conquête. S'il est maintenant connu que la Conquête n'a pas provoqué la décapitation sociale complète de la Nouvelle-France, il n'en demeure pas moins que c'est le tiers des nobles qui quitte la colonie durant les décennies qui ont suivi. Cette importante vague d'émigration a eu un impact non négligeable sur la disparition de la noblesse canadienne, mais

elle n'explique pas à elle seule l'élimination de ce groupe social.

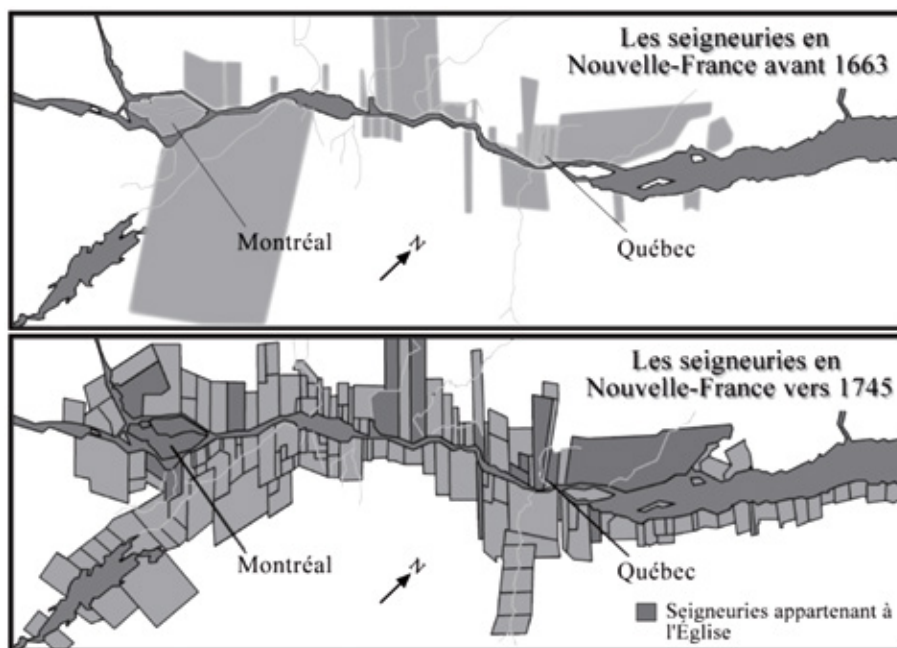
MARIAGE HYPOGAMIQUE

Sous le Régime français, les familles nobles recherchent des alliances matrimoniales avec des individus issus de la noblesse afin de maintenir leur rang de génération en génération. Or, la situa-

tion change sous le Régime anglais puisque l'on observe une augmentation des mariages entre les femmes nobles et les roturiers, les enfants issus de cette union sont roturiers.

PERTE DES TRAITS DISTINCTIFS DE LA NOBLESSE APRÈS LA CONQUÊTE

Louise Dechêne, dans *Habitants et marchands de Montréal*, décrit la classe nobiliaire du XVII^e siècle comme étant composée d'individus qu'elle qualifie



En 1663, les nobles possèdent les trois quarts de la superficie des seigneuries, mais les revenus sont peu intéressants en raison de la faiblesse du peuplement. Après la Conquête, plusieurs nobles vendent leur seigneurie. Nombreux demeurent propriétaires ou copropriétaires d'une seigneurie, mais il ne semble pas que ce soit le cas de la majorité des ressortissants de la noblesse. (www.ameriquefrancaise.org/fr/article-404/Régime_seigneurial_au_Québec.html).

tion change sous le Régime anglais puisque l'on observe une augmentation des mariages entre les femmes nobles et les roturiers. Ce changement s'effectue progressivement puisque durant les décennies qui suivent la Conquête plusieurs marient des nobles, mais il semble que la noblesse d'un individu soit un critère de moins en moins important lorsque vient le temps de choisir un époux et que les roturiers constituent un meilleur parti. Ce changement de comportement n'est pas sans conséquence sur le poids démographique de la classe nobiliaire puisque la transmission de la noblesse passe par les hommes. Par conséquent, lorsqu'une femme noble épouse un

de privilégiés de la société avec un train de vie qui lui est propre. Pour maintenir cette manière de vivre digne de leur rang, les nobles n'hésitent pas à s'endetter, mais ils veillent également à bien placer leurs enfants. Pour les fils, il s'agit souvent d'une carrière militaire et, pour les filles, cela implique de réaliser un bon mariage ou d'intégrer une institution religieuse. Or, après la Conquête, les nobles ne parviennent plus à maintenir ce train de vie et éprouvent de la difficulté à bien placer leurs enfants. Par le fait même, la noblesse canadienne perd progressivement les traits qui la différencient de la roture.

Le changement de régime prive les nobles de plusieurs privilèges comme

le port du titre de noblesse. Il freine aussi les perspectives de carrières militaires intéressantes puisque cette organisation, sous le Régime anglais, diffère beaucoup de celle que les nobles ont connue sous le Régime français. Dès la fin du XVII^e siècle, les nobles étaient parvenus à monopoliser les postes d'officiers des troupes de la Marine. Ces postes leur procuraient une sécurité matérielle grâce à une solde régulière, mais surtout le prestige de servir le roi et l'accès à plusieurs privilèges comme une pension royale. De surcroît, une carrière militaire facilite l'implication dans le commerce des fourrures. Sous le Régime anglais, l'organisation militaire se complexifie et le Parlement de Londres semble réticent à accepter les Canadiens dans les rangs de l'armée régulière. À défaut de pouvoir intégrer l'armée, les nobles se dirigent vers les troupes auxiliaires, c'est-à-dire la milice. Précisons que la milice sous le Régime anglais joue un rôle beaucoup plus important que sous le Régime français. Effectivement, durant la période française, la très grande majorité des opérations militaires est assurée par les troupes de la Marine constituées de soldats et d'officiers professionnels. Dans ce contexte, on faisait rarement appel aux miliciens qui étaient des colons conscrits sans expérience. Or, après la guerre de Sept Ans, les menaces sont moins grandes, de sorte qu'il n'est plus nécessaire de compter sur une importante armée. Afin de diminuer les coûts, les Britanniques misent sur la milice pour prêter main-forte à l'armée en cas de nécessité (lors de l'invasion américaine et la guerre de 1812, par exemple). Ce faisant, le statut des officiers de milice est précaire puisque les corps militaires sont dissous une fois la menace écartée. En d'autres termes, lorsque la guerre prend fin, les officiers des corps auxiliaires perdent leur emploi parce que Londres n'a pas la volonté de maintenir (et de payer) une milice en temps de paix. Les nobles tirent plusieurs avan-

tages à occuper un poste d'officier de milice comme du prestige et de la reconnaissance sociale. De plus, la milice s'avère un lieu favorisant le tissage de liens privilégiés avec le pouvoir colonial, ce qui permet à certains nobles, par exemple, de se faire élire



Officier des compagnies franches de la Marine, 1697-1703.

Les officiers des troupes de la Marine étaient tous issus de la noblesse. Après les changements provoqués par la Conquête, ceux-ci, tout comme leur fils, ne sont pas parvenus à obtenir de postes aussi prestigieux et stables sous le Régime anglais. Illustration : J. Rousselot. (<http://www.troupesdemarine.org/traditions/uniforme/pgs/un000017.htm>).

à l'Assemblée législative. Quelques-uns parviennent à mener une carrière qui leur procure un revenu suffisamment élevé pour maintenir un niveau de vie enviable, voire « tenir leur rang » sous le Régime anglais. Mais il s'agit là d'exceptions. Bien qu'un poste d'officier de milice soit une option intéressante, il n'en demeure pas moins que

cette fonction ne constitue pas un trait qui distingue la noblesse de la roture. En effet, sous le Régime français, les postes d'officiers des troupes de la Marine étaient réservés à la classe nobiliaire alors que, sous le Régime anglais, les nobles sont appelés à occuper les mêmes fonctions que les roturiers.

Après la Conquête, la diversification des activités des nobles canadiens, qui avait commencé quelques décennies avant, s'intensifie parallèlement à la baisse des vocations militaires. Alors que les premières générations de nobles œuvraient principalement dans les armes, les suivantes s'intéressent au commerce, aux professions libérales, à la gestion de seigneuries, etc.

Un autre changement s'accélère sous le Régime anglais, soit celui de la baisse des vocations religieuses chez la noblesse canadienne. Avant la Conquête, les nobles prenaient soin de bien marier leur fille ou encore de les placer dans une communauté religieuse. Cette dernière option a l'avantage de ne pas diviser le patrimoine familial à long terme et de permettre aux individus d'occuper des fonctions prestigieuses.

Le prestige lié aux fonctions importantes au sein d'une communauté religieuse n'est pas négligeable. Effectivement, les historiens avancent l'idée que la majorité des nobles font leur profession de foi dans la jeune vingtaine afin d'avoir l'ancienneté nécessaire pour accéder à ces fonctions. Malheureusement, les sources ne permettent pas de saisir les motivations profondes qui animent les religieuses au moment de leur entrée en religion et de leur ascension à des postes importants. En revanche, il a été démontré que l'ancienneté et la qualité de l'éducation semblent être des critères essentiels pour accéder au poste de supérieure qui est réservé aux sœurs de chœur constituées de la noblesse et de la bourgeoisie. Prenons l'exemple que la famille Ramezay. La fille du gouverneur de Montréal, Charlotte née en 1697, fait sa profession de



En s'endettant pour se faire bâtir cette imposante demeure, Claude de Ramezay, gouverneur de Montréal, et sa famille illustrent bien plusieurs aspects propres à la noblesse canadienne du Régime français. Illustration du Château Ramezay en 1706, réalisé par François Villemaire en 2010. Crédit photo : Château Ramezay – Musée et site historique de Montréal.

foi en 1718. Après une dizaine d'années, elle parvient à occuper des charges importantes au sein de sa communauté pour finalement être élue supérieure. Sa sœur aînée, Catherine, a elle aussi fait son entrée en religion dans la jeune vingtaine. Comme c'est souvent le cas, les deux sœurs n'ont pas intégré la même communauté puisque l'aînée est entrée chez les Ursulines et Charlotte chez les Augustines de l'Hôpital général de Québec. Fréquemment observée chez les familles de l'élite, cette stratégie aurait été employée pour permettre aux membres d'une même famille d'obtenir un poste élevé.

Dès 1722, on observe une baisse importante des vocations religieuses chez la noblesse canadienne à la suite de l'augmentation de la dot imposée par le gouvernement. D'autres facteurs sont avancés par les historiens pour expliquer cette baisse d'attrait pour la vie dans une communauté cloîtrée. Notam-

ment, certains expliquent que les idées des Lumières auraient contribué à cette diminution des deux côtés de l'Atlantique. La baisse des vocations s'accroît avec la crise économique provoquée par la guerre de Conquête qui empêche les parents de jeunes femmes d'être en mesure de payer une dot. D'ailleurs, après la Conquête, tout porte à croire que les nobles ne considéraient plus l'entrée en religion comme une option intéressante tant pour les jeunes femmes que pour les hommes. Pourtant, l'importance des vocations religieuses était l'un des comportements qui distinguaient la noblesse de la roture sous le Régime français.

En résumé, le changement de régime provoque ou accélère des modifications au sein de la société qui font en sorte que la noblesse perd progressivement les traits qui la distinguent de la roture. Le déclin démographique, l'émigration, l'augmentation des mariages

hypogamiques, la perte de nombreux privilèges, la diversification des occupations et la baisse des vocations religieuses sont des éléments qui nous permettent de comprendre pourquoi la classe nobiliaire disparaît progressivement au XIX^e siècle. Alors que sous le Régime français, des professions et des privilèges étaient exclusivement réservés à la noblesse, il est clair que ce n'est plus le cas sous le Régime anglais. La classe nobiliaire tente tant bien que mal de s'adapter, mais il semble, qu'en perdant ses traits distinctifs, elle disparaît progressivement en s'intégrant à la roture. Certains nobles parviennent à occuper des fonctions intéressantes, mais beaucoup d'entre eux n'ont laissé aucune trace dans les archives, ce qui nous amène à penser qu'ils ont mené une vie bien modeste.

Joëlle Therrien détient une maîtrise en histoire de l'Université du Québec à Montréal et est coordonnatrice d'un centre communautaire.

Pour en savoir plus :

Louise Dechêne. *Le peuple, l'État et la guerre au Canada sous le Régime français*. Montréal, Boréal, 2008, 662 p.

Lorraine Gadoury. *La noblesse de Nouvelle-France. Familles et alliances*. Montréal, Hurtubise HMH, 1992, 208 p. (Coll. « Cahiers du Québec »).

Roch Legault. *Une élite en déroute : les militaires canadiens après la Conquête*, Outremont, Athéna éditions, 2002, 202 p.

Joëlle Thérien. *Les Ramezay : une famille noble en Nouvelle-France. Étude du parcours des enfants*. Montréal, rapport présenté à André Delisle, sous la supervision de Sylvie Dépatie, Musée du Château Ramezay, 2011, 114 p.

Joëlle Thérien. *La noblesse canadienne sous les régimes français et anglais. Étude du parcours de trois familles nobles (Ramezay, Lacorne et Lorimier)*, rapport de recherche de M.A. (histoire appliquée), Université du Québec à Montréal, 2013, 147 p.

UN OBSCUR PROJET DE RESTAURATION DE LA NOBLESSE (1897-1937)

par Yves Drolet

De 1897 à 1937, des descendants de familles nobles et seigneuriales canadiennes-françaises ont adhéré à une organisation appelée Ordre arien et seigneurial de la noblesse du Canada, connu par la suite sous le nom de Collège des armes du Canada, puis Conseil armorial de Québec.

DES ÉTATS-UNIS AU QUÉBEC

Paradoxalement, l'histoire de cette organisation commence en 1880 à Baltimore, lorsque des notables américains ont fondé l'Ordre arien d'Amérique, à l'invitation de Frederick Gilman Forsyth, intellectuel du Maine qui se faisait appeler Frédéric Gregory Forsyth, vicomte de Fronsac. Ayant grandi dans un milieu francophile de mentalité aristocratique, Forsyth croyait à la supériorité de la race aryenne, qu'il identifiait aux familles nobles européennes. Après s'être inventé une généalogie qui le rattachait aux vicomtes de Fronsac, en Aquitaine, il a entrepris de réunir les Américains ayant des ancêtres nobles pour amorcer une restauration des institutions aristocratiques du XVII^e siècle aux États-Unis. L'Ordre arien d'Amérique a recruté la majorité de ses membres parmi les ex-officiers sudistes de la guerre de Sécession. Cependant, ceux-ci se sont peu à peu ralliés au gouvernement américain à mesure qu'on leur a permis de mettre en place un régime de ségrégation raciale dans leurs États.



Forsyth de Fronsac dans *Memorial of the Family of Forsyth de Fronsac*, 1903. (<https://archive.org/details/memorialoffamily01fron>).

Isolé chez lui, Fronsac a tourné son attention vers le Canada, monarchie où il espérait trouver un auditoire plus réceptif à ses thèses aristocratiques. Il a commencé par fonder une association loyaliste à Montréal en 1895. Ce groupe réunissait des descendants des Loyalistes, et ceux des nobles et seigneurs canadiens qui avaient loyalement servi la couronne durant la guerre d'Indépendance américaine et la guerre de 1812. C'est à partir de cette section francophone de l'association loyaliste qu'il a créé l'Ordre seigneurial du Canada en 1897, avec des membres comme l'ex-premier ministre Henri-Gustave Joly

de Lotbinière, le juge en chef Jonathan Würtele et les barons Charles et Reginald Grant de Longueuil.

L'Ordre seigneurial a aussi accueilli des membres de la famille noble Denys, de laquelle Forsyth prétendait descendre parce que l'un d'eux s'intitulait sieur de Fronsac au XVII^e siècle. Parmi ceux-ci, on trouvait l'aristocrate français Louis de Bonnaventure, avec qui Fronsac a échafaudé un projet d'établissement de nobles français en Nouvelle-Écosse et divers autres censés marquer le tricentenaire de Québec. À côté de ces représentants authentiques de la noblesse canadienne, Fronsac a ouvert les portes de son ordre à quiconque trouvait un seigneur parmi ses ancêtres, comme le menuisier Alphonse Pinel Lafrance, promu sieur de l'Espinay parce qu'il descendait de Louis Hébert.

NAISSANCE DU COLLÈGE DES ARMES DE LA NOBLESSE

Fronsac a aussi créé un Ordre des Bannerets de Québec pour les descendants des véritables Loyalistes. En 1903, pour chapeauter les deux ordres, il a institué le Collège des armes de la noblesse du Canada dont il s'est proclamé maréchal de blason et dont son frère Thomas Scott Forsyth est devenu registraire général, avec les titres de baron de Miscou et comte de Gaspésie. À partir d'une interprétation fantaisiste du traité de Paris, les frères Forsyth ont prétendu que la juridiction de leur Collège



Georges-Élie Amyot décoré de la croix de l'Ordre seigneurial du Canada. (*Le Québec, une histoire de famille*).

s'étendait à toute l'Amérique. Ils ont ainsi inclus sous leur parapluie l'Ordre aryen de Saint-Georges qui avait succédé à l'Ordre aryen d'Amérique aux États-Unis en 1892, sous la direction du docteur Joseph Bulloch.

En 1912, les frères Forsyth ont organisé une assemblée de la noblesse aryenne à l'Université McGill, vraisemblablement sous la présidence du prince Augustin d'Iturbide, prétendant au trône impérial du Mexique. Cette réunion, appe-

lée Cour seigneuriale, a eu un rebondissement inattendu. Le 27 octobre 1912, le *New York Times* écrit que la Cour seigneuriale du Canada va demander au tribunal international de La Haye de se pencher sur la violation par la Grande-Bretagne des droits de la noblesse canadienne prévus au traité de Paris avant d'entendre une plainte déposée par les Britanniques qui voulaient empêcher les États-Unis de se donner un avantage commercial en exemptant les navires américains des droits de passage

dans le canal de Panama. L'idée de cette démarche semble être venue de l'avocat américain William Nelson Cromwell, lobbyiste pour le canal, qui connaissait le docteur Bulloch et le prince Iturbide et qui a voulu instrumentaliser le Collège des armes du Canada pour mettre des bâtons dans les roues de l'Angleterre dans cette affaire.

Cette initiative bizarre ne semble pas avoir été menée plus loin, mais elle soulève une question : pourquoi Fronsac a-t-il pris le parti des États-Unis contre la Grande-Bretagne alors qu'il était monarchiste et qu'il avait fondé une association loyaliste? En fait, notre vicomte n'aimait pas plus le parlementarisme britannique que la démocratie américaine. À son arrivée au Canada, il avait espéré convaincre les autorités d'adopter une constitution aristocratique. Lorsqu'il s'est rendu compte que la démocratie parlementaire était bien installée et qu'elle avait le soutien de la couronne britannique, il a pris ses distances vis-à-vis de la monarchie anglaise et il s'est rapproché des milieux nationalistes cléricaux. Ainsi, des ecclésiastiques ont adhéré à l'Ordre seigneurial, comme l'abbé Frédéric-Alexandre Baillargé, curé de Verchères, qui avait proposé de créer un drapeau distinctif pour les Canadiens français et qui a brièvement accueilli le siège du Collège des armes du Canada dans son presbytère en 1915.

Un autre membre de l'Ordre présente un profil différent. Georges-Élie Amyot était un *self-made man* qui avait fait fortune dans la fabrication de corsets, devenant conseiller législatif. L'admission au sein de la noblesse seigneuriale représentait le couronnement de son ascension sociale et il portait fièrement à la poitrine la croix de l'Ordre aryen que Fronsac lui avait accordée.

Après la Première Guerre mondiale, l'Ordre seigneurial a surtout recruté des descendants de ses membres originaux, comme Ernest Würtele et Alain Joly de Lotbinière. Parallèlement, les frères Forsyth ont projeté de fédérer toutes les



Décorations de l'Ordre aryen et seigneurial de Fronsac de l'Empire (avers en haut à gauche, revers en haut à droite). Les honneurs spécifiques de cet ordre ont été identifiés par des rubans de différentes couleurs et un caractère distinctif. (<http://heraldicscienceheraldique.com/f.html>).

organisations monarchistes du monde. On ne saura jamais si ce projet se serait concrétisé, puisque le vicomte de Fronsac est décédé à Toronto en 1925.

DES ACTIVITÉS DOUTEUSES

À la mort de Fronsac, son frère est devenu maréchal de blason du Collège des armes, dont il a transféré le siège à New York, confirmant la transformation de l'organisation en chambre internationale d'enregistrement de titres de noblesse douteux. Il est tombé sous l'influence de Paul Riedelski, pseudo-descendant des rois de Pologne, qui avait fondé une association de la noblesse américaine centrée autour d'une idéologie aryenne. À partir de ce moment, le Collège n'avait plus de canadien que le nom et paraissait destiné à se fondre dans la nébuleuse nobiliaire de Riedelski. C'était toutefois sans compter sur Charles Pichel, escroc américain pro-

fasciste qui avait trouvé un filon lucratif dans la vente de fausses armoiries. En 1928, Pichel a créé la Société héraldique américaine à New York avec William Sohler Bryant, un médecin généalogiste qui lui servait de paravent. Un rapport judiciaire nous apprend que Pichel détournait les fonds de la Société à des fins personnelles. Dans le cadre des activités de la Société héraldique, Pichel a fait la connaissance de Bulloch et de Riedelski; par eux, il a appris l'existence du Collège des armes du Canada et il a eu l'idée de lui donner un nouveau souffle pour étendre son commerce de blasons frauduleux à l'extérieur des États-Unis. C'est dans cette intention cachée qu'il a entrepris des démarches qui ont mené à l'incorporation du Collège d'armes de la noblesse à Montréal en 1932, dont il était administrateur avec Bryant et Ernest Würtele. Ce dernier croyait avoir affaire à des gens honnêtes.

UNE CAUSE PERDUE

En 1933, le Collège a réuni la Cour seigneuriale; aux côtés de Würtele, on trouvait Alain Joly de Lotbinière; les avocats Antoine Taschereau, frère du premier ministre du Québec, et Charles Boucher



de Boucherville, petit-fils d'un premier ministre du Québec; les notaires René Chaussegros de Léry et Edmond de Sales Laterrière; et l'abbé Azarie Couillard-Després, historien qui avait publié une apologie de la noblesse canadienne. En décembre 1933, la Cour seigneuriale a rédigé un mémoire dans lequel elle réclamait le rétablissement des droits de la noblesse canadienne en reprenant les arguments de Fronsac. Que des notables en apparence parfaitement intégrés dans la bourgeoisie canadienne-française et dans le système parlementaire britannique aient revendiqué à une date aussi tardive des privilèges issus du Régime français illustre la puissance des atavismes culturels familiaux. Pendant que la Cour seigneuriale revendiquait ses droits, Pichel se couvrait de la respectabilité du Collège pour s'adonner à ses activités illicites. Ainsi, il s'est acoquiné à Frédéric Hahn, alias marquis de Champvans de Farémont, faussaire parisien dont il a fait son vendeur de diplômes de noblesse en Europe en qualité de représentant du Collège.

En mars 1936, le décès de Würtele a laissé Bryant et Pichel seuls administra-



teurs de l'organisation. Deux semaines plus tard, sans doute pour se soustraire à la tutelle des deux Américains, les membres de la Cour seigneuriale ont créé le Conseil armorial de la noblesse de Québec, dont ils ont demandé l'incorporation à l'Assemblée législative. Le projet de loi privé en ce sens stipulait que le Conseil voulait maintenir un registre de la noblesse du Canada français. Les membres, désignés sous l'appellation de noblesse seigneuriale, devaient descendre d'une personne ayant légalement porté des armoiries ou possédé une seigneurie au Québec avant l'abolition du régime seigneurial. Le projet de loi a suscité des réticences de la part du ministre Télesphore-Damien Bouchard

et de députés montréalais de l'Action libérale nationale, qui s'opposaient à la reconnaissance d'une aristocratie et souhaitaient en finir avec les derniers vestiges de l'ère seigneuriale; il est mort au feuillet à la dissolution de la législature.

En 1937, les membres de la Cour seigneuriale sont revenus à la charge en demandant à la nouvelle législature d'incorporer leur organisation désormais appelée Conseil armorial de Québec. L'étude du projet au Comité des bills privés a donné lieu à un débat d'avocats entre Maurice Dupré, ex-solliciteur général du Canada qui représentait les demandeurs, et le député Auguste Boyer. Soulignant que l'octroi de titres de noblesse



Abbé Azarie Couillard-Després (1876-1939).
(Banque d'images de Cap-aux-Diamants).

était la prérogative du souverain, Boyer doutait que l'Assemblée puisse légiférer dans ce domaine. Dupré a répliqué que le Conseil armorial voulait seulement confirmer les titres existants. Boyer a rétorqué que les demandeurs n'avaient pas besoin de s'incorporer pour déclarer telle ou telle personne noble, et qu'il voyait d'un mauvais œil une loi officialisant l'existence d'une noblesse au Québec.

Le projet de loi n'a pas été adopté et rien n'indique que la Cour seigneuriale se soit réunie par la suite. De leur côté, Bryant et Pichel n'ont rien fait de la charte du Collège d'armes de la noblesse, qui a été annulée pour cause d'inactivité. C'est ainsi que le mouvement de la noblesse aryanne d'Amérique né à Baltimore en 1880 s'est éteint au Québec en 1937.

Yves Drolet est traducteur, généalogiste et historien indépendant.

Pour en savoir plus :

Drolet, Yves. *The Aryan Order of America and the College of Arms of Canada (1880-1937)*. Montréal, 2015, téléchargeable gratuitement à partir du catalogue IRIS de BANQ.



**MAJOR ERNEST F. WÜRTELE, 18th Regiment,
President Royal Military College Club of Canada,
1902.**

Ernest-Frederick Wurtele (1860-1936). Il est le fils de Jonathan Saxton Wurtele. (<http://everitas.rmccclub.ca/?paged=256>).

SAMUEL DE CHAMPLAIN, LE SCORBUT ET L'AVIS D'UN MÉDECIN DE GRAND RENOM

par Alain Asselin, Jacques Cayouette,
André Daviault, Jacques Mathieu

Dès son premier hivernement à l'île Sainte-Croix en Acadie, en 1604-1605, Samuel de Champlain a vu ses compagnons sévèrement touchés par le scorbut. Trente-cinq des 79 hivernants décèdent de la terrible maladie. Au cours des deux années suivantes, à Port-Royal, le nombre de décès s'élève respectivement à douze et à sept.

LE TERRIBLE SCORBUT

La mort suit partout ce « mal de bouche » dit aussi « mal de terre ». Le scorbut cause une enflure des jambes, des cuisses et de la face; les lèvres pourrissent, les dents tombent, l'haleine est courte, la douleur rend incapable d'avaler. La mort suit en deux mois. Comme la recherche de l'*annedda*, ce fameux remède qui avait guéri l'équipage de Jacques Cartier, demeure vaine, on s'efforce de découvrir les sources du mal.

Les éléments naturels, l'air, l'eau, la terre fraîche, plus le climat et la nourriture, à quoi s'ajoutent les comportements humains, sont tenus responsables. L'absence de fossés autour de l'établissement a pour effet de créer des lieux marécageux et humides où les eaux deviennent insalubres. L'air vicié crée également des espaces malsains. Un des membres de l'expédition, Marc Lescarbot, note que « tous les hommes atteints ont leur chambre du côté ouest », soit dans les parties de l'habitation les plus exposées et les plus humides. Des lieux défrichés pour la première fois sortent des vapeurs qui infectent l'air. Enfin l'hiver, qui a pour effet de resserrer la



La vraie Britannica des Anciens. Selon une étude publiée en 1681 par le botaniste hollandais Abraham Munting, l'herbe médicinale nommée Britannica par les Anciens correspond à une espèce de *Rumex* pour laquelle il fournit une gravure. (Abraham Munting. *De vera antiquorum herba Britannica...* Apud Hieronymum Sweerts, Amsterdam, 1681.

chaleur naturelle, cause une plus grande corruption du sang.

La mauvaise nourriture peut également avoir des effets néfastes. Au premier chef, on identifie les viandes salées. On estime que les salures, de viande ou de poisson, échauffent le sang et gâtent les parties intérieures. On en vient à philosopher en considérant ces salures comme des « viandes mélancoliques ». Voilà une invitation à établir des liens avec les comportements humains. Les personnes touchées par le scorbut sont principalement des gens chagrins et paresseux, les sédentaires qui sont toujours « grondans, grognans, mal-contens et fainéans, ceux qui demeurent accroupis tout l'hiver devant le foyer, ceux qui se livrent aux rêvassements d'esprit, les rêveurs "songe-creux" ».

Comment corriger tout cela? Les remèdes ne manquent pas. Il faut faire des fossés et s'abreuver à l'eau courante. Il faut attendre après la première année que le soleil ait pu réchauffer les terres désertées [défrichées]. La viande fraîche aura des effets salutaires. De fait, des malades sont ressuscités de la mort à la vie, après avoir mangé deux ou trois fois du consommé d'un coq. Le bon vin, pris selon la nécessité de la nature, constituera un souverain préservatif. Pour demeurer en santé, il faut faire de l'exercice. Galoches aux pieds pour se protéger de l'humidité, en bons chasseurs et gaillards compagnons, on se plaira à pétrir les neiges et à abattre le gibier. Quoi de mieux enfin pour éviter la morosité et prendre plaisir à ce que l'on fait que de suivre le conseil de Marc Lescarbot, ce célibataire de 35 ans, qui recommande « d'avoir l'honnête compagnie un chacun de sa femme légitime, car sans cela la chère n'est pas entière... »

Mais rien ne réussit à vaincre le mal! À Québec, sur les lieux mêmes de l'hivernement de Jacques Cartier, Champlain intensifie ses recherches. Il mène de « diligentes perquisitions » pour découvrir ce fameux *annedda* qui

La partie mesme on extra de suc de Li-
mon, de decoction des herbes de medecine
nomme. & de l'aigreur de Sulfure ou
de Vitriol. La vertu duquel se singa-
lier contre la pourriture des humeurs,
fait on le prenant par dedans, avec
les decoctions susdites, soit on touchant
les goniures par dehors, ou lavant la
bouche de la decoction aigrie selon le
degré & la qualite de l'indisposition.
Ces deux medecines seoyent donnee
pour les principauls: souffroie on
sach qu les autres ne seoyent pas
obvie, comme estant trop foibles,
& mal asseveries Les songe sans les
autres.
On nous donna advis du succe de
ce conseil, afin que si la maladie
vient a changer de face, ou a estre
accompagnee de nouveaux accidens,
on change de medecine, ou pour le moins
qu'on renforce l'ancienne, pour venir
a bout d'en si cruel, & si dangereux en-
my avec honneur.
Donné a Paris le 9 Mars. 1610.
J. Mayerne Turquet.
Medic. Reg.

Manuscrit T000016-46 comportant la signature de Mayerne. (British Library).

avait guéri l'équipage de Jacques Cartier trois quarts de siècle plus tôt. INUTILEMENT! Le premier hiver à Québec en 1608-1609 s'avère aussi désastreux que les précédents. Sur 23 hommes qui hivernent, 13 meurent du scorbut.

LE REMÈDE DES BRITANNIQUES

À son retour en France, Champlain s'adresse à un médecin du roi, Théo-

dore Turquet de Mayerne (Trevor-Roper). Ce médecin et chimiste suisse, diplômé de Montpellier en 1596 ou 1597 est au service d'Henri IV, en 1600. Dix ans plus tard, refusant d'abjurer le protestantisme et à la suite de l'assassinat du roi, il s'installe en Angleterre où il œuvre auprès de Jacques 1^{er} et de ses successeurs. C'est d'ailleurs à la British Library de Londres que se trouvent ses archives. C'est de cette institution que

l'on a pu obtenir copie de sa réponse à Champlain. Cette réponse se trouve dans deux documents; l'un en français comprenant un texte en marge et une autre date, l'autre en latin (British Library). En voici les transcriptions et traductions!

« La partie mesme ou Esra [succédané] du suc de limon, de décoction des herbes dernières [nouvelles pousses] nommées et de l'aigret de soulfre [soufre] ou de vitriol, la vertu duquel est singulière contre la pourriture des humeurs, soit en la prenant par dedans, avec les décoctions susdites, soit en touchant les gencives par dehors, ou lavant la bouche de la décoction aigrie selon le degré et la qualité de l'indisposition. Ces dernières Precptes [prescrites] soyent tenues pour les principaux : toutefois en sorte que les autres ne soyent pas obmis [omis], comme estant trop faibles, et mal asservis les uns sans les autres.

On nous donna advis du succès de ce conseil, afin que si la maladie vient à changer de face, ou à être accompagnée de nouveaux accidents, on change de batterie ou pour le moins, qu'on renforce l'ancienne, pour venir à bout d'un si cruel et si bizarre ennemi avec honneur

Donné à Paris ce 9 mars 1610

Demayerne Turgriet

Medic. Reg. »

THÉODORE DE MAYERNE (1573-1655), UN MÉDECIN DE TRÈS GRANDE RENOMMÉE

« Selon l'historien anglais Hugh Trevor-Roper (1914-2003), Théodore de Mayerne est l'un des médecins les plus réputés en Europe au XVII^e siècle. En plus d'avoir des rois et leurs proches comme patients, il soigne des célébrités comme le mathématicien Tho-

mas Hariot [Harriot] (vers 1560-1621) qui a exploré la Virginie en 1585. En 1614, de Mayerne a diagnostiqué chez cet explorateur un *noli-me-tangere*, qui se développe en un cancer de la narine gauche. Le médecin note que Hariot aurait été le premier explorateur anglais à adopter l'habitude amérindienne de fumer dès son retour d'Amérique. Parmi les panacées, souvent gardées secrètes, recommandées par le célèbre médecin se trouve la plante d'Amérique nommée *contrayerva*, littéralement l'herbe contre, c'est-à-dire l'herbe servant d'antidote. Théodore de Mayerne se voit confier la responsabilité d'élaborer la recette de l'huile royale pour l'onction lors de la cérémonie du couronnement du roi Charles I en 1626. Cette huile hautement fragrante est si appréciée des souverains qu'on l'utilise constamment par la suite, incluant le couronnement de la reine Elizabeth II en 1953. »

Hugh Trevor-Roper. *Europe's Physician. The various life of Sir Theodore de Mayerne*. New Haven and London, Yale University Press, 2006, p. 139, 206, 214, 285 et 415.

LIMON, CITRON ET CONFUSION

Historiquement, le terme limon porte souvent à confusion, parce qu'il réfère indistinctement aux fruits de quelques espèces d'agrumes du genre botanique *Citrus*. Ainsi, limon est parfois synonyme de citron, quoique ces deux mots n'identifient pas nécessairement le citronnier. C'est le cas, encore manifeste au XIX^e siècle, pour l'appellation pharmaceutique « suc de citron ou de limon » correspondant au jus du cédrat, le fruit du cédratier (*Citrus medica*). Il est donc difficile de conclure à quelle espèce d'agrumes du genre *Citrus* correspond



Rumex hydrolapathum, une des espèces représentant la plante nommée « *Britannica* » dans le texte de Pline. Tiré de *English Botany; or coloured figures of British Plants*. Volume 8, Third ed. Edited by John T. Boswell Syme. Illustrated by J. Sowerby et al. Plate 1220. 1873. Bibliothèque de recherche sur les végétaux, Agriculture et agroalimentaire Canada. Ottawa.

le limon recommandé dans le présent texte. Il pourrait s'agir du cédratier, du citronnier, du limettier ou d'une autre espèce.

À l'époque de Champlain, le terme limon (limon salé) fait aussi partie des ingrédients que les cuisiniers des nobles et des princes incorporent à certains plats. C'est aussi le cas pour les citrons frais et les « pommes d'orange » (oranges). En 1604, Lancelot de Casteau, cuisinier en chef pour trois princes évêques de Liège, rédige un traité de cuisine dans lequel le limon salé est l'une des légumes qu'il faut avoir pour la grande cuisine, sans oublier l'herbe de chat (herbe à chat, *Nepeta cataria*) qui est aussi recommandée depuis le Moyen Âge comme un stimulant bienfaiteur pour les bourreaux avant les exécutions.

« Le limon a une vertu miraculeuse contre le Scorbut. Ceux qui soigneront des indvd [individus] estant demy morts semblent revenir en vie si seulement ils peuvent avoir un limon pour le manger, ce qui nous a été assuré par M. Carpentier général aux Indes occidentales, par MM les États du pais bas par plusieurs années. » Ajout de 1632 (transcription du texte en marge de l'illustration de la page 28).

Lancelot De Casteau. 1604. *Ouverture de cuisine*. Leonard Streel Imprimeur. Liège. Chapitre « S'ensuivent les herbes et verdure qu'il faut avoir pour la cuisine, ce que les cuisiniers doivent savoir et connaître ».

Pierre-Joseph-Emmanuel De Smytère. 1829. *Phytologie pharmaceutique et médicale*. Librairie de F.-G. Levrault. Paris. Deuxième partie, p. 96-97.

Teresa Mclean. *Medieval English Gardens*. Dover Publications Inc. Mineola, New York, 2014, p. 144.

Le deuxième document fait référence aux savoirs de l'Antiquité. De fait, à l'époque de la Renaissance en Europe, les connaissances des Anciens constituent une référence incontournable. En d'autres mots, on pourrait dire que la science commence alors par l'histoire, avant d'éclore sur le terrain, puis dans les arbres transformés en papier et, outre l'enrichissement des connaissances, finit parfois par mettre les richesses de la nature au service de l'homme. Les botanistes de la Renaissance tentent de repérer dans leur environnement les espèces et les vertus décrites par ces savants dans leurs textes écrits en grec ou en latin. Les travaux d'Hippocrate et de Pline sont particulièrement cités. Leurs principes et leurs savoirs servent de base à l'exploration de mondes nouveaux pour éventuellement innover.

Voici le texte latin et la traduction réalisée par André Daviault de ce deuxième document.

DE SCORBUTO

« *Langius scorbutum recentiorum ait esse Stomacacen antiquorum, et Eileon [grec Εἰλεός, colique], sive volvulum haematiten Hippocratis, descriptum libro De internis affectionibus his verbis : "Haec in morbo accedunt : ex ore male olet a dentibus & gingivae discedunt & a naribus sanguis fluit. Aliquando etiam ex cruribus ulcera pullulant : & alia sanes-*

cunt, alia emergunt et color niger fit, & cutis tenuis ; est autem ad deambulandum ac laborandum <haud> promptus."

Id quod non contingit in scorbuto in quo aegri sunt voluti vulneribus, ad motum pigri, ipsi quoque voluti soluta labant genua, vt in suo ipso sum expertus. PLINIUS, Lib. 25. Cap. 3 (= 20)

in Germania trans Rhenum castris a Germanico Caesare promotis, maritimo



Manuscript T00016-47, De Scorbuto (British Library).

tractu, fons erat aquae dulcis solus, qua prosa, dentes intra biennium deciderent compagesque in genibus solverentur. Stomacacen medici vocabant et Scelotyrben. Ei malo reperta auxilio est herba quae vocatur Britannica, non nervis modo et oris malis salutaris, sed contra anginas quoque ac serpentes. Folia habet oblonga, nigra, radicem nigram. Sucus eius exprimitur et ex radice. Florem vibones vocant, qui collectus priusquam tonitrua audiantur et

devoratus, securos in totum reddit. Frisi qua castra erant nostris demonstravere illam. »

TRADUCTION LE SCORBUT

« Lange [Johann Lange, *Medicinalium epistolarum miscellanea*, Basel, 1560] dit que le scorbut des modernes est le "Stomacacen" des Anciens et l'Eileon ou le Volvulus sanguineus [cf. *Convolvulus sanguineus*] [nom de la maladie à distinguer de la plante du même nom] d'Hippocrate, décrit dans son traité *Des affections internes* dont voici l'extrait [littéralement "dans ces mots"] « Les symptômes de la maladie sont les suivants : la bouche [littéralement = ces signes, ces troubles arrivent dans la maladie] dégage une mauvaise haleine, les gencives perdent leurs dents, [littéralement = de la bouche il y a une mauvaise odeur] [littéralement = les gencives se séparent des dents : hypallage pour : les dents se détachent des gencives] et le sang coule des narines; parfois même des ulcères se répandent sur les jambes : les unes guérissent, d'autres apparaissent et la peau noircit et devient plus mince; le malade est pourtant [autem] prêt à marcher et à travailler. Ce qui ne se produit pas dans le cas du scorbut, où les malades sont abattus par leurs plaies, peu enclins à faire un mouvement, eux-mêmes aussi dans cet abattement chancellent sur leurs genoux qui se dérobent, comme je l'ai vu par expérience dans son fait même². »

Pline, *Histoire naturelle*. Livre 25. Chap. 3 (= paragraphe 20).

« En Germanie, là où Germanicus César avait déplacé son camp, au-delà du Rhin, région maritime où il n'y avait qu'une seule source d'eau douce, en moins de deux ans la consommation de cette eau fit tomber les dents et affaiblit l'articulation des genoux. Les



L'épinette blanche (*Picea glauca*) est peut-être l'annedda antiscorbutique des Iroquoiens. C'est ce que suggère le frère Marie-Victorin dans sa *Flore laurentienne*, en 1935. D'autres gros conifères, comme la pruche du Canada (*Tsuga canadensis*) et le sapin baumier (*Abies balsamea*) sont cependant aussi des candidats valables. Dans cette illustration, Louis-Ovide Brunet (1826-1876), premier professeur de botanique à l'Université Laval, compare l'épinette blanche (haut) à l'épinette noire (*Picea mariana*). Source : *Histoire des Picea qui se retrouvent dans les limites du Canada*. Québec, 1866, page terminale. Collection Jacques Cayouette.

médecins appelaient ces affections [grec σκέλος, jambe, + τύρβη, désordre; litt. Désordre des jambes]. "stomacace" [grec στόμα, bouche, + κακός, mauvais, mal; litt. Bouche en mauvais état] et "scelotyrbe".

On trouva un remède à ce mal dans la plante appelée "Britannica", qui fut salubre non seulement pour les nerfs et les affections de la bouche, mais aussi contre les angines et les serpents. Elle a les feuilles oblongues et noires ainsi que la racine noire. On exprime aussi son suc de la racine. On donne le nom de "vibones" à sa fleur, qui, cueillie avant que les coups de tonnerre se fassent entendre, et absorbée, procure un rétablissement complet. Ce sont les Frisons, hôtes du camp romain, qui la firent connaître à nos gens. »

L'HERBE ANTISCORBUTIQUE BRITANNIQUE, UNE ESPÈCE DE RUMEX ET LA PATIENCE

« Selon toute vraisemblance, la plante médicinale Britannica mentionnée par Pline est une espèce de Rumex. Le mot Rumex est d'ailleurs utilisé par Pline pour identifier la grande oseille (*Rumex acetosa*). Beaucoup plus tard, Rumex devient un terme pour nommer un genre botanique. Parmi les espèces médicinales de Rumex en usage en Europe à l'époque de Champlain, il y a la patience des moines (*Rumex patientia*) et la patience sang-de-dragon (*Rumex sanguineus*). Le mot patience serait une dérivation du terme latin *lapathum* qui a été utilisé pour identifier quelques espèces, généralement médicinales, de Rumex. En 1586, le médecin et botaniste italien Pierandrea Mattioli signale que *lapathum* est synonyme de rumex et que les mots français correspondants sont « lapais » et « pareille ». Durant son séjour en Nouvelle-France entre 1664 et 1675, le missionnaire jésuite Louis Nicolas mentionne la présence d'oseille [ronde et pointue], de patience et de lappatum [*lapathum*], des espèces appartenant au genre Rumex tout comme la plante médicinale Britannica. »

François-Marc Gagnon et autres. *The Codex canadensis and the writings of Louis Nicolas*. McGill-Queen's University Press. 2011.

David Gledhill. *Names of plants*. Quatrième édition. Cambridge University Press. 2008.

Le document reproduit montre que Théodore de Mayerne s'en est tenu à l'aspect médicinal des textes de Pline. Il n'a pas retenu les commentaires relatifs à la provenance du nom attribué à la plante.

Le contenu de ce deuxième document est absolument fascinant. Il illustre avec une netteté saisissante les hasards et les méandres de l'histoire. Il révèle le fait que le mal du scorbut et, surtout, la

façon de le guérir étaient connus, pourrait-on dire, depuis des temps immémoriaux. Il confirme que le retour aux sources est souvent à l'origine d'innovations scientifiques. Même si les travaux de ces illustres chercheurs n'ont pas été totalement oubliés, ils n'ont fait l'objet d'une attention renouvelée que plusieurs centaines d'années après leur réalisation.

Le botaniste hollandais Abraham Munting (1626-1683) a produit un texte pertinent au présent sujet et intitulé *De vera antiquorum herba Britannica... Dissertatio historico-medica* (1681). Ce texte a été en partie repris par William Salmon dans *Botanologia, The English herbal : or History of plants...*, ouvrage paru en 1710. Au chapitre 087, sous le nom de Britanny, l'auteur identifie deux



Une des premières illustrations du thuya occidental (*Thuja occidentalis*) aussi nommé cèdre ou arbre de vie (*arbor vitae* en latin). Deux rameaux de ce conifère d'Amérique du Nord sont comparés au cèdre de Chine (petit rameau à gauche). L'éthnobotaniste québécois Jacques Rousseau (1905-1970) a suggéré que le cèdre serait l'annedda antiscorbutique des Iroquoiens. Des doutes persistent cependant quant à cette identification de l'annedda. Source : Henri-Louis Duhamel du Monceau, *Traité des arbres et arbustes qui se cultivent en France en pleine terre*, tome II, 1755, planche 90. (Banque d'images, Septentrion.)

variétés de Rumex : *Rumex hydrolapathum* et *Rumex orbiculatus*. Le premier, de souche européenne, est aussi connu sous le nom de *Britannica Antiquorum*; le second, *Britannica Americana* ou encore Virginian.



Le pin blanc (*Pinus strobus*), conifère atteignant les hauteurs les plus élevées, n'est pas l'*annedda* antiscorbutique des Iroquoiens. Selon un texte du troisième voyage de Jacques Cartier, l'*annedda* se distingue de l'arbre qui « dépasse les autres de plus de dix brasses ». Cet arbre majestueux est le pin blanc. Source : François-André Michaux, *Histoire des arbres forestiers de l'Amérique septentrionale*, tome I, 1810, planche X. Bibliothèque Agriculture et agroalimentaire Canada. Ottawa.

L'histoire de cette plante remonte au temps des anciens Romains et elle a été utilisée par de grands chercheurs en médecine ou en histoire naturelle comme Avicenne, Dioscoride (24-90 après J.-C.) et Pline (23-79), avant d'être pratiquement oubliée. Munting s'attarde au sens du nom, signale son attribution à différentes plantes au fil des siècles et fait une description minutieuse tant de l'eupéenne que de l'américaine, des lieux où elle pousse et de son évolution en fonction de la saison. Il s'attache à ses vertus médicinales et particulièrement au scorbut (Bartholomew). Enfin, il décrit la variété des préparations et leurs utilités. Le jus, l'essence, la

décoction, la teinture, la fermentation, les onguents, la poudre des racines ont chacun leur utilité et leur mode de préparation particulier.

CHAMPLAIN : ENTRE L'HERBE ET L'ARBRE

Champlain n'a pas trouvé l'*annedda*; pour plusieurs raisons. Il recherchait une herbe plutôt qu'un gros arbre. Le récit de l'épisode de la guérison de l'équipage de Jacques Cartier par un conifère semble pourtant clair. Toutefois, dans un lexique franco-indien reproduit à la fin de la relation de ce deuxième voyage, apparaît le mot *Hannedda* qui est traduit par herbe commune. Il faut également rappeler qu'à cette époque la majorité des remèdes sont encore conçus à partir de plantes herbacées. Les recommandations des médecins font fréquemment mention d'herbes, tout comme Mayerne d'ailleurs qui réfère aux nouvelles pousses, malheureusement non identifiées dans son extrait, même si le limon, autre remède signalé, provient d'un arbre ou d'un arbuste. Enfin, Champlain interroge les Amérindiens qu'il rencontre : des Algonquiens. Du temps de Cartier, ce sont des Iroquoiens qui occupaient la vallée du Saint-Laurent et avaient informé Cartier de la valeur thérapeutique de l'*annedda*. Jacques Cartier, *Relations*. Éditions critiques par Michel Bideaux. PUM 1986, p. 189, 259-263, 409.

UN ITINÉRAIRE SCIENTIFIQUE

L'histoire du scorbut et de son traitement a connu un itinéraire étonnant. Champlain fait appel à Mayerne en 1609-1610. Pourtant dès 1603, à Paris, un navigateur français, Martin de Vitre avait publié un court traité du scorbut, intégré au récit *Voyage de Pyrard de Laval aux Indes orientales*. [Mathieu, *L'annedda*, p. 49-50].

Du reste, la maladie a continué pendant longtemps à sévir, tant en Amérique qu'en Europe. L'année de la fondation de Trois-Rivières, l'hiver 1634-1635 a été pénible. Six hommes sont décédés du scorbut. Il en a été de même lors des guerres, du côté de Chambly, puis dans les années 1756-1760. Bernardin de Saint-Pierre relate pour sa part le fait que sur le navire de la Compagnie des Indes *Le Marquis de Castries*, navigant vers le Bengale en 1768, 70 des 146 hommes d'équipage ont été touchés par le scorbut et une dizaine d'entre eux sont décédés (Houston). La connaissance du traitement du scorbut avait cependant fait l'objet d'études scientifiques. À la suite d'expériences menées sur des matelots, James Lind avait prouvé l'efficacité du citron pour empêcher la maladie de se développer. Par la suite, il publie en 1753 un traité sur le scorbut. Toutefois la maladie continue à sévir et ses méfaits demeurent aussi perturbateurs.

C'est à compter de 1795 seulement que les marins britanniques sont forcés de consommer une potion quotidienne de jus de citron. Les expéditions dans le grand nord canadien en témoignent éloquentement. Signalons à titre d'exemples, l'expédition de sir William Edward Parry en 1821-1823 qui transporte 6 000 gallons de jus de citron et celle de John Franklin en 1845, 9 300 livres de jus de citron.

Comme quoi, il n'est jamais trop tard pour reconnaître l'utilité de la science, de l'histoire et de la recherche fondamentale.

Alain Asselin est professeur retraité au Département de phytologie de l'Université Laval.

Jacques Cayouette est botaniste et chercheur à Agriculture et Agroalimentaire Canada.

André Daviault est latiniste et professeur émérite de l'Université Laval. Jacques Mathieu est historien et professeur émérite de l'Université Laval.

Pour en savoir plus :

Sources :

Les informations de première main sur cette question viennent des ouvrages suivants :

Marc Lescarbot. *Histoire de la Nouvelle-France...*, Paris, Jean Milot, 1612.

C.-H. Laverdière. *Œuvres de Champlain...*, Québec, Desbarats, 1870, 6 vol. Les ouvrages suivants livrent une information de contexte de qualité :

Alain Asselin, Jacques Cayouette et Jacques Mathieu. *Curieuses histoires de plantes du Canada*. Tome I, Québec, Les éditions du Septentrion, 2014.

Lucien Campeau. *La première mission d'Acadie*. Québec, PUL, 1965, p. 276 et 719.

Bernard Émont, *Marc Lescarbot : mythes et rêves fondateurs de la Nouvelle-France*. Paris, L'Harmattan, 2002, 362 p.

Jacques Mathieu. *L'annedda, l'arbre de vie*. Québec, Les éditions du Septentrion, 2009, 193 p.

Éric Thierry. *Marc Lescarbot, vers 1570-1641. Un homme de plume au service de la Nouvelle-France*. Paris, Honoré Champion, 2001.

Éric Thierry. *La France de Henri IV en Amérique du Nord. De la création de l'Acadie à la fondation de Québec*. Paris, Honoré Champion, 2008.

Marcel Trudel. *Histoire de la Nouvelle-France*. T. 2. *Le comptoir, 1604-1627*, Fides, 1966.

Références :

Bartholomew, M. 2002. James Lind's Treatise of Scurvy (1753) *Postgraduate Medical Journal* 78 : 695-696

British Library, Mss Sloane, 2063, f.8 et 2062, f.77

Houston, C.S. « Scurvy and Canadian Exploration ». *Bulletin canadien d'histoire de la médecine*, vol. 7 n° 2, 1990, p. 161-167.

Trevor-Roper, Hugh Redwall. *Europe's physician: The various life of Sir Theodore de Mayerne*. Yale University Press. 2006

Notes :

1. Du fait des progrès de la philologie moderne, l'établissement du texte de Pline est aujourd'hui légèrement différent de la lecture qu'on en faisait au XVII^e siècle. Pour l'extrait qui nous concerne, il n'y a que des différences superficielles (1. Inversion : *intra biennium dentes deciderent*; 2. Variante : *et sceloty-rben ea mala. Reperta*; 3. Variante : *quae appellatur Britannica*; 4. Ajout : *et contra serpentes*; 5. Ajout : *in totum annum a metu anginae praestat*; 6. Ajout : *Frisi, gens tum fida, in qua castra erant, monstrare illam*). Mais ici, c'est naturellement la lecture des savants contemporains de Champlain qui importe.

2. Cette note marginale du rédacteur est motivée par une erreur dans la transmis-



Trouvé sur le site de la deuxième habitation de Champlain, cette écritoire illustre les composantes requises pour produire un texte à cette époque. On y distingue à côté de la plume et du manuscrit, un support à plume, un encrier, un sablier et une boîte allongée, le tout sur une plaque de métal. (Référence : Raymonde Litalien et Denis Vaugeois, *Champlain. La naissance de l'Amérique française*. Québec, Septentrion, 2004, p. 236)

sion sans doute fautive du texte d'Hippocrate qui avait certainement mis la négation (l'équivalent grec de HAUD) dans son texte, négation que les copistes ont omise. Aujourd'hui, l'accord semble être général pour ajouter une négation, mais à l'époque de Champlain on recevait le texte d'Hippocrate tel quel. Le rédacteur a donc ici raison de marquer sa différence par rapport à Hippocrate et, par tant, à Lange.

**La banque d'images,
un trésor à découvrir!**

LA REVUE D'HISTOIRE DU QUÉBEC

CAP-AUX-DIAMANTS

**UNE
IMAGE
VAUT
1000
MOTS**

Pour vos besoins en images
contactez-nous :
418-656-5040

LA RUÉE VERS L'OR EN COLOMBIE-BRITANNIQUE NOUVELLE ÉTOILE DE LA CONSTELLATION PACIFIQUE

Nous avons l'habitude de penser l'histoire de notre pays d'est en ouest. Mais voici un événement, la ruée vers l'or en Colombie-Britannique, qui nous force à changer cette manière de voir. À partir du milieu du XIX^e siècle, une succession de ruées vers l'or – en Californie en 1848, en Australie en 1852 et en Nouvelle-Zélande en 1857 – forge une sphère économique qui relie différents ports et contrées du Pacifique. La recherche de l'or fait en sorte que la côte ouest britannique est envahie par des gens venus du Pacifique, le mouvement géographique de l'histoire se faisant d'ouest en est. En cela, la Colombie-Britannique suit la Californie où, selon Elizabeth Sinn, le capital marchand de Hong Kong prend l'initiative de construire, à partir de 1849, un axe commercial migratoire et financier reliant leur ville à San Francisco. Six ans plus tard, on trouve des Chinois en Colombie-Britannique. En 1858, un groupe d'environ 300 débarquent à Victoria. La même année, on en trouve déjà quelques centaines qui cherchent de l'or près du lac Kamloops à l'intérieur du pays. Pour ces mineurs, arrivant de la Californie ou de la Chine, cette recherche constitue un puissant attrait. Ce sont deux vagues, deux ruées vers l'or, qui frappent la Colombie-Britannique. La première débute au printemps de 1858. Au cours du mois de février, les autorités britanniques de la colonie de l'île de Vancouver ont expédié de l'or à San Francisco pour en faire des espèces sonnantes. La nouvelle voulant que l'or se trouve le long du fleuve Fraser se répand rapidement dans les rues de San Francisco. Si la plupart des prospecteurs, en 1858, proviennent de la Californie, c'est que les personnes, tant



Catarina Florio du Musée canadien de l'histoire et Lisa Bengston du Royal B.C. Museum déballent doucement la belle robe Pemberton, dans le cadre des travaux de montage de l'exposition *Ruée vers l'or! Eldorado en Colombie-Britannique*. L'exposition est présentée au Musée canadien de l'histoire jusqu'en janvier 2017. Photo de l'auteur.

en Europe que dans l'est de l'Amérique du Nord, n'étaient pas encore au courant de la découverte. Une horde de gens, d'origine américaine, remonte le Fraser et donne des sueurs au gouverneur, Sir James Douglas. Établi sur les rives du Fraser, les prospecteurs sont pour la plupart armés et pratiquent une forme de justice plutôt expéditive. Ils pourchassent les Autochtones et

leurs femmes, détruisent leurs trappes et leur matériel de pêche au saumon et surtout, ils monopolisent les stocks d'or. Dans le cadre d'une escarmouche, deux mineurs français sont tués par les Amérindiens. Les mineurs américains considèrent qu'ils font partie des leurs. Ils se regroupent alors en milice et menacent de contre-attaquer. Il y a échange de coups de feu, et

d'autres morts, mais on évite la guerre. La deuxième ruée frappe le district de Cariboo, 400 à 500 km à l'intérieur des terres. Les découvertes se font progressivement à partir de 1860, le long du fleuve Fraser et de ses affluents. Une date importante est à retenir, celle du 17 août 1862, alors que Billy Barker découvre de l'or à 15 m de profondeur. Son succès attire immédiatement d'autres aventuriers et en quelques jours naît le bourg de Barkerville. La nouvelle se répand partout à travers le monde. Nombre d'Allemands, d'Écossais, de Chinois et de Britanniques se rendent dans la région de Cariboo. On y trouve aussi des Canadiens. Forrest Pass raconte l'histoire d'Honoré Robillard d'Ottawa qui arrive à Victoria accompagné de son frère en mai 1862. Il est déçu par son expérience : tout est trop cher, le pays de l'or trop loin. Il rebrousse chemin. La distance considérable, de la côte aux champs aurifères, offre des occasions d'affaires favorables. Français né dans les Pyrénées vers 1829 et vétéran de la Californie, Jean Caux surnommé Cataline, arrive le long du Fraser en 1858. Il établit un commerce du transport par cheval. Ses trains d'animaux pouvaient transporter n'importe quel type de fret, incluant de lourdes pièces d'équipement minier. L'exploitation de l'or requiert un port servant à organiser l'entreprise. Victoria joue pleinement ce rôle. En 1858, la population explose, allant de quelques centaines à 5 000 habitants. On parvient

à construire 225 maisons et bâtiments en l'espace de six semaines. L'engouement pour la construction donne lieu à une fièvre de spéculation immobilière. Les milliers de prospecteurs et aventuriers qui partent pour les terres intérieures constituent un marché de prédilection pour les hôteliers, les marchands et les commerçants. L'hôtel St. George offre une cuisine française haut de gamme pour des hommes disposant de grands moyens. On pouvait acheter par caisse ou par lot des cigares de La Havane au magasin de G. Vignolo, rue Johnson, près du quai. En décembre 1859, Vignolo venait d'en recevoir 100 000. Le marchand voyait grand! Victoria abrite bon nombre d'hommes d'affaires, dont le Français Antoine Casamayou. Résident de la Californie depuis 1847, Casamayou arrive à Victoria en juin 1858, à temps pour la première ruée, celle du Fraser. Il y est encore en 1860, mais il partage son temps entre l'île de Vancouver et San Francisco. Le courrier entrant et sortant de Victoria passe par San Francisco, ce qui donne à son avis un service plutôt lent et irrégulier. Il est en affaires avec d'autres Français – des cousins propriétaires de moulins en Californie, mais partis pour le Nevada. Depuis Victoria, Casamayou correspond avec sa famille et donne des conseils et son appui à son neveu. Il lui paie le voyage lorsque ce dernier décide de quitter la France pour Victoria, en 1860. De temps en temps, Casamayou expédie de l'argent à sa famille, alors nous pouvons supposer

qu'il a connu un certain succès. Était-il marchand ou financier? Je l'ignore. Il semble appartenir à cette classe d'individus qui profite des mineurs plutôt que de l'extraction de l'or. Son expérience rappelle la diversité et la mobilité des acteurs sociaux qui participent aux ruées vers l'or au XIX^e siècle. L'époque des *golden days* de la Colombie-Britannique témoigne d'un processus qui s'étend sur une dizaine d'années (1858-1868) et des centaines de kilomètres. Une société coloniale résolument britannique voit le jour indépendamment de ce qui survient dans le reste de l'Amérique du Nord britannique. Les ruées vers l'or de 1858 et de 1862 font partie d'un plus grand mouvement qui embrase tout le pourtour du Pacifique impliquant la Californie, l'Australie et, via Hong Kong, la Chine. La Colombie-Britannique est une nouvelle étoile dans cette plus vaste constellation pacifique. Le lien continental avec le Canada viendra plus tard, après la Confédération en 1871 et l'arrivée du chemin de fer en 1886. Mais voici que depuis deux ou trois décennies la Colombie-Britannique tourne de plus en plus son regard vers la région du Pacifique. Décidément, la roue de l'histoire n'a pas fini de tourner.

John Willis, conservateur histoire économique

Musée canadien de l'histoire

APHCQ
Association des professeurs et des professeures d'histoire des collèges du Québec

Un regroupement de
professeures et professeurs
d'institutions de niveau collégial publiques et privées,
francophones et anglophones,
qui contribue au rayonnement de l'histoire
dans leurs milieux.

Pour information: Jean-Louis Vallée
(418) 248-7164 poste 117 • jlvallée@cec.montmagny.qc.ca

Centre d'Archives Régionales
SÉMINAIRE DE NICOLET

Heures d'ouverture :
du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h
de 13 h à 16 h 30

... témoignage de notre histoire...

DÉMENAGÉ

645, boul. Louis-Fréchette, Nicolet J3T 1L6
Téléphone : (819) 293-4838 Télécopieur : (819) 293-4543
Courrier électronique : seminairedenicolet@sogetel.net
Site internet : <http://archivesseminairenicolet.wordpress.com>

L'HÉRITAGE MÉCONNU DE FÉLIX-GABRIEL MARCHAND (1832-1900)

« Grand, mince, élancé, le député de St. Jean a l'envergure d'un officier de cuirassiers, les manières affables d'un notaire, l'impassibilité d'un juge et l'esprit d'un homme de lettres. » C'est en ces mots que le journaliste Auguste Achintre décrit Félix-Gabriel Marchand en 1871. Marchand naît le 9 janvier 1832 dans une famille pionnière de Saint-Jean-sur-Richelieu (alors plus couramment appelé St. John ou Dorchester). Son père, Gabriel, est un ancien marchand de bois reconverti en *gentleman farmer* qui a participé à la fondation de la paroisse avec ses frères François et Louis. Sa mère, Mary McNider, est fille d'un marchand de bois de Québec. Le jeune Félix-Gabriel naît ainsi dans un milieu à cheval entre deux cultures. Il est élevé dans la religion de son père, mais dans la langue de sa mère. Ses parents comprennent toutefois que la région, marquée par une forte présence anglo-protestante au début du XIX^e siècle, est en train de se franciser et qu'il est important que leur progéniture s'exprime dans la langue de Molière. Après avoir fait ses études primaires au St. John's Classical School, Félix-Gabriel poursuit sa scolarité au collège de Chambly, puis au séminaire de Saint-Hyacinthe. Au terme de ses études, il opte pour le métier de notaire et ouvre une étude à Saint-Jean-sur-Richelieu en 1855. Il demeure d'ailleurs le seul premier ministre québécois issu de cette

profession à ce jour. Parallèlement, Marchand mène une carrière littéraire riche et féconde. Dès 1853, alors qu'il n'a encore que 21 ans, il commence à écrire dans deux journaux mont-réalis, *L'Ordre* et *La Ruche littéraire et politique*. En 1860, il fonde même, avec Charles Laberge et Isaac Bour-



L'héritage méconnu de Félix-Gabriel Marchand (1832-1900). Le monument représentant le onzième premier ministre est l'œuvre de Roger Langevin, sculpteur et professeur à l'Université du Québec à Rimouski. La sculpture, posée sur un socle en escalier, mesurera 11 pieds et sera faite d'un composite nommé résilice. (Photo : Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu).

guignon, son propre périodique, *Le Franco-Canadien* (aujourd'hui *Le Canada français*), dans lequel il défend les idées du Parti libéral. Si le journalisme s'avère une activité littéraire, il demeure à l'époque surtout un outil politique. Cela n'empêche pas Marchand de laisser libre cours à sa fantaisie lorsqu'il prend la plume. On lui doit une fable, plus d'une dizaine de poèmes et quelques pièces de théâtre dans lesquelles il dénonce – quoique assez gentiment – les travers de la société. En 1885, il s'aventure même du côté de la scène lyrique en publiant un livret d'opéra-comique, *Le Lauréat*, qui sera mis en musique en 1906 par Joseph Vézina. C'est toutefois du député de Saint-Jean (1867-1900) dont la plupart des gens se souviennent même si, il faut l'avouer, son héritage demeure encore trop peu connu. Les témoignages de ses contemporains et des historiens sont unanimes : c'est un lettré à l'esprit aiguisé qui détonne au sein de l'establishment politique. Dès janvier 1868, il introduit un projet de loi visant à abolir le double mandat et le ramène ensuite chaque année devant les députés jusqu'à son adoption en janvier 1874. Sous sa présidence (1887-1892), l'Assemblée législative vit les cinq sessions « les plus mondaines » depuis 1867. Pour le dramaturge Jean-Claude Germain, « il était honnête au point non seulement de refuser les pots de vin, mais également de s'en indigner à une époque où le patronage était l'apanage inaliénable du parti au pouvoir ». Ses électeurs lui reprochent d'ailleurs à plusieurs reprises de ne pas être assez zélé en matière de favoritisme. En 1892, lorsque le Parti libéral est aux prises avec le scandale de la baie des Chaleurs et qu'Honoré Mercier en quitte la direction, c'est tout naturellement vers Marchand que se tournent ses collègues pour reconstruire le parti et lui redonner une aura d'intégrité. Une fois premier ministre,

en 1897, plusieurs de ses projets de loi sont à ce point avant-gardistes – abolition du Conseil législatif, réforme du conseil de l'Instruction publique – que certains ne verront le jour que lors de la Révolution tranquille. Fait intéressant, c'est aussi à lui que Saint-Jean-sur-Richelieu doit la francisation du nom de certaines de ses principales artères. En mars 1858, à peine quelques mois après avoir été élu échevin, Marchand propose de changer le nom anglais de certaines rues pour des noms dont la prononciation et l'orthographe seraient le même en anglais et en français. Front Street et McComming Street deviennent ainsi les rues Richelieu et Champlain qu'on connaît toujours aujourd'hui. Fort heureusement, depuis quelque temps, l'héritage de Marchand commence à refaire surface. Le politologue québécois Claude Corbo lui a consacré une monographie en 2015 (*L'échec de Félix-Gabriel Marchand : une interprétation en forme dramatique*), le Théâtre de Grand-Pré a monté l'une de ses pièces de théâtre à Saint-Jean-sur-Richelieu (*Les faux brillants*) et je lui ai moi-même consacré mon mémoire de maîtrise dont j'ai diffusé les résultats dans quelques conférences et articles ici et là. À compter de septembre 2016, une statue de l'artiste Roger Langevin soulignera même sa mémoire à Saint-Jean-sur-Richelieu au coin des rues Saint-Jacques et Jacques-Cartier Nord (là où se trouvait jadis l'étude de notaire de Marchand). Le monument, réalisé grâce à l'initiative du député de Saint-Jean, Dave Turcotte, et de la Ville, présentera le personnage un journal à la main. Reste plus qu'à espérer que ledit monument suscite l'intérêt des Johannais pour leur histoire et que les recherches sur Marchand poursuivent le bel élan qu'elles connaissent depuis quelques années.

Alex Tremblay Lamarche



WWW.CAPAUxDIAMANTS.ORG

À VOS SOURIS! VISITEZ LE SITE WEB !



LA REVUE D'HISTOIRE DU QUÉBEC

CAP-AUX-DIAMANTS

LA VISITE DU GÉNÉRAL DE GAULLE EN 1967

1 967. Au Québec, c'est l'année de l'Expo. C'est aussi le centenaire de la Confédération canadienne. Mais c'est surtout « Vive le Québec libre », le fameux cri du général de Gaulle au balcon de l'hôtel de ville de Montréal, le 24 juillet 1967, qui marqua les esprits. La France est gouvernée par une figure mythique, le général Charles de Gaulle (1890-1970), qui fut le chef de la France libre et le libérateur de 1944. Revenu au pouvoir en 1958, il fonde la V^e République en redonnant au pays un régime présidentiel fort. Il doit mettre fin à la pénible guerre d'Algérie et mène la France sur la voie de la modernité. Le général de Gaulle est déjà venu au Québec en 1944, en 1945 et en 1960. De leur côté, les premiers ministres Jean Lesage et Daniel Johnson ont été reçus à l'Élysée en 1961 et en mai 1967. Et quoi de plus naturel que de profiter de cette année d'effervescence pour inviter le général à venir au Québec. C'est ce que fait Johnson le 13 septembre 1966. Malgré ses hésitations, car il ne veut pas cautionner, par sa présence, le centenaire de la Confédération. Il accepte en février 1967. Ne désirant pas se rendre à Ottawa, la capitale fédérale, au début de son voyage, il décide de venir au Nouveau Monde par bateau. *Le Colbert* quitte Brest le 15 juillet et arrive le 20 à Saint-Pierre-et-Miquelon, seule possession française en Amérique du Nord depuis le traité de Paris de 1763. De Gaulle débarque à Québec le



Avers de la médaille commémorative de la visite de Charles de Gaulle 1967. (Coll. de l'auteur).

dimanche 23 juillet 1967. Le Québec, qui a pris le contrôle de cette visite, n'a rien épargné pour faire de celle-ci un voyage triomphal. Le général, après avoir visité Québec, se rend à Sainte-Anne-de-Beaupré, puis revient au Château Frontenac pour un dîner d'État. Le lendemain, il entreprend, en voiture découverte avec le premier ministre Johnson, le voyage du chemin du Roy, qui le conduit jusqu'à Montréal. Partout, la foule est en liesse, ce qui fera dire au général lors de son discours improvisé au balcon de l'hôtel de ville à son arrivée à Montréal : « Je vais vous confier un secret que

vous ne répétez pas. Ce soir, ici, et tout au long de ma route, je me trouvais dans une atmosphère du même genre que celle de la Libération. » Et il conclut son allocution en s'écriant : « Vive Montréal! Vive le Québec! Vive le Québec libre! Vive le Canada français et vive la France! » Et voilà, le mot était lâché. Il provoque une vaste onde de choc partout dans le monde. Si au Québec, la population est galvanisée par cette visite, le gouvernement canadien est atterré, tandis qu'ailleurs, on se demande quelle mouche a piqué le général pour qu'il s'ingère ainsi dans les affaires internes

du Canada. Le mardi 25 juillet, le général visite Expo 67. Lors du dîner offert par la France, Daniel Johnson termine son discours par ces mots visionnaires : « Après l'explosion de joie et de fierté que vous avez allumée, le Québec reprendra sa marche plus conscient que jamais de sa vocation particulière. » Pendant ce temps, le gouvernement canadien publie un communiqué protestant contre le discours du général. Le 26 juillet, après avoir visité Montréal, le général se rend à l'aéroport de Dorval et retourne à Paris, sans aller à Ottawa. Les voyages du général de Gaulle ne passent pas inaperçus. Déjà, ses visites en Allemagne (1962), en Amérique latine (1964), au Cambodge (1966) ou en Russie (1966) avaient soulevé des passions. Mais celui au Québec s'est carrément inscrit dans l'Histoire et a donné un élan immense aux Québécois. Le gouvernement du Québec a donné le nom de Charles de Gaulle au pont de l'autoroute 40 qui enjambe la rivière des Prairies entre Repentigny et l'île de Montréal, le 5 septembre 1985, à l'occasion du 15^e anniversaire de la mort du général. Par ailleurs, on a érigé à Québec une des rares statues au général sur le cours Général-de-Montcalm à l'une des extrémités du terre-plein sur lequel se retrouve, à l'autre bout, le monument du marquis de Montcalm. Cette statue, œuvre du sculpteur Fabien Pagé, a été inaugurée en 1997 par l'ex-premier ministre de France, Pierre Messmer. La Monnaie de Paris a commémoré ce voyage par la frappe de deux grandes médailles en bronze d'un diamètre de 76 millimètres chacune, en 1987 et en 1997, pour célébrer le 20^e et le 30^e anniversaire de l'évènement. Les deux médailles sont semblables. Sur l'avvers, le général apparaît sur fond de drapeaux québécois et français. Sous son portrait, l'année 1987 est inscrite tandis que l'image est entourée des mots « XX^e anniversaire de la visite du général de Gaulle au Québec ». Sur l'autre médaille, il n'y a que l'année (1997 au lieu de 1987) et l'anniversaire

(XXX^e au lieu de XX^e) qui sont modifiés. Au revers, le bateau de Jacques Cartier domine le haut de la médaille. Immédiatement en dessous, une carte géographique indiquant le fleuve Saint-Laurent à partir de la péninsule gaspésienne. Les villes de Gaspé (accompagnée d'une croix et d'une fleur de lys) et de Montréal (accompagnée d'une croix de Lorraine) sont inscrites à chacune des extrémités du fleuve. À gauche, on lit « Jacques Cartier, 1534 » et au centre « 24 juillet 1967 ». Sous la carte, l'illustration du croiseur *Le Colbert* sur les flots surmonte les mots « Charles de Gaulle » tandis qu'au bas, apparaît la croix de Lorraine. La date du 24 juillet représente le jour où, en 1534, Cartier débarque à Gaspé et y plante une croix et celui, en 1967, où de Gaulle lance son fameux cri à Montréal.

L'auteur des médailles est le sculpteur Raymond Corbin, né en 1907 à Rochefort et décédé en 2002 à Boulogne. Élève d'Henri Dropsy, il lui succède comme professeur de gravure en médaille à l'École des beaux-arts, à Paris, de 1955 à 1977. Il est aussi l'auteur des médailles de l'Ordre du mérite sportif, du ministère de l'Agriculture, du bicentenaire de l'Institut de France, de l'inauguration de la Bibliothèque nationale de France, de Paul Cézanne, de Léo-Paul Fargue, de Colette, de Marcel Pagnol, d'Émile Zola, d'Édouard Herriot. Il est élu membre de l'Académie des beaux-arts en 1970.

DENIS RACINE AIG



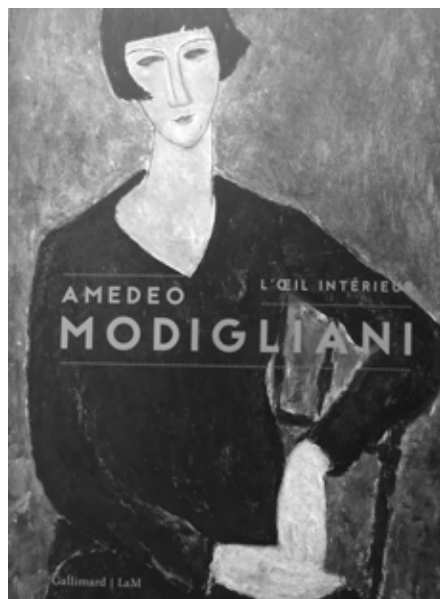
Revers de la médaille commémorative de la visite de Charles de Gaulle 1997. (Coll. de l'auteur).

QUE RESTE-T-IL...

D'abord, partir de ce texte écrit en 1863 par Charles Baudelaire, *Le peintre de la vie moderne*. « La modernité, c'est le transitoire, le fugitif, le contingent... » Puis, bifurquer vers l'écrivain français Paul Valéry qui affirme dans *La crise de l'esprit* publié en 1919 : « Nous autres, civilisations, nous savons maintenant que nous sommes mortelles ». Enfin, conclure avec André Malraux qui, dans *Les voix du silence* publié en 1952, conçoit le musée comme « une confrontation de métamorphoses. » Transitoire, conscience de l'éphémère, choc des métamorphoses, voilà qui définit avec pertinence deux remarquables expositions de l'année 2016 et dont les catalogues traduisent avec éloquence l'importance de la modernité dans la culture occidentale. *Une modernité des années 1920 à Montréal, le Groupe de Beaver Hall* présentée au Musée des beaux-arts de Montréal et *Amedeo Modigliani, l'œil intérieur* proposée par le LaM – Musée d'Art moderne situé dans la banlieue de Lille.

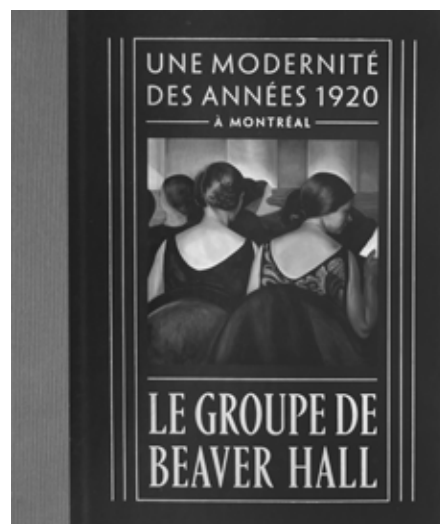
La publication du MBAM sur le groupe de Beaver Hall est d'une qualité exceptionnelle. Reliure demi-toile, couverture rigide, incrustation des titres dans le premier de couverture ainsi que sur le dos, pages de garde inspirées de l'Art déco, papier glacé luxueux. L'objet lui-même, imprimé à Londres (!!!), est d'une qualité hors du commun. Quant au contenu, il ne le cède en rien. Plus de 300 reproductions de documents et d'œuvres, dont une soixantaine en pleine page, viennent appuyer les textes qui situent l'activité de ce groupe dans le contexte sociopolitique de l'époque. Alors qu'au même moment, le Groupe des Sept propose une vision masculine du Canada dominée par des paysages de la nature sauvage, Jacques Des Rochers met en évidence l'approche résolument

urbaine, la diversité des sujets et des procédés stylistiques des artistes – vingt hommes et femmes à parts égales – du Groupe de Beaver Hall. La modernité des œuvres se manifeste surtout par la prépondérance du portrait dont les couleurs donnent l'impression d'un jazz, comme le soulignera Albert Laberge du quotidien *La Presse*. Esther Trépanier prolonge cette observation et fait remarquer, avec intelligence et exemples à l'appui, que les œuvres du Beaver Hall ont redéfini les canons de la beauté féminine, tant dans la tenue vestimentaire que dans le nu, et inscrit la modernité dans l'espace pictural. Le Groupe de Beaver Hall inaugurerait sa première exposition montréalaise le 17 janvier 1921. Un an plus tôt, le 20 janvier 1920, Amedeo Modigliani décédait à Paris. Il avait 35 ans.



Photos : Yves Beauregard.

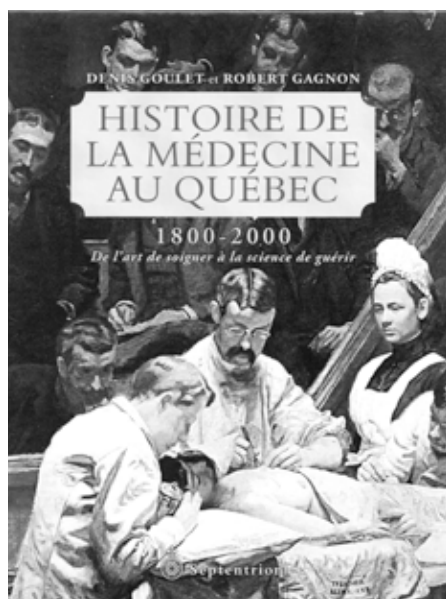
Le catalogue de l'exposition *Amedeo Modigliani, l'œil intérieur*, publié en collaboration par les éditions Gallimard, rend justice à celui que l'écrivain Francis Carco qualifiait de « dernier bohème d'une génération ». Tel un guide vert Michelin, l'ouvrage nous propose une exploration



Photos : Yves Beauregard.

toute visuelle de la « planète Modi ». Ce qui en fait un judicieux *coffee table book*. Documents d'époque et reproductions d'œuvres occupent plus des trois quarts du catalogue tandis que les textes retenus se caractérisent par leur concision, voire leur brièveté. L'ouvrage souligne l'influence de l'art grec et égyptien antiques sur le créateur, son évolution de l'œuvre sculpturale vers l'œuvre picturale et sa fascination pour le corps humain dont il multiplie les représentations en plan tête ou en plan hanche dans une mise en scène frontale qui met en évidence des personnages à la figure allongée et aux yeux en amande dont il manque parfois les pupilles. À un ami qui s'étonnait de n'avoir qu'un seul œil dans le portrait que Modigliani avait fait de lui, le peintre répondit : « Parce que tu regardes le monde avec l'un, avec l'autre tu regardes en toi ». En ce premier quart du XX^e siècle, qu'il soit parisien ou montréalais, l'œil intérieur du créateur explorait les nouvelles lumières, les nouvelles vérités de la modernité. Le choc des métamorphoses se profilait à l'horizon...

Serge Pallascio



Robert Gagnon et Denis Goulet. *Histoire de la médecine au Québec, 1800-2000. De l'art de soigner à la science de guérir*. Québec, Les éditions du Septentrion, 2014, 456 p.

L'évolution des pratiques médicales est un sujet vraiment fascinant. Lorsqu'elle est racontée par des professeurs chevronnés de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke et du Département d'histoire de l'Université du Québec à Montréal, c'est encore mieux.

Véritable bible sur le sujet, on dit de ce livre qu'il retrace les processus de professionnalisation et de spécialisation des soins médicaux entre les années 1800 et 2000. On y décrit les divers traitements issus de la médecine amérindienne et de la connaissance des plantes sauvages. Les auteurs accordent une grande place aux premiers balbutiements de la médecine dans la colonie. Pensées magiques, croyances populaires, guérisseurs et herboristes, tout le savoir de l'époque était principalement transmis de génération en génération. Le livre retrace ensuite l'évolution de la formation des médecins ainsi que la création des centres de soins et des regroupements de médecins par spécialisation.

La profession médicale de même que

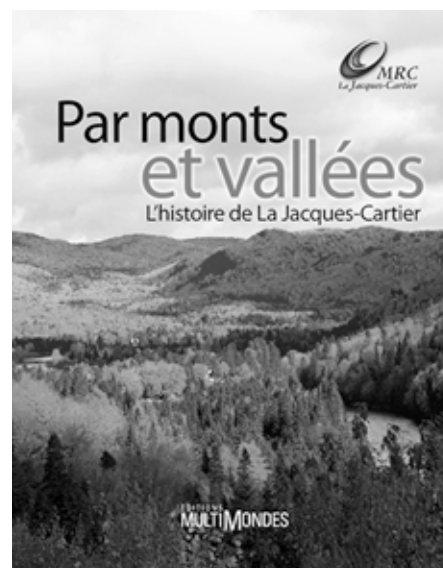
le développement des institutions de santé sont les grands axes qui régissent cette œuvre. En 1818, seulement 5 praticiens sur 82 possédaient un diplôme (p. 41). Dès 1829, la formation s'organise et les écoles de médecine commencent à voir le jour. En 1876, la formation sera même allongée à quatre ans afin de permettre aux futurs médecins de couvrir tous les domaines d'étude comme la chimie, l'hygiène, la botanique, la pathologie générale et l'anatomie.

Tout au long de l'ouvrage, les auteurs nous démontrent comment la pratique de la médecine a évolué, comment la formation des futurs médecins s'est spécialisée et où nous en sommes rendus en ce qui a trait à la prévention des maladies infectieuses. En 1870, la désinfection chimique des instruments de médecine contribuera grandement à la lutte contre la propagation des maladies, ce qui n'empêchera pourtant pas le Québec de connaître des épidémies de choléra, de typhus et de variole. Les habitudes de vie, l'alimentation, le manque d'eau potable et l'inefficacité de la quarantaine sont autant d'éléments pointés du doigt.

L'ouvrage est rédigé dans un style simple, ce qui rend son contenu accessible à un vaste lectorat. Il est également agrémenté d'une foule de documents visuels provenant d'archives médicales qui ne font que donner encore plus d'impact à l'information divulguée. De plus, il s'inscrit parfaitement dans un courant populaire de santé et de connaissance en médecine amorcé avec *Au temps de la petite vérole* de Rénald Lessard.

Cet ouvrage s'adresse autant aux spécialistes en histoire qu'aux sociologues, aux passionnés de médecine et au public en général. Impossible de ne pas y trouver son compte tant les angles d'approche du sujet sont vastes. Nul doute qu'il s'agit déjà d'un grand classique pour ceux qui se passionnent pour les habitudes de vie de nos ancêtres. À lire!

Johannie Cantin



Marie Dufour. *Par monts et vallées. L'histoire de La Jacques-Cartier*. Québec et Shannon, Éditions MultiMondes et MRC de La Jacques-Cartier, 2012, 120 p. Parfois considérée à tort comme partie prenante de la région de Québec, mais rarement incluse dans les livres consacrés à la capitale nationale, la vallée de la Jacques-Cartier a une longue histoire – rarement racontée – et revendique une autonomie toute particulière. Les neuf villes et municipalités qui composent son territoire sont : les Cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury, Fossambault-sur-le-Lac, Lac-Beauport, Lac-Delage, Lac-Saint-Joseph, Shannon, Sainte-Brigitte-de-Laval, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, Saint-Gabriel-de-Valcartier, mais aussi le territoire non organisé (TNO) du Lac-Croche, qui n'est pas un village, mais un vaste espace boisé situé au nord de ces lieux. *Par monts et vallées* est la première monographie illustrée qui est consacrée spécifiquement à cette MRC.

Le texte substantiel présente une foule de données sur cette vaste région méconnue; on y apprend par exemple l'origine britannique des noms des municipalités de Stoneham et de Tewkesbury (p. 16), on y revoit le vieux pont couvert de Tewkesbury (p. 19), on y découvre d'anciens lieux de culte

catholiques et anglicans; on revoit la première gare de chemin de fer de Lac-Saint-Joseph au début du XX^e siècle (p. 41). Quelques pages nous instruisent sur les XVIII^e et XIX^e siècles : on indique que le tracé de l'actuelle route 369 longeant la rivière Jacques-Cartier existait déjà avant 1820 et que pour se rendre dans ce secteur, même « au XVIII^e siècle, l'actuel boulevard Henri-Bourassa [traversait] Charlesbourg et se [terminait] peu avant la rivière Jaune » (p. 17). On peut suivre ce même parcours de nos jours sans se douter que les tracés de ce secteur datent de trois siècles. La vie agricole et économique s'y développe au XIX^e siècle : en plus d'y pratiquer la drave sur les rivières Montmorency et Jacques-Cartier, on érige des moulins et des scieries (p. 44). Plus loin, le texte rappelle que durant la Première Guerre mondiale, on fabriquait déjà du matériel militaire et des explosifs à Valcartier. Par la suite, cette industrie militaire s'est encore intensifiée : « Au cours de la Seconde Guerre mondiale, l'Arsenal de Québec est le plus gros employeur de la ville », avec 14 000 personnes (p. 73). Les pages suivantes traitent des débuts de la villégiature et de la pêche privée au lac Saint-Joseph, dès le XIX^e siècle (p. 49).

Il faut féliciter Marie Dufour pour cette recherche précise et très utile sur une région rarement étudiée, dont on connaît peu l'histoire. L'historien Marc Vallières a bien voulu valider ce texte (p. vii). Cependant, tout un travail de cueillette d'information et d'archivage reste encore à faire pour historiciser cette région encore trop peu documentée et pourtant si riche. On reprochera seulement à l'équipe l'absence de notes en bas de page et le manque de références bibliographiques, en plus de la petitesse des photographies anciennes, car compte tenu de leur rareté, chacune devrait occuper une pleine page (p. 41, 62, 64, 65, 70, 80).

Yves Laberge



Serge Gauthier. *Regards croisés. De l'autre à soi*. La Malbaie, Éditions Charlevoix, 2014, 173 p.

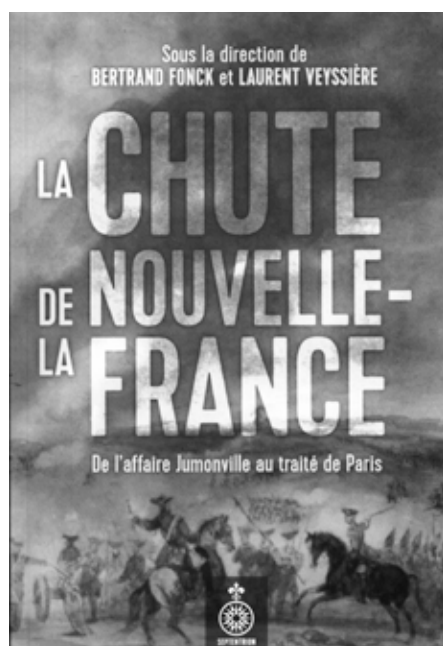
Comment se sortir d'une image folklorique, une image biaisée par le regard de l'Autre, une image à la seule vertu touristique? Comment se sortir de cette représentation stéréotypée du milieu de Charlevoix pour se réapproprier une image de soi authentique? C'est à ce projet que le prolifique Serge Gauthier se livre depuis plus de 30 ans pour « sortir l'histoire de Charlevoix de son cadre naïf pour en faire une histoire réelle rendant justice à sa population souvent magnifique dans sa simplicité et qui mérite mieux que d'être trop souvent perçue comme de simples personnes en état de service » (p. 159). Il souhaite ainsi dépasser le cliché touristique passéiste du « dépaysement d'une nature encore sauvage et intouchée par le modernisme et l'industrialisation » (p. 118). Originaire de Pointe-au-Pic, possédant ainsi une connaissance de l'intérieur, l'auteur propose dans ce plus récent opus une rétrospective de quinze articles parus initialement dans les pages de la *Revue*

d'histoire de Charlevoix, entre 1984, année où il fonda la Société d'histoire de Charlevoix, et 2014.

Libre penseur, l'auteur se questionne et prend position sur un Charlevoix historique, notamment avec une synthèse des recherches en démographie sur la région. Il réfléchit également au présent, sur la dualité entre la région dite et la région vécue. Soulignons un texte important sur les réels enjeux et les pièges d'une folklorisation marchande d'une région, « qui se laissent dire par des urbains extérieurs à leurs réalités » (p. 47-48). L'ethnohistorien réfléchit aussi sur la place des métiers d'art et de la peinture dans Charlevoix, retraçant le parcours de l'artisan domestique à l'artisan professionnel, en plus de dresser un portrait des peintres dits naïfs et de réhabiliter Françoise Labbé, figure majeure dans la mise en place d'une véritable infrastructure culturelle à Baie-Saint-Paul. L'essayiste met de l'avant des événements et certaines personnalités de la région comme la Mi-Carême, les bateaux blancs, Léon Gérin et Blanche Bolduc. Le cinéma et la télévision ne sont pas en reste, car on retrouve un texte sur la recherche d'authenticité chez le cinéaste Pierre Perrault et une analyse des personnages de l'incontournable téléroman *Le temps d'une paix*. De plus, afin de démystifier et de mieux saisir l'homme, le polémiste déboulonne définitivement le mythe d'inspiration littéraire d'Alexis le Trotteur.

L'ensemble, plus qu'agréable, est un livre incontournable pour comprendre la pensée de l'auteur et une entreprise phare pour connaître le Charlevoix de l'intérieur. Et, vu la bibliographie colossale de Serge Gauthier, on ne peut que souhaiter qu'il offre prochainement un second volet à cette entreprise de rétrospection.

Pascal Huot



Bertrand Fonck et Laurent Veyssi re (dir.). *La chute de la Nouvelle-France : de l'affaire Jumonville au trait  de Paris*. Qu bec, Les  ditions du Septentrion, 586 p.

Depuis quelques ann es, et surtout depuis le 250  anniversaire de la signature du trait  de Paris, la guerre de Sept Ans jouit d'un important renouveau historiographique. L'une des cons quences de cette r appropriation du conflit par la communaut  historique est l'articulation et la liaison entre les nombreuses dynamiques r gionales et coloniales du conflit, entra nant du m me coup une collaboration entre des chercheuses et chercheurs de nationalit s vari es. Ce collectif repr sente et contribue certainement au renouvellement de ce champ. En effet, *La chute de la Nouvelle-France* r unit une diversit  de th mes, d'approches et d'auteur(e)s sur les derniers moments de la souverainet  fran aise en Am rique septentrionale. Les textes proviennent de deux recueils  galement dirig s par Bertrand Fonck et Laurent Veyssi re pr c demment publi s chez Armand Collin. Ici, la Nouvelle-France est prise dans son ensemble. On y retrouve donc des contributions qui concernent les Antilles, la Louisiane, Terre-Neuve, les vall es du Saint-Laurent et de l'Ohio ainsi que des Pays-d'en-Haut. Les groupes  tudi s sont

 galement tr s vari s : officiers civils, soldats des compagnies franches de la Marine, autochtones, noblesses, Canadiens, Acadiens,  cossais. D'autres  tudes portent davantage sur des dimensions de la guerre ou du trait  de Paris comme la connaissance du continent, la pratique des si ges, le renseignement militaire, la presse fran aise ou bien les enjeux g opolitiques animant les n gociations, pour ne nommer que ceux-ci. Cette diversit  constitue un atout de taille pour l'ouvrage. Elle permet de bien saisir le caract re multidimensionnel des bouleversements marquant le cr puscule de la colonie fran aise, chose que les synth ses ou les monographies font moins ressortir. On ne peut que se r jouir de voir autant de sp cialistes r unis dans un m me volume.

Au terme de cet ouvrage, on ne peut que constater les effets multiples et profonds caus s par la guerre de Sept Ans et le changement de souverainet  sur les institutions et les populations en Nouvelle-France. La vari t  des contributions montre les multiples angles et approches par lesquels nous pouvons aborder ce th me riche en perspectives.

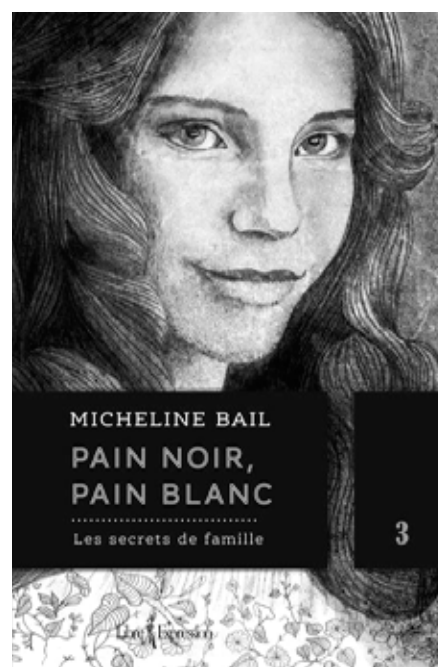
Ren  Lalibert 

Micheline Bail. *Pain noir, pain blanc. Les secrets de famille*. Libre Expression, Montr al, 2015, 288 p.

Micheline Bail n'a rien perdu de son talent d'auteure et elle nous le prouve encore une fois avec ce troisi me et dernier tome de la s rie historique *Pain noir, pain blanc*. C'est avec un plaisir toujours renouvel  que nous retrouvons les attachants personnages de cette magnifique saga historique.

L'action d bute   Montr al dans la r sidence de Marie-Blanche et de son mari R mi. Tout semble aller pour le mieux jusqu'au jour o  Marie-Blanche doit revenir   Qu bec pour affronter la douloureuse  preuve de perdre un membre de sa famille.

Encore une fois, l'auteure nous entra ne



dans le quotidien d'une famille traditionnelle. Les th mes de la vie conjugale, de la fid lit , de la violence, de la mort, du suicide, de la solitude, du ch mage, de la politique et des technologies sont abord s dans ce dernier tome comme autant de r alit s v cues par bon nombre de familles   cette  poque.

Avec ses dialogues color s, Micheline Bail nous fait plonger dans le Qu bec d'apr s-guerre et nous fait revivre les ann es de grands changements qui ont suivi. Dans une  poque d'immenses bouleversements, les personnages seront confront s   des situations mettant parfois leurs valeurs   rude  preuve. Fort heureusement, les enfants d'Eug nie, de m me que ses petits-enfants, ont maintenant le droit de r ver et tous les espoirs sont permis.

Bien que certains accordent peu de cr dibilit  aux romans historiques   cause de leur manque de rigueur scientifique, il n'en demeure pas moins que lorsqu'ils sont  crits par une plume aussi experte que celle de Micheline Bail, le lecteur ne peut que se laisser happer par l'histoire.

La s rie *Pain noir, pain blanc* aura  t  pour moi un v ritable coup de c ur et je recommande sa lecture   quiconque souhaite se plonger dans une saga pas-

sionnante sur le quotidien des familles du Québec entre les années 1930 et 1970.

Johannie Cantin



Georges Bouchard. *Vieilles choses... vieilles gens. Silhouettes campagnardes*. Montréal, Bibliothèque québécoise. 2014 [1926], 152 p.

Diplômé en agronomie, professeur de botanique et longtemps député libéral au fédéral pour le comté de Kamouraska (de 1922 à 1940), Georges Bouchard (1888-1956) a fait paraître plusieurs livres dont celui-ci, maintes fois réédité puis traduit en anglais (p. 8). Dès 1916, ce jeune agronome était déjà chroniqueur pour le quotidien *L'Action catholique* de Québec (p. 141). Paru initialement en 1926 puis revu et augmenté trois ans plus tard, *Vieilles choses... vieilles gens* est un recueil de souvenirs authentiques célébrant les traditions du Canada français, la vie rurale et certains métiers anciens comme le crieur, le vanneur, le maquignon, le « remmancheux » [sic] ou le forgeron. Ce livre met en scène 27 historiettes montrant les habitudes et les mœurs d'autrefois : comment se dérou-

lait une journée au presbytère, à l'école du village, une corvée, une fête ou des funérailles au début du XX^e siècle. Ces croquis sur la vie quotidienne dans le monde rural sont pittoresques, surtout lorsque Georges Bouchard imagine des dialogues imitant la langue populaire dans des récits rigoureusement écrits : « Dans mon jeune âge, le métier de cordonnier n'était pas comme à c't'heure » (p. 50). S'il n'était pas devenu péjoratif, le mot « nostalgie » pourrait sans doute résumer l'esprit de ce livre sincère, mais on peut croire que ce sentiment noble envahissait déjà Georges Bouchard au moment de rédiger ses vignettes, au commencement de la modernisation du Québec rural.

Les critiques de l'époque ne s'étaient pas trompés lors de la parution de ce livre vif et y ont reconnu la description d'une période transitoire. Pour Damase Potvin, « *Vieilles choses... vieilles gens* est comme une petite anthologie de chroniques délicieuses, de fantaisie et de brio, remplies d'observations variées sur les mille et un aspects de la vie à la campagne, chez nos bons habitants; de petites causeries alertes, pimpantes, vivantes, tout imprégnées des vivifiants parfums des champs » (Damase Potvin, 1926, cité en annexe, p. 145). Pour sa part, Louis Dantin y reconnaît « l'histoire intime d'une période de transition » (Louis Dantin, 1926, cité en annexe, p. 145). Trois ans après la première édition, Jean-Charles Harvey ajouta que « le mérite de M. Bouchard est d'avoir saisi les traits de ces types intéressants au moment où ils allaient s'effacer pour toujours des mémoires canadiennes » (Jean-Charles Harvey, 1929, cité en annexe, p. 146). Devant l'enthousiasme de tant d'illustres commentateurs, le critique du XXI^e siècle ne peut qu'acquiescer humblement... en ajoutant que ce livre de Georges Bouchard a bien vieilli et qu'il conserve toute sa saveur, après presque un siècle.

Yves Laberge



Martine Roberge. *Rites de passage au XXI^e siècle. Entre nouveaux rites et rites recyclés*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2014, 203 p. (Coll. « Ethnologie de l'Amérique française »)

Depuis le début du XX^e siècle, les questions liées aux rituels sont devenues un champ d'études alimentant une immense production scientifique. À ce titre, mentionnons l'incontournable travail d'Arnold Van Gennep (1873-1957) consacré aux rites de passage au début du siècle dernier. Il appert aujourd'hui que la diversité des rituels a subi une évolution importante. Alors, que sont devenus nos rites? Ceux-ci ont vu leur motivation, leur nature et leur manifestation subir une véritable transformation. Il est tout justifié d'y apporter un regard nouveau. Professeure d'ethnologie au Département des sciences historiques de l'Université Laval, Martine Roberge investit à son tour les rituels en décortiquant trois grands passages de la vie : la naissance, l'entrée dans l'âge adulte et la mort.

L'ethnologue combine enquête qualitative par entrevues, donnant la parole aux acteurs des expériences rituelles, et observations *in situ*, le tout réalisé au Québec entre 1998 et 2012. Elle appuie sa réflexion sur la notion de passage, rappelant que « l'individu, tout au cours de

sa vie, vivra, une succession de passages » (p. 4). En plus d'expliquer les scénarios et le déroulement des rites, nouveaux ou revisités, elle y aborde leur symbolisme et leur signification. La marchandisation des rituels et l'avènement des médias sociaux tiennent également une place dans l'analyse.

L'auteure met de l'avant, dans un premier temps, les rites entourant la grossesse et la naissance. Du *shower* de bébé au baptême revisité, en passant par les pratiques qui tendent à se ritualiser comme la coupe du cordon ombilical du nouveau-né par le père ou l'enterrement du placenta, elle étudie également les rites en émergence, notamment les « foetus parties » ou parents et amis sont invités à assister en direct à l'échographie en clinique privée. Le chapitre deux explore les rites entourant l'âge adulte et l'entrée dans la conjugalité. Comme le soulève l'auteure, « un nouvel ordre s'installe aujourd'hui dans le parcours conjugal. Pour célébrer l'entrée en conjugalité, le mariage ne constitue plus l'unique voie par où le rituel s'inscrivait dans un continuum » (p. 62). Tant pour les unions mixtes qu'entre conjoints de même sexe, elle passe en revue l'enterrement de vie de jeunesse, les fiançailles, le mariage et autres cérémonies d'union thématique, de l'achat d'une première maison à la pendaïson de crémaillère et, pour finir, les rites de divorce. Le troisième chapitre traite des transformations des rites de fin de vie, où la chercheuse soulève l'interrogation suivante, « les rites de mort seraient-ils devenus des rites de deuil? » (p. 137). De la cérémonie classique avec les sandwiches pas de croûte à la dispersion des cendres en toute intimité, elle aborde également les groupes de soutien au deuil, les cimetières virtuels et la commémoration sur Facebook. L'avènement des nouvelles technologies et l'ère numérique ne sont pas étrangers à la transformation et à l'apparition de nouvelles pratiques commémoratives, comme les codes QR apposés sur les tombes, donnant accès à des mémoriaux

en ligne. Ce sujet est encore en pleine mutation.

Cet ouvrage témoigne des tendances actuelles en matière de rituels, autant dans leur diversité que dans leur ressemblance. Il fait ressortir que si les rites de passage ont tendance à s'émanciper des institutions, ils sont encore très présents dans nos sociétés modernes.

Pascal Huot



Yves Hébert. *Lévis, une histoire d'appartenance*. Québec, Les Éditions GID, 2015, 218 p.

L'actuelle ville de Lévis, créature issue des fusions municipales de 2002, s'est lancée, au cours des dernières années, dans un vaste processus de révision toponymique ayant pour but d'harmoniser les noms de rues entre ses différents secteurs. Cet ambitieux projet devait permettre de forger un sentiment d'appartenance et de fierté des Lévisiennes et Lévisiens envers leur nouvelle ville ainsi que de commémorer certaines personnalités originaires de la ville. C'est dans cette optique que le boulevard de la Rive-Sud, principal axe routier de Lévis, fut renommé, en 2016, boulevard Guillaume-Couture en l'honneur du fondateur de la ville surnommé le « Samuel de Champlain de Lévis ».

L'historien Yves Hébert (*Les ponts de glace sur le Saint-Laurent*, *Alfred Tremblay, explorateur de l'Arctique*) a consacré à la ville de Lévis cette splendide synthèse d'histoire locale et régionale. L'auteur a ingénieusement dédié un chapitre à chacun des secteurs historiques de la nouvelle ville de Lévis où il expose chronologiquement,

par de courts textes, les événements qui les ont façonnés. On apprend notamment que l'un des chantiers militaires les plus imposants du Canada vit le jour à Lévis, en 1865, lors de la construction de trois forts consacrés à la protection du Saint-Laurent devant les risques d'une invasion américaine. On apprend aussi que la plus célèbre sorcière du Canada, la Corriveau, fut suspendue à une cage à la fourche de l'actuelle rue Saint-Joseph dans le Vieux-Lauzon. Yves Hébert nous offre également de courtes biographies de personnalités marquantes originaires de Lévis, dont le fondateur des caisses Desjardins, Alphonse Desjardins, le cardinal Louis-Nazaire Bégin, le politicien Jean Garon, le peintre Albert Rousseau, le célèbre violoneux Jean Carignan et le poète Louis-Honoré Fréchette entre autres. Ce livre est magnifiquement agrémenté de 120 photos d'archives illustrant de nombreux joyaux d'architecture de la région de Lévis et de certaines activités économiques ayant marqué la vie sociale et culturelle de la ville comme la construction navale au chantier Davie et la traversée Québec-Lévis sur les glaces du Saint-Laurent. Le lecteur a ainsi l'opportunité et le plaisir de voir en photos ce qu'Yves Hébert décrit et explique avec une plume des plus agréables.

Cette œuvre d'Yves Hébert est un incontournable pour toute personne s'intéressant à l'histoire de la ville de Lévis et de la région de la capitale nationale, des balbutiements du Régime français au tournant du XXI^e siècle. Grâce à une réelle recherche approfondie et réfléchie, Yves Hébert nous permet de découvrir – ou de redécouvrir – l'une des premières régions colonisées au pays. Les amateurs d'architecture seront particulièrement comblés par les nombreuses photos d'archives des plus admirables bâtiments anciens de la ville. Finalement, notons que ce livre fait partie de la collection « Une histoire d'appartenance », consacrée à l'histoire locale de régions du Québec des Éditions GID. Cette collection comporte actuellement dix tomes sur des régions aussi diverses que le Saguenay, Charlevoix et

la Côte-Nord. Nous ne pouvons qu'en recommander la lecture!

Mathieu Laflamme



Jean Bouchard. *Du bolo au G.I. Joe. Jouets au Québec, 1939-1969*. Québec, Les Éditions GID, 2014, 195 p.

Retrouver son cœur d'enfant. Voilà bien résumé en quelques mots toute la mission de ce livre. En plus d'être auteur, Jean Bouchard est également psychologue et enseignant. Il nous dévoile ici quelques-uns des plus beaux jouets de sa collection, nous explique comment étaient fabriqués certains d'entre eux et de quelle façon on y jouait.

L'ouvrage regroupe plus d'une centaine de jouets populaires au Québec entre 1939 et 1969. Que le lecteur soit cependant prévenu. Même les adultes dans la trentaine qui sont nés dans les années 1980 y trouveront leur compte puisque bon nombre des jouets présentés dans ce livre existaient encore et connaissaient toujours une grande popularité dans les années 1970 et 1980.

Qui n'a jamais joué aux camions ou aux poupées? Qui n'a jamais collectionné les billes ou les cartes de hockey? Nous avons tous, à un moment ou à un autre de notre vie affectionné tout particulièrement un jouet ou préféré un jeu selon notre caractère ou notre humeur du moment.

Bouchard nous transmet la passion qu'il a pour les jouets anciens, puis nous donne envie d'élaborer nous-même notre

propre collection et de nous remémorer nos souvenirs d'enfance.

Bien que la recherche historique soit indéniable, l'ouvrage de Bouchard demeure très facile à lire et le lecteur ne se perd pas dans les explications et les notes en bas de page. Le livre est abondamment illustré et la qualité des photos ainsi que la variété des objets présentés contribuent à le rendre captivant. L'auteur connaît son sujet sur le bout des doigts. Pas étonnant alors d'apprendre qu'en plus d'avoir écrit ce livre, Jean Bouchard donne des conférences sur le sujet où il présente quelques-uns de ses plus beaux spécimens.

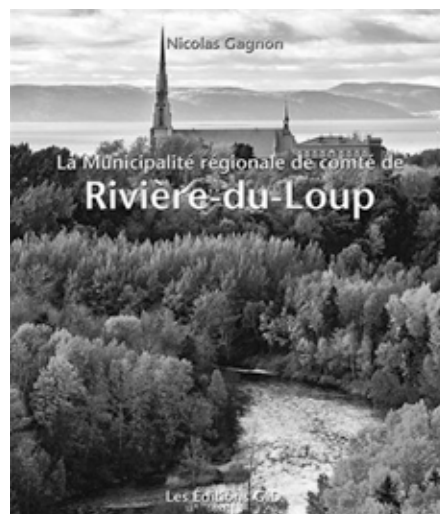
Une question demeure cependant. Pourquoi avons-nous cessé, avec le temps, d'accorder de l'importance à ces objets merveilleux? Sans doute était-ce parce qu'il nous fallait devenir adulte et assumer les responsabilités qui vont de pair avec ce rôle... Mais qui a dit qu'il fallait cesser de jouer et d'avoir le cœur jeune? Certainement pas Jean Bouchard!

Cet ouvrage nous donne enfin l'occasion de prendre un temps d'arrêt et de nous laisser entraîner dans l'univers merveilleux des jouets pour retrouver nous aussi, le temps d'une lecture, notre cœur d'enfant!

Johannie Cantin

Nicolas Gagnon. *La Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup*. Québec, Les Éditions GID, 2013, 192 p.

Le Bas-Saint-Laurent, outre sa magnificence, peut se targuer d'être une des régions du Québec où l'occupation humaine est la plus ancienne. Et de fait, grâce à son réseau hydrographique, le territoire de Rivière-du-Loup fut un passage naturel entre le Saint-Laurent et la vallée du fleuve Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick. La MRC de Rivière-du-Loup a beaucoup à offrir. Nicolas Gagnon, à la fois auteur et photographe, entraîne le lecteur dans ce coin magnifique qui n'a plus de secret pour lui, puisqu'il en a été le directeur de l'aménagement du territoire



de 2004 à 2012.

Après avoir dressé le portrait de la région, l'album fait une grande place à la photographie, majoritairement couleur, avec quelques incursions artistiques en noir et blanc et en sépia. Parcourant de l'aube au crépuscule ce paysage habité, du littoral à l'arrière-pays, l'auteur s'arrête naturellement à Rivière-du-Loup, mais également dans les autres municipalités qui composent la MRC. Pensons à Notre-Dame-du-Portage, Saint-Antonin, Saint-Éphémère, ou encore les plus connues comme Cacouna et L'Isle-Verte. Pour chacune, il dresse un petit historique pour ensuite la présenter en photos. L'auteur s'attarde aussi à certains sujets typiques de la région comme la villégiature, le patrimoine bâti et l'agriculture. Il aborde également un volet très contemporain avec les menaces au territoire par une banalisation des paysages. L'ouvrage présente en images les quatre saisons avec un certain penchant du photographe pour les heures dorées qui lui ont permis de réussir quelques belles prises, notamment la batture à Notre-Dame-du-Portage, des corneilles arrivant au clocher à Rivière-du-Loup et un *inuks-huk* s'élevant à Cacouna. Si l'ouvrage, de facture classique, ne révolutionne pas le genre, il est un bel album hommage aux Louperiviens et un parfait compagnon au coin du feu pour rêver des prochaines vacances.

Pascal Huot

Biographie

Deroy-Pineau, Françoise. *Jeanne Mance. De Langres à Montréal, la passion de soigner*. Montréal, Biblio Fides, 2016, 136 p.

Leclerc, André. Contribution de Marc Comby. *Fernand Daoust. 2. Bâtitteur de la FTQ, 1964-1993*. Montréal, M Éditeur, 2016, 389 p. (Coll. « Militantismes »).

Lever, Yves. *Claude Jutra*. Montréal, Les Éditions du Boréal, 2016, 358 p.

Essais

Gingras, Yves. *L'impossible dialogue sciences et religions*. Montréal, Les Éditions du Boréal, 2016, 350 p.

Marie de l'Incarnation. *Relation de 1654*. Montréal, Les Éditions du Boréal, 2016, 254 p. (Coll. « Boréal compact », 287).

Pagé, Christian R. *L'enquêteur du paranormal au cinéma*. Montréal, Les Éditions Publistar, 2016, 312 p.

Généalogie, ethnologie et arts

Beaudoin, Raymonde. *Vie dans les camps de bûcherons au temps de la pitoune* (2^e édition). Québec, Les éditions du Septentrion, 2016, 196 p.

Croteau, Linda. *La collection Lecouvie-Déry*. Québec, Les Éditions Gid, 2016, 192 p.

Hazan, Olga. *Le Canada français en images*. Montréal, 2015, 73 p.

Lahoud, Pierre. *Québec*. Québec, Les Éditions Gid, 2016, 168 p. (Coll. « 60-90 »).

Histoire et régions

Les Cahiers des dix. N° 69. Québec, Les Éditions La Liberté, 2016, 399 p.

Desloges, Yvan. *Sous les cieux de Québec. Météo et climat, 1534-1831*. Québec, Les éditions du Septentrion, 2016, 220 p.

Gagné, Joseph. *Deux retraites françaises vers la Louisiane après 1760*. Québec, Les éditions du Septentrion, 2016, 276 p.

Godbout, Gérard et Raymond Létourneau. *L'agriculture à l'île d'Orléans en 1941 et en 2011*. S.l., s.e. 2012, 238 p.

Grenier, Benoît et Michel Morissette (dir.). *Nouveaux regards en histoire seigneuriale au Québec*. Québec, Les éditions du Septentrion, 2016, 483 p.

Guyot, Julie. *Les Insoumis de l'Empire. Le refus de la domination coloniale au Bas-Canada et en Irlande*. Québec, Les éditions du Septentrion, 2016, 232 p.

Pinson, Guillaume. *La culture francophone en Europe et en Amérique du Nord. De 1760 à la veille de la Seconde Guerre mondiale*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2016, 359 p.

Turcotte, Louis-Philippe. *Histoire de l'île d'Orléans*. Seconde édition augmentée de notes biographiques de l'auteur. Île d'Orléans, Raymond Létourneau éditeur, 1983, 168 p.

Littérature

Kerouac, Jack. *La vie est d'hommage*. Textes établis et présentés par Jean-Christophe Cloutier. Montréal. Les Éditions du Boréal, 2016, 345 p.

Lavorato, Mark. *Sérafim et Claire*. Montréal, Marchand de feuilles, 2015, 461 p.

Régions

Landry, Steeve. *Le parc national de la Gaspésie*. Québec, Les Éditions Gid, 2016, 176 p.

Lanthier, Pierre et Jocelyne Morneau. *Lanoudière*. Québec, Les Presses de l'Université Laval/INRS Université de recherche, 2016, 188 p. (Coll. « Les régions du Québec... histoire en bref », 22).

Mongrain, Guy et Julie St-Onge. *Hameaux et lieux-dits maskoutains*. Québec, Les Éditions Gid, 2016, 108 p.

Yves Beauregard

UN MONTRÉALAIS DE RETOUR DE PARIS

Au printemps de 1888, le peintre montréalais Joseph-Charles Franchère entreprend un séjour d'études à Paris. Il va étudier à l'École des beaux-arts, auprès du célèbre Jean-Léon Gérôme, ainsi qu'aux académies Julian et Colarossi, sous Benjamin-Constant, Jules Lefebvre et Joseph Blanc, remportant un certain succès avec médailles et mentions. Lors d'un bref retour à Montréal en 1890, il expose ses tableaux parisiens chez le photographe Archambault, rue Notre-Dame, et à la Kermesse des beaux-arts. Durant son court passage, il reçoit également une importante commande de trois grandes toiles religieuses (détruites en 1978) pour la chapelle Notre-Dame-du-Sacré-Cœur de la basilique Notre-Dame, un contrat qui l'oblige à se perfectionner de nouveau dans la Ville lumière. De là, Franchère expédie des toiles à l'Art Association of Montreal – d'abord en 1891 (une nature morte et *An Italian girl*), puis en 1894 (*My friend* et *Winter in the country*) –, de même qu'à Ottawa, à la Royal Canadian Academy of Arts (en 1893, une nature morte ainsi que *Fantaisie japonaise*). Les tableaux très variés (portraits, paysages, scènes de genre) issus de sa période de formation portent souvent la mention « Paris » sous sa signature.

L'*Autoportrait* du MNBAQ a été signé et daté par Franchère en 1894, une année de transition pour le jeune peintre alors âgé de 28 ans. En effet, l'artiste, à la suite de son long séjour parisien, effectue un retour définitif dans sa ville natale où il débute sa carrière professionnelle. Selon l'annuaire *Lovell*, édition 1893-1894, l'artiste, « *from Paris* », a installé son atelier au Monument national,



Joseph-Charles Franchère (Montréal, 1866 – 1921), *Autoportrait*, signé et daté en bas, à droite : J.C. Franchère / 1894; huile sur toile, 81 x 65 cm. Achat, 1947.169. (Photo : MNBAQ, Idra Labrie).

boulevard Saint-Laurent, et réside rue Notre-Dame.

Dans une pièce baignée de lumière, venant de la droite du cadre, Franchère se représente debout au centre de la composition devant un mur neutre agrémenté pour tout décor d'une tenture rouge. L'homme

attire les regards, campé derrière sa toile, costumé d'un sarrau couvrant une tenue impeccable, fumant la pipe, tenant des pinceaux de même qu'une palette maculée de taches de couleurs, se dégradant du blanc au noir. Sous sa blouse de travail en toile écru, à demi-boutonnée et tachée de peinture, l'artiste est élégamment

vêtu d'une veste aux revers étroits, d'une chemise blanche à col aux coins cassés ainsi que d'une cravate régente à rayures Bengale, noires et rouges. Le vermillon de la cravate et du rideau ajoute de l'éclat tout en animant l'ensemble traité en camaïeu de beiges. Les représentations, en peinture et en photographie, d'artistes de cette époque posant au travail ou dans leur atelier nous les montrent généralement très bien habillés. Ici, toute l'attention est tournée vers la belle tête de l'artiste, bien coiffée, barbe taillée. Dans cette image inversée, le peintre fixe intensément le miroir, d'un regard presque hypnotique, donnant à l'observateur l'impression d'être en train de poser comme modèle.

On attribue à Franchère deux autres autoportraits signés, mais plus tardifs. Une peinture, non datée des Musées de la civilisation, à Québec, montre un homme debout dans un atelier rempli de tableaux, tenant une canne de la main droite et la main d'une fillette de la gauche, une représentation jamais vue dans un autoportrait québécois. La provenance de l'œuvre, le changement d'identification au fil des années, la comparaison de la physionomie avec le portrait du MNBAQ et, surtout, la mise en scène de cet homme, ne peuvent

en aucun cas militer en faveur d'un autoportrait de Franchère, décédé célibataire. Par contre, un fusain daté de 1903, conservé au Musée des maîtres et artisans du Québec, à Montréal, correspond davantage à notre peintre. Le sujet, portant encore la barbe (taillée en impériale) et des lunettes, est accoudé à une table, le menton appuyé sur la main droite avec, derrière lui, un portrait encadré d'une femme, déposé sur un chevalet, ainsi que deux œuvres, aussi encadrées, accrochées au mur.

Il n'est pas courant de voir des peintres canadiens se portraiturer avec les attributs de leur métier. Le premier autoportrait connu dans ce genre serait celui de Théophile Hamel peint, vers 1849, lui aussi peu après son séjour d'études en Europe (MNBAQ). Mentionnons encore ceux de William Sawyer, en 1861 et en 1884 (collections privées, Kingston), William Hind, années 1870 (Bibliothèque et Archives Canada, Ottawa et Musée McCord, Montréal), Zacharie Vincent, vers 1875 (MNBAQ), Antoine Plamondon, en 1882 (Musées de la civilisation), Ernst Neumann, en 1930 (Musée des beaux-arts du Canada, Ottawa), Frederick B. Taylor, en 1941 (Bibliothèque et Archives Canada), etc. Ajoutons aussi l'étonnante *Vue de l'atelier à l'Autoportrait* d'Eugène Hamel, brossée en Italie, en 1869

(MNBAQ, voir *Cap-aux-Diamants*, printemps 2004, p. 63).

L'*Autoportrait* de Franchère, avec ses outils liés au métier, est à rapprocher d'une nature morte signée et datée également de 1894 et récemment mise en vente par une galerie montréalaise. Montrant le matériel de l'artiste, cette autre composition – un sujet unique en histoire de l'art canadien –, offre elle aussi un jeu de miroir puisqu'il faut le même équipement pour pouvoir représenter les instruments du peintre! Toutes deux réalisées pour la simple satisfaction personnelle – et non pas sur commande –, ces toiles mettent à l'avant-plan le plaisir et la fierté d'exercer la profession. Exécuté sur le motif et, du fait même, par une observation directe, l'*Autoportrait* d'une facture très soignée, avec sa touche lisse et bien appliquée, est marqué par le classicisme de sa formation académique française. Tel un artiste mature et consacré, à une époque où les peintres affirment leur statut social, Franchère veut démontrer – et convaincre – qu'il est déjà en pleine possession de ses moyens, promis à un brillant avenir.

Mario Béland, msrc

Historien de l'art

LA REVUE D'HISTOIRE DU QUÉBEC

CAP-AUX-DIAMANTS

DU JOURNAL À LA TÉLÉVISION
FEMMES ET MÉDIAS

LA REVUE D'HISTOIRE DU QUÉBEC

CAP-AUX-DIAMANTS

DIPLOMATES, COLONS, HUMORISTES
RACONTÉS PAR DE JEUNES HISTORIENS

LA REVUE D'HISTOIRE DU QUÉBEC

CAP-AUX-DIAMANTS

DRUMMONDVILLE, DEUX SIÈCLES D'HISTOIRE

Depuis plus de 30 ans,
les Éditions Cap-aux-Diamants
publient une revue trimestrielle
traitant de l'histoire du Québec.

Visitez le site web : www.capauxdiamants.org
Tél. : (418) 656-5040 | Téléc. : (418) 656-7282
revue.cap-aux-diamants@hst.ulaval.ca

Enfin disponible sur DVD : *L'inhumaine*, de Marcel L'Herbier

Introuvable pendant des dizaines d'années, le long métrage *L'inhumaine* de Marcel L'Herbier est désormais disponible dans une version restaurée sur DVD (en format PAL) et Blu-ray, grâce à la compagnie parisienne Lobster Films, qui diffuse cette magnifique version dans son catalogue de films rares ou considérés comme perdus. Uniquement pour ce tournage complété en 1924, Marcel L'Herbier (1888-1979) a travaillé avec les artistes les plus innovateurs des années 1920 pour créer une esthétique qui se rapproche de l'Art déco. C'est d'ailleurs le seul film d'époque (avec *Crise* [1928], de Georg Wilhelm Pabst) adoptant cette

Stevens, Fernand Léger, Alberto Cavalcanti, Claude Autant-Lara, et le couturier Paul Poiret. Le compositeur Darius Milhaud avait même créé une partition originale, malheureusement perdue, mais assez fidèlement évoquée dans deux nouvelles trames musicales (optionnelles). Visuellement, *L'inhumaine* serait à l'Art déco ce que *Metropolis* (1927) est à l'expressionnisme allemand. L'affiche de ce film incomparable est restée célèbre pour ses formes rectilignes qui rappellent vaguement le cubisme; on pouvait voir à l'occasion des photogrammes tirés de *L'inhumaine* dans les premiers livres sur l'histoire du cinéma français.

Lors de sa sortie, on présentait *L'inhumaine* comme une « histoire féérique ». Un simple résumé de l'intrigue ne suffirait pas à rendre toute la valeur de ce chef-d'œuvre du cinéma muet : une cantatrice, adulée et lasse, reste insensible à la déclaration d'amour d'un jeune admirateur fervent et exalté, qui songe à quitter ce monde. Dans une atmosphère éthérée et onirique, les situations sont absolues. Adoptant un style recherché, les intertitres communiquent des phrases de ce type : « Mais qu'advient-il du progrès? »; au début, un des personnages est présenté comme le « théoricien du mouvement humaniste ». Le rôle de la cantatrice Claire Lescot était tenu par Georgette Leblanc. En 1997, les cinéphiles de Québec avaient pu visionner une séance unique de *L'inhumaine*

au Musée national des beaux-arts du Québec, à l'époque de sa série des « Classiques du cinéma ». Naturellement, les cinéphiles voulant se procurer le DVD



Affiche. (http://next.liberation.fr/cinema/2013/04/16/une-collection-unique-d-affiches-de-cinema-mises-aux-encheres_896587)

de *L'inhumaine* devront au préalable vérifier la compatibilité de leur équipement audiovisuel avec le système PAL avant de commander ce document qui demeure une rareté, au Québec comme ailleurs. C'est un bonheur inespéré de redécouvrir *L'inhumaine* de Marcel L'Herbier dans ce coffret luxueux comprenant plusieurs suppléments.

Yves Laberge

Affiche du DVD *L'inhumaine* de Marcel L'Herbier

Site de *L'inhumaine*
<http://linhumaine.com/>

Extrait en ligne de *L'inhumaine* (version non restaurée), de Marcel L'Herbier

<https://www.youtube.com/watch?v=qPsDQURlCZQ>

Le distributeur Lobster Films, Paris

<http://shop-lobsterfilms.com/fr/home/246-l-inhumaine-bluraydvd-3760130460583.html>



Affiche par Georges Djo Bourgeois. (<https://fr.wikipedia.org/wiki/L%27Inhumaine>)

esthétique épurée axée sur les lignes continues. Parmi les concepteurs et designers de ce projet avant-gardiste, on retrouvait les décorateurs Robert Mallet-

Hommage au peintre nicolétain Rodolphe Duguay



La maison et atelier Rodolphe Duguay à Nicolet. (<http://www.rodolpheduguay.com>)

L'œuvre de l'artiste Rodolphe Duguay fera l'objet de plusieurs expositions en 2016. Né à Nicolet le 27 avril 1891, Duguay s'est fait connaître surtout comme peintre et graveur. La Maison et atelier Rodolphe-Duguay, institution vouée à la promotion de son œuvre et de celle qui a partagé sa vie, l'écrivaine Jeanne L'Archevêque, a préparé une programmation toute spéciale pour souligner le 125^e anniversaire de la naissance de l'artiste. Classé immeuble patrimonial, la maison construite en 1854, et l'atelier, ajouté en 1927, tiennent des expositions thématiques des œuvres de Duguay et présentent son mobilier et son matériel d'artiste. En cette année de commémoration, l'institution accueillera les visiteurs

de la fin mai jusqu'en novembre.

Du 22 mai au 4 septembre, la Maison et atelier Rodolphe-Duguay consacre tout son espace à l'exposition « Rodolphe Duguay, peintre et graveur », rétrospective de la production de gravures,

dessins, aquarelles et huiles de l'artiste. Une autre exposition prendra la relève à la fin de la saison, du 11 septembre au 9 octobre. Intitulée *Les paysages de Rodolphe Duguay revus par Renée Frigon et Robert Myrand*, elle sera constituée de photographies des paysages immortalisés par Duguay revisités par ces deux photographes.

La naissance de Rodolphe Duguay sera soulignée dans d'autres musées de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Ainsi, le public peut voir depuis le 12 février au Musée des religions du monde de Nicolet l'exposition *Rodolphe Duguay, du paysage en prière*, qui révèle la spiritualité de l'artiste exprimée à travers ses représentations de la nature. Le Musée

Pierre-Boucher et le Musée québécois de culture populaire, à Trois-Rivières, l'église Notre-Dame-de-la-Présentation, à Shawinigan-Sud, le Musée de l'Hôtel des postes, à Victoriaville, et le Centre des arts populaires de Nicolet rendront aussi hommage au peintre dans le courant de l'année.

Élève de Marc-Aurèle de Foy Suzor-Coté, Rodolphe Duguay a séjourné à Paris de 1920 à 1927. Il est rentré ensuite à Nicolet, où il a voulu reconstituer l'intérieur de son atelier parisien. Inspiré par la nature qui l'entourait, l'artiste s'est imposé par ses paysages et ses gravures sur bois. Il a reçu l'Ordre du Canada en 1973 pour l'ensemble de son œuvre.



Le peintre Rodolphe Duguay. (1891-1973).

In memoriam : Marie-Paule Rajotte LaBrèque (1920-2016)



L'historienne Marie-Paule Rajotte LaBrèque. (1920-2016).

Enseignante et passionnée par la culture et le patrimoine, Marie-Paule Rajotte LaBrèque était reconnue comme une spécialiste de l'histoire des Cantons-de-l'Est.

Membre des conseils d'administration des Musées nationaux du Canada et de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec, madame LaBrèque a aussi fondé la Société d'histoire des six cantons en 1977. En plus de s'engager au sein de nombreux organismes culturels, artistiques et historiques, elle a publié, entre autres, une vingtaine de textes dans le *Dictionnaire biographique du Canada* et trois dans *Cap-aux-Diamants*. Elle a aussi prononcé plusieurs conférences et écrit sur différents sujets reliés à l'histoire de sa région. Native de Drummondville, elle a vécu la plus grande partie de sa vie à Acton Vale où elle a joué un rôle de premier plan dans la conservation et la mise en valeur du patrimoine.

Errata

Dans notre numéro du printemps (n° 125), *Du journal à la télévision, femmes et médias*, une erreur s'est glissée à la page 25 dans le texte d'identification des personnes apparaissant sur la photographie. Ce texte aurait dû se lire ainsi : France St-Louis (ex-hockeyeuse et membre de l'équipe nationale du Canada); Chantal Machabée et Claudine Douville, toutes deux journalistes/commentatrices à RDS.

Le Comité des expositions sur le patrimoine de Victoriaville



Robert Raymond, nouveau président du Comité des expositions sur le patrimoine.

Après avoir pu compter sur un local permanent, au 3, rue de la Gare, le comité responsable de la tenue des expositions sur le patrimoine de Victoriaville a décidé de poursuivre ses activités en misant sur des locaux libres du centre-ville dans le cadre de partenariats. Le succès populaire de la récente exposition *Victoriaville et ses hôtels* a motivé cette décision.

Dans son programme de relance, le comité a clairement défini sa mission qui consiste à valoriser l'histoire et le patrimoine par une interprétation et une diffusion populaire au moyen d'expositions ouvertes gratuitement au public. Le Comité des expositions sur le patri-

moine entend respecter l'entente convenue avec la Ville de Victoriaville. L'initiative des expositions a fait ses preuves comme en témoigne le grand prix de la catégorie Éducation, interprétation et diffusion à l'édition 2015 des Prix du patrimoine de la MRC d'Arthabaska.

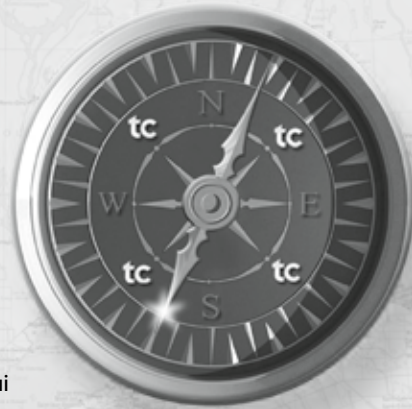
La prochaine exposition sera consacrée aux maires de Victoriaville, Arthabaska et Sainte-Victoire ainsi qu'aux hôtels de ville, dans un souci d'allier informations historiques et objets de patrimoine. D'autres projets sont sur la table de travail du comité pour l'automne 2016 et le printemps 2017.

Jacques Saint-Pierre

TC • Transcontinental votre guide dans vos projets marketing

Notre image de marque reflète ce que nous sommes devenus : une entreprise qui active pour ses clients des programmes marketing intégrés faisant appel à des contenus imprimés, électroniques, numériques et interactifs visant à attirer, à joindre et à fidéliser les consommateurs.

Transcontinental Québec, fière partenaire de Cap-aux-Diamants.



TC • Transcontinental Québec
2850, rue Jean-Perrin
Québec (Québec) G2C 2C8
Téléphone: 418 840-5000
Sans frais: 1-800-840-5002
infoquebec@transcontinental.ca

3 FÉVRIER 1866

FRANÇOIS-XAVIER GARNEAU

R.I.P.

La mort de François-Xavier Garneau survient dans la nuit du 2 au 3 février 1866. L'homme décède dans sa résidence, rue Saint-Flavien à Québec, des suites d'une attaque d'épilepsie, compliquée d'une pleurésie. Garneau a 56 ans. Il laisse dans le deuil son épouse Marie-Esther Bilodeau. Le couple a eu dix enfants dont sept sont morts en bas âge. Son décès est l'aboutissement de maladies chroniques qui l'affaiblissent durant les 25 dernières années de sa vie. Déjà en 1862, l'historien doit démissionner comme membre du Conseil de l'instruction publique en raison de sa santé précaire. En 1864, la maladie le force à prendre sa retraite comme greffier de la Ville de Québec, un poste qu'il occupait depuis vingt ans et qui lui permettait d'assurer la subsistance de sa famille. La nouvelle de sa mort se répand à travers le Canada, principalement grâce aux journaux de langue française. Sa disparition laisse dans la population un sentiment de deuil national. Un comité de notables est formé pour venir en aide à sa famille et pour ériger un monument commémoratif sur sa tombe au cimetière Notre-Dame-de-Belmont à Sainte-Foy. Ce monument est dévoilé le 15 septembre 1867 devant une foule très nombreuse; certains observateurs parlent de plus de 2 000 personnes. Le premier ministre de la province Québec, Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, est un ami personnel du défunt. Il prononce à cette occasion un éloge émouvant de l'historien dans un des meilleurs discours de sa carrière politique. Cent cinquante ans plus tard, le 3 février 2016, le gouvernement du Québec donne un écho à cette cérémonie. La ministre de la Culture et des Communications, Hélène



F.X. Garneau. Historien du Canada. Estampe reproduite dans *Le Feuilleton* (1866). Source : BAC, 1933-282-1.

David, annonce alors la désignation de l'historien François-Xavier Garneau comme personnage historique en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel. Dès son décès, l'importance de l'œuvre de Garneau est reconnue. L'abbé Henri-Raymond Casgrain publie immédiatement sa biographie chez J. N. Duquet à Québec. Il écrit : « L'avenir sanctionnera le titre d'Historien National que les contemporains de M. Garneau lui ont décerné. Car, outre ses qualités éminentes, c'est lui qui, le premier, a pénétré dans le chaos de nos archives et penché le flambeau de la science sur ces ténèbres. D'autres parmi ses émules, profitant de ses travaux et marchant à sa suite dans les sentiers qu'il a frayés, pourront lui disputer la palme de l'érudition, mais nul ne lui ravira cette gloire ». Certes, les développements de la science historique ont amené, durant les années

1950, plusieurs historiens à prendre une distance avec la méthode propre à Garneau. Son *Histoire du Canada* s'inscrit en fait dans un contexte particulier. En 1965, Jean-Charles Falardeau en résume ainsi l'essentiel : « L'Histoire de Garneau fut à la fois un plaidoyer et un acte de foi. L'insuccès de la révolte de 1837-38 et sa dure répression avaient laissé toutes les classes de la population dans un profond désenchantement. Les propositions du *Rapport* de Lord Durham visant à l'union des deux Canadas et à une assimilation progressive de la population française par une massive immigration britannique semblaient compromettre irrévocablement le destin de la nation canadienne-française. Pour contrecarrer l'esprit de défaitisme, Garneau entreprend de rappeler aux Canadiens français qu'ils ont un passé et que ce passé est glorieux ». Pierre Savard et Paul Wyczinski, dans le *Dictionnaire biographique du Canada*, précisent cette conclusion en soulignant que Garneau laisse « le souvenir de celui qui a voulu donner à ses compatriotes des raisons de ne pas désespérer et des motifs de vivre pleinement leur aventure française en Amérique du Nord ». Sur son travail d'historien, Garneau lui-même nous laisse sa perception dans un manuscrit signé de sa main : « [...] je puis parler avec une parfaite indépendance. Je ne dois de reconnaissance spéciale ni au gouvernement, ni à qui que ce soit; je n'ai pris aucune part aux événements publics; ce qui me laisse dans la plus grande liberté de parler des hommes & des choses tel qu'un historien éclairé, indépendant & véridique doit le faire. FXGarneau ».

François Droüin

MUSÉE MCCORD

(690, rue Sherbrooke Ouest, Montréal)

Expositions permanentes.

Porter son identité. La collection Premiers Peuples

Montréal - Points de vue



À partir du 26 mai 2016.

Eleganza. La mode italienne de 1945 à aujourd'hui

À partir du 10 juin 2016.

En vacances (Projet d'exposition sur l'avenue McGill College)

MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS DU QUÉBEC

(1, avenue Wolfe-Montcalm, Québec)

Après le 24 juin 2016.

Ilippunga

La collection d'art inuit Brousseau

De Ferron à BGL

Art contemporain du Québec

Arts décoratifs et design du Québec

Installations

À grande échelle

Jean-Paul Riopelle

L'hommage à Rosa Luxembourg

David Altmejd

The Flux and the Puddle

Galerie famille

Dans ma maison

MUSÉE DE LA CIVILISATION

(5, rue Dalhousie, Québec)

Jusqu'au 15 septembre 2016.

Lignes de vie

Art contemporain des Autochtones d'Australie

Jusqu'au 2 avril 2017.

Nanotechnologies : l'invisible révolution

À partir du 30 mars 2016.

Manger ensemble

À partir du 18 juin 2016.

Comme chiens et chats

Observer. L'expo qui dérouté

MUSÉE DU FORT

(10, rue Sainte-Anne, Québec)

Réouverture récente à la suite d'importantes rénovations et mises à jour.

Expositions permanentes.

Le sort de la Nouvelle-France

Si le Musée du Fort m'était conté

ABC de la Nouvelle-France

MUSÉE DES URSULINES DE QUÉBEC

(12, rue Donnacona, Québec)

Exposition permanente.

L'Académie des demoiselles

Exposition temporaire.

Le grand art de la broderie. Marie

Lemaire des Anges et son atelier

MUSÉE DE LA GASPÉSIE

(80, boul. Gaspé, Gaspé, Québec)

Exposition permanente.

Gaspésie... Le grand voyage!

Jusqu'en 2017.

Ici et ailleurs

Exposition produite par la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ).

MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE

(100, rue Laurier, Gatineau)

Jusqu'au 15 janvier 2017.

Ruée vers l'or! – Eldorado en Colombie-Britannique

À partir du 16 juin 2016.

Napoléon et Paris

Découvrez la relation complexe entre un homme légendaire et l'une des plus belles villes du monde. Paris a autant façonné Napoléon que ce dernier l'a transformée. L'exposition de plus de 250 œuvres présente la carrière de Napoléon, les principaux acteurs politiques de la capitale et le quotidien des Parisiens. Le mobilier et les objets personnels rappellent la montée et la chute de l'Empereur, offrent un aperçu du luxe dont jouissaient les élites de l'Empire et mettent en relief le savoir-faire des artisans de Paris. Des tableaux, des maquettes et des dessins architecturaux témoignent du rêve ambitieux que caressait Napoléon de faire de Paris la capitale de l'Europe.

Exposition en ligne (<http://www.museedelhistoire.ca/harbinson/explorer-la-collection/>).

La collection Harbinson

MUSÉE DE L'AMÉRIQUE FRANCOPHONE

(2, côte de la Fabrique, Québec)

Exposition de référence.

Partir sur la route des francophones

Jusqu'au 5 septembre 2016.

La colonie retrouvée

MUSÉE RÉGIONAL DE VAUDREUIL-SOULANGES

(431, avenue Saint-Charles, Vaudreuil-Dorion)

Jusqu'au 31 juillet 2016.

Fréquences radio

Jusqu'au 21 décembre 2016.

Les arts ménagers, deux époques
Et si le sol pouvait parler... artistes en herbe au musée

Exposition permanente.

Par les fenêtres de l'école... Coup d'œil sur notre histoire

MUSÉE QUÉBÉCOIS DE LA CULTURE POPULAIRE

(200, rue Laviolette, Trois-Rivières)

Jusqu'au 13 novembre 2016.

Dans mon temps... les jouets

Jusqu'au 11 septembre 2016.

En chair et en muscles : le phénomène des hommes forts québécois

À partir du 17 juin 2016.

BDQ : l'art de la bande dessinée québécoise

Jusqu'au 13 novembre 2016.

Rodolphe Duguay : regards contemporains

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL

(1379-1380, rue Sherbrooke Ouest, Montréal)

Jusqu'au 5 septembre 2016.

Pompéi

Jusqu'au 7 août 2016.

Elles aujourd'hui

À partir du 18 juin.

Toulouse-Lautrec affiche la Belle Époque

CHÂTEAU RAMEZAY - MUSÉE ET SITE HISTO- RIQUE DE MONTRÉAL

(280, rue Notre-Dame, Montréal)

Jusqu'au 10 octobre 2016.

Mission : bâtir pays

(350^e anniversaire de l'arrivée du régiment de Carignan-Salières)

MAISON SAINT-GABRIEL, MUSÉE ET SITE HISTORIQUE

(2146, place Dublin, Pointe-Saint-Charles, Montréal)

Exposition permanente.

De la cave au grenier



L'exposition présente du mobilier artisanal, diverses collections d'objets et d'arts anciens tels que peintures, broderies, sculptures, objets de la vie quotidienne des XVIII^e et XIX^e siècles.

Jusqu'au 18 décembre 2016.

Curiosités et trésors

À l'occasion de son 50^e anniversaire de vie muséale, la Maison Saint-Gabriel, musée et site historique, vous fera découvrir 50 objets encore jamais exposés.

Du 19 juin au 4 septembre (tous les dimanches à 11 h).

Causeries musicales

L'Ensemble Claude-Gervaise présente douze personnages historiques et douze instruments connus ou méconnus de la Nouvelle-France.

MUSÉE CANADIEN DE LA GUERRE

(1, place Vimy, Ottawa)

Jusqu'au 28 février 2017.

Des gens ordinaires à des époques extraordinaires

À partir du 3 juin 2016.

Un ciel meurtrier – Guerre aérienne, 1914-1918

Souvenirs de la Première Guerre mondiale

Jusqu'au 31 décembre 2017.

Le salon d'honneur de la Légion royale canadienne

POINTE-À-CALLIÈRE MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE DE MONTRÉAL

(350, place Royale, Vieux-Montréal)

Jusqu'au 16 octobre 2016.

Des chevaux et des hommes. La collection Émile Hermes, Paris

Jusqu'au 8 janvier 2017.

Fragments d'humanité. Archéologie au Québec

MUSÉE DES PLAINES D'ABRAHAM

(835, ave. Wilfrid-Laurier, niveau 0, Québec)

Expositions permanentes.

Batailles/1759-1760



Traces/Les vestiges nous racontent

Du 1^{er} juillet au 5 septembre 2016.

Garde-à-vous, artilleur de la tour Martello

EXPORAIL, LE MUSÉE FERROVIAIRE CANADIEN

(110, rue Saint-Pierre, Saint-Constant)

Exposition permanente.

Vivre l'aventure ferroviaire au Canada

Jusqu'au 30 octobre 2016.

Dîner sur rail

LIEU HISTORIQUE NATIONAL MAISON WILFRID-LAURIER

(16, rue Laurier Ouest, Victoriaville)

Exposition permanente.

Laurier et son temps

MUSÉE MARIUS BARBEAU

(139, rue Sainte-Christine, Saint-Joseph-de-Beauce)

Expositions permanentes.

*La Beauce, mythes et réalités
Céramique de Beauce*

À venir.

Jean-Marc Daigle sculpteur

CENTRE D'HISTOIRE DE MONTRÉAL

(335, place D'Youville, Vieux-Montréal)

Jusqu'au 4 septembre 2016.

Dans l'Griff

Jusqu'au 30 décembre 2016.

Scandale. Vice, crime et moralité à Montréal, 1940-1960

Exposition permanente.

Traces, lieux, mémoires

MUSÉE DE LA MÉMOIRE VIVANTE

(710, avenue De Gaspé Ouest, Saint-Jean-Port-Joli)

Expositions temporaires.

Partir pour la famille, croyances et réalités

Tableau de vie, plus qu'un portrait

*Léon Trépanier,
journaliste-villégiateur*

*Émotions Georges De Roy,
photographe*

À partir du 28 mai 2016.

Ensemble contre le génocide

Comprendre

Questionner

Prévenir

MUSÉE DE CHARLEVOIX

(10, chemin du Havre, La Malbaie)

Exposition permanente.

Charlevoix raconté – fabuleux familial

Du 14 mai 2016 au 17 avril 2017.

De l'étable au musée

Survol de l'histoire des vaches dans la culture québécoise et l'art populaire.

À partir du 1^{er} juillet 2016.

Airs de bœufs?

Marc Giguère photographie notamment des vaches. Ses modèles sont croquées aux champs ou à l'étable, tantôt élégantes, tantôt espiègles, jamais bêtes!

Yves Beauregard



Complétez votre collection

LA REVUE D'HISTOIRE DU QUÉBEC

CAP-AUX-DIAMANTS

JE DÉSIRE OBTENIR LES NUMÉROS SUIVANTS (COCHER SVP ☐)

- ☐ 18 En avant la musique!
- ☐ 23 Les communications
- ☐ 24 Mon pays c'est l'hiver
- ☐ 25 Des trésors de musées
- ☐ 26 La religion au Québec
- ☐ 27 350 fois Montréal
- ☐ 28 À votre santé! (Les boissons)
- ☐ 29 Les grands anniversaires de 1992
- ☐ 30 Un parlement se raconte
- ☐ 31 Je me souviens... (Les archives)
- ☐ 32 Regards sur l'enfance
- ☐ 35 Que le spectacle commence!
- ☐ 36 Incursions dans le quotidien
- ☐ 37 Des lieux chargés d'histoire
- ☐ 38 100 ans de cinéma
- ☐ 39 La famille dans tous ses états
- ☐ 40 Les grands magasins
- ☐ 41 Dix rendez-vous avec notre histoire
- ☐ 42 Présence du Moyen Âge au Québec
- ☐ 43 Guerres et paix
- ☐ 49 La sexualité

- ☐ 63 L'univers fascinant du livre
- ☐ 64 Plaisirs d'hiver
- ☐ 67 Magie de la musique traditionnelle
- ☐ 70 Les soins du corps
- ☐ 77 Les Acadiens
- ☐ 78 Le pain, une longue histoire!
- ☐ 79 Les Noirs au Québec
- ☐ 80 Le jour de l'An
- ☐ 81 La famille Bonaparte et le Québec
- ☐ 82 Quand la nature se fâche
- ☐ 83 Scandales (politiques)
- ☐ 84 Les années 1950
- ☐ 86 Des forêts et des hommes
- ☐ 87 Les Québécois et l'aviation
- ☐ 89 Les années 1960
- ☐ 90 Aventuriers et aventurières
- ☐ 91 Tant d'histoires à raconter
- ☐ 93 Histoire et lieux de mémoire
- ☐ 94 Quatre cents ans d'histoire politique
- ☐ 95 Une histoire au féminin
- ☐ 96 Le français au Québec

- ☐ 97 Place au cirque!
- ☐ 98 Bonne fête Trois-Rivières (1634-2009)
- ☐ 100 Le passé mis en lumière
- ☐ 101 Deux siècles de journaux et de revues
- ☐ 102 Des villes et des maires
- ☐ 104 Mode, mœurs, mémoire...
- ☐ 108 Nord et nordicité
- ☐ 110 Les arts en Nouvelle-France
- ☐ 111 Les 100 ans du ministère des Transports
- ☐ 112 Sous la plume de jeunes historiens
- ☐ 113 Aspects inédit du sport au Québec
- ☐ 114 1663 : Le début d'un temps nouveau
- ☐ 115 Le traité de Paris de 1763
- ☐ 116 L'histoire vivante : le passé au présent
- ☐ 117 1914 : Une année mémorable
- ☐ 118 La vie religieuse en Nouvelle-France
- ☐ 119 La conférence de Québec de 1864 revisitée
- ☐ 120 Imprimeurs et éditeurs au Québec : 250 ans
- ☐ 121 Entre conflits et bonne entente
- ☐ 122 Les 350 ans du régiment de Carignan-Salières
- ☐ 123 Drummondville, deux siècles d'histoire
- ☐ 124 Diplomates, colons, humoristes racontés par de jeunes historiens
- ☐ 125 Du journal à la télévision : femmes et médias
- ☐ Hors série L'Institut canadien
- ☐ Hors série François de Laval
- ☐ Hors série Ville de Québec (2005)

☐ Envoyez-moi les numéros cochés

Prix des numéros à l'unité : 9,50 \$. Hors série : 11,50 \$.
Taxes et frais de poste et de manutention en sus.

PROFITEZ DE L'OFFRE DE 50% DE RABAIS

☐ Envoyez-moi tous les numéros disponibles (67 exemplaires) pour seulement 295 \$

Frais de poste et de manutention inclus. • Tarifs valides au Canada seulement.

OFFRE D'ABONNEMENT

ABONNEMENT :

1 an : 35\$ | 2 ans : 60\$ (taxes incluses)

Institution : 1 an : 45\$ | 2 ans : 80\$ (taxes incluses)

Frais de poste et de manutention inclus. • Tarifs valides au Canada seulement.

Pour commander :
(418) 656-5040

- ☐ Je m'abonne pour 1 an ☐ / 2 ans ☐
- ☐ J'abonne un(e) ami(e) pour 1 an ☐ / 2 ans ☐

Nom _____
Adresse _____ App. _____
Ville _____ Code postal _____
Téléphone () _____
Courriel _____

MODE DE PAIEMENT :

☐ chèque ☐ Visa ☐ MasterCard

N° de carte

Exp. _____

Signature _____

LE NUMÉRIQUE EN REVUES

LE RAYONNEMENT DE LA CULTURE QUÉBÉCOISE DANS L'UNIVERS NUMÉRIQUE

ARTS VISUELS CIEL VARIABLE ESPACE ETC MEDIA INTER **CINÉMA** 24 IMAGES CINÉ-BULLES SÉQUENCES
CRÉATION LITTÉRAIRE BRÈVES LITTÉRAIRES MŒBIUS XYZ. LA REVUE DE LA NOUVELLE **CULTURE ET SOCIÉTÉ**
L'INCONVÉNIENT QUÉBEC FRANÇAIS RELATIONS **HISTOIRE ET PATRIMOINE** CAP-AUX-DIAMANTS CONTINUITÉ
HISTOIRE QUÉBEC MAGAZINE GASPÉSIE **LITTÉRATURE** LES CAHIERS DE LECTURE LETTRES QUÉBÉCOISES LURELU
THÉÂTRE ET MUSIQUE CIRCUIT JEU REVUE DE THÉÂTRE

Des revues qui couvrent l'actualité cinématographique, littéraire et théâtrale, analysent les grands enjeux de société, invitent à découvrir le passé et le patrimoine du Québec, donnent à lire les textes de nos écrivains, poètes et auteurs.

Un corpus unique et d'une grande richesse!

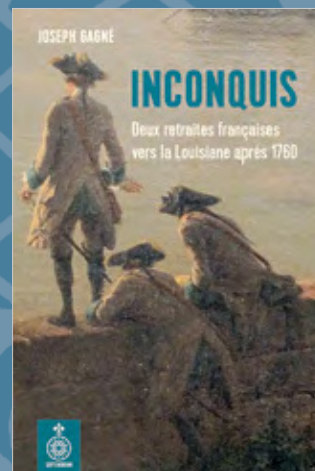
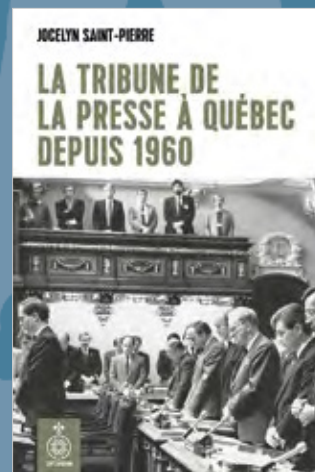
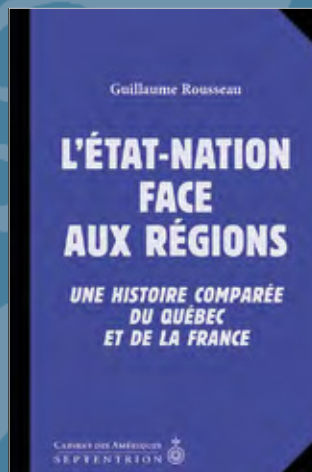
sodep
Société de développement
des périodiques
culturels québécois

Conseil des arts
et des lettres

Québec



SODEP.QC.CA
POUR FEUILLETER OU VOUS ABONNER!



**TOUJOURS LA RÉFÉRENCE
EN HISTOIRE AU QUÉBEC**

www.septentrion.qc.ca

